BANK OF CANADA ANNUAL REPORT

2005

CELEBRATING 70 YEARS | 1935–2005 |

Bank of Canada
234 Wellington Street,
Ottawa, Ontario K1A 0G9
5317
CN ISSN 0067 3587

CELEBRATING 70 YEARS

Bank of Canada • Banque du Canada

Ottawa K1A 0G9

David A. Dodge
Governor - Gouverneur

28 February 2006

The Honourable James Michael Flaherty, PC, MP
Minister of Finance
140 O'Connor Street
21st Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Minister,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the Year 2005 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2005.

Yours sincerely,

D. A. Dodge

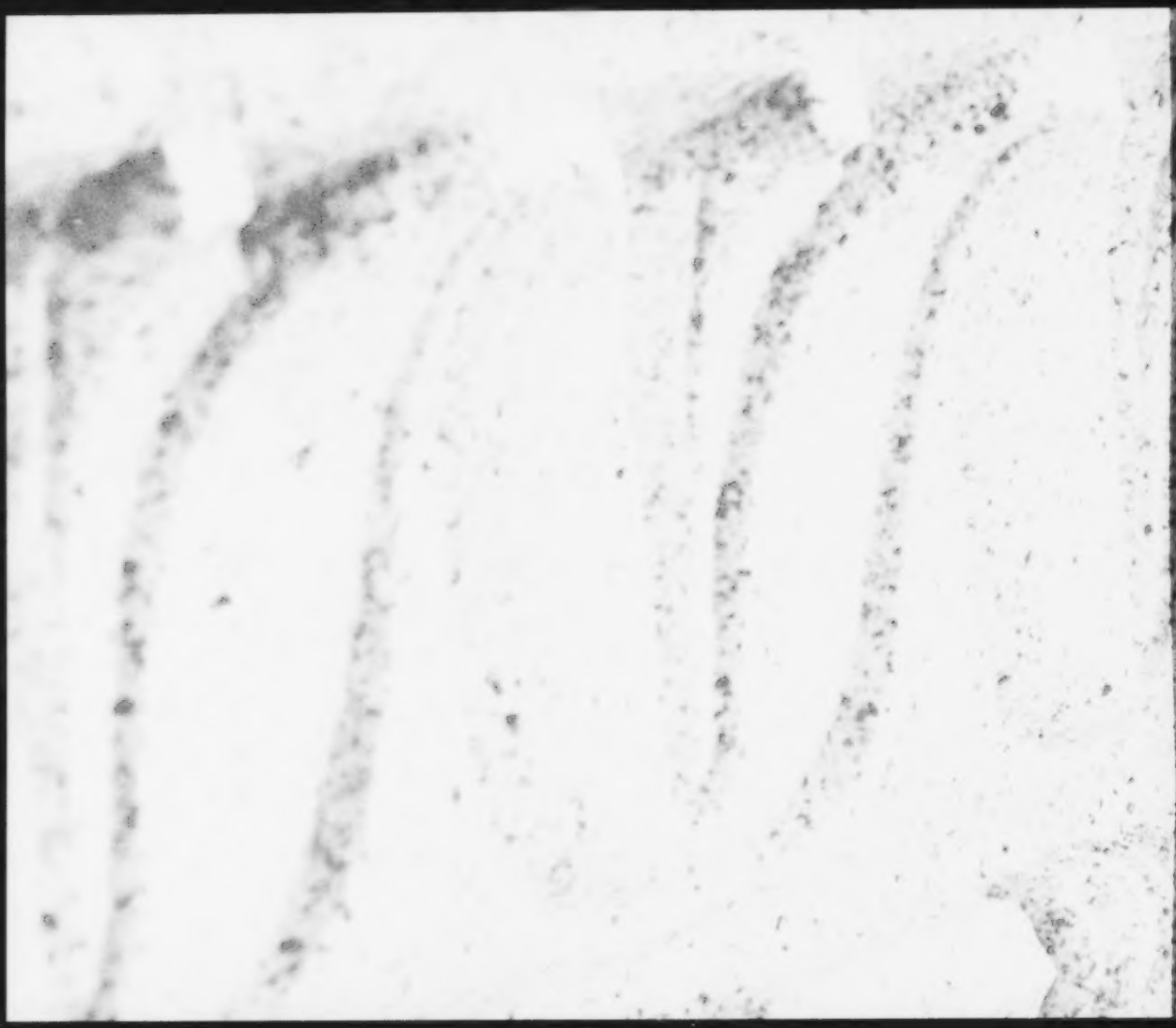

OUR COMMITMENT TO CANADIANS

- To contribute to the economic well-being of Canadians by
  - conducting monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
  - promoting the safety and soundness of Canada's financial system
  - supplying quality bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting
- To provide efficient and effective central banking and debt-management services
- To communicate our objectives openly and effectively and to be accountable for our actions

This year's cover features one of the two amphorae, or large urns, that grace the front of the Bank of Canada building on Wellington Street in Ottawa.

In antiquity, amphorae were used to store a variety of precious goods, ranging from wine and oil to coins and jewels. For this reason, they have come to symbolize the storage of wealth.

Message from the Governor	7
Organization and Governance	11
An Account of Our Stewardship	21
Financial Summary	43
Financial Statements	**47**
Senior Officers	67
Regional Offices and Representatives	68

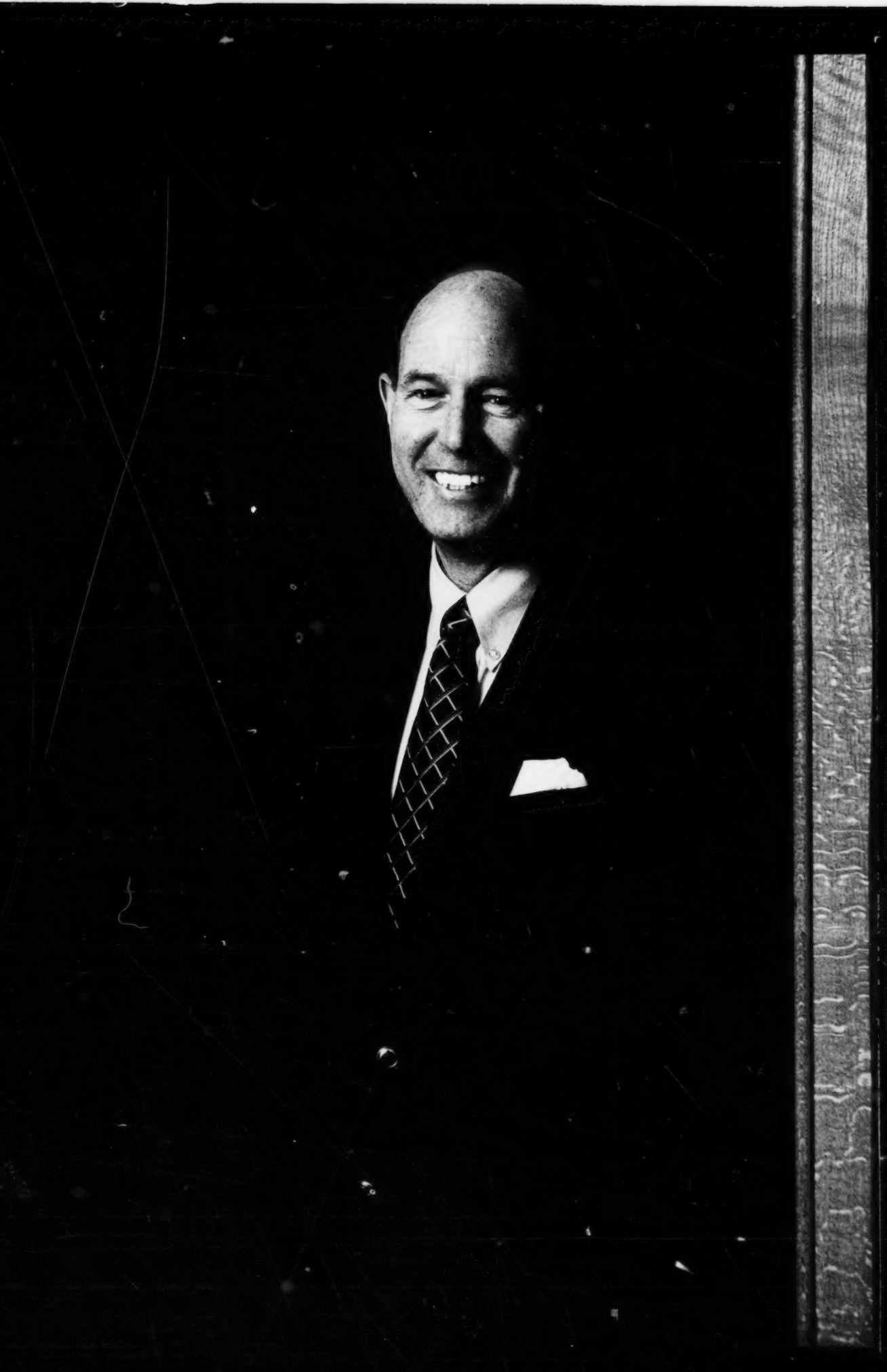

MESSAGE FROM THE GOVERNOR

In 2005, the Bank of Canada celebrated its 70th anniversary. Since the Bank opened its doors in March 1935, it has evolved into a national institution at the heart of Canada's economy. We had a lot to celebrate in 2005—particularly our progress over the past 70 years and our continuing contribution to the economic and financial well-being of Canadians.

The preamble to the Bank of Canada Act sets out our major objectives. It reads:

> *... it is desirable to establish a central bank in Canada to regulate credit and currency in the best interests of the economic life of the nation, to control and protect the external value of the national monetary unit and to mitigate by its influence fluctuations in the general level of production, trade, prices and employment, so far as may be possible within the scope of monetary action, and generally to promote the economic and financial welfare of Canada.*

While our country and our economy have grown and evolved considerably since 1935, the Bank of Canada's mandate continues to serve Canada and Canadians very well. How the Bank conducts its business has changed over time, but our objectives remain the same.

The Bank fulfills its mandate through its activities in four business lines: monetary policy, currency, the financial system, and funds management.

Monetary Policy

The Bank's conduct of monetary policy is key to fulfilling its mandate. Our experience, like that of other central banks around the world, has taught us that the best contribution that monetary policy can make to strong and sustained economic growth is to keep inflation low, stable, and predictable.

In 1991, we agreed with the Government of Canada on a formal framework for targeting inflation. Since 1995, the Bank has used this framework to keep inflation at the 2 per cent midpoint of a 1 to 3 per cent range. Achieving and maintaining this target has not only kept inflation under control, it has also helped to reduce fluctuations in production and employment.

Canada's economic performance in 2005 reflects this. Our economy was running very close to its production capacity, and unemployment was at a 30-year low. Although total consumer price inflation fluctuated in response to energy shocks in 2005, underlying (or core) inflation remained close to the 2 per cent target. Inflation expectations also remained solidly anchored at 2 per cent.

Our monetary policy helps the economy to adjust to external events and remain resilient to shocks from abroad. International developments and movements in the external value of the Canadian dollar can significantly affect Canada's foreign trade and overall economic growth. Through our research and analysis, we aim to better understand the forces at work on our economy and to decide on an appropriate monetary policy response. We do this always with the aim of keeping inflation low, stable, and predictable and the economy expanding at a steady, sustainable pace.

Currency

Since 1935, the Bank of Canada has been designing and issuing Canada's bank notes. It is our responsibility to produce secure, high-quality paper currency that Canadians can use with confidence. During recent years, counterfeiting of Canadian notes has been one of our biggest challenges, as high-quality reprographic technology, such as colour photocopiers and scanners, has become widely available. As part of our strategy to protect the integrity of Canada's bank notes, we have been issuing a new series of notes with advanced security features.

We have also worked with our partners in the law-enforcement, retail, and hospitality sectors to develop a comprehensive national strategy for counterfeit deterrence. This strategy has started to pay dividends—counterfeiting levels began to decline in 2005, although they remain a challenge. We will continue to pursue and expand our anti-counterfeiting initiatives, with the help of our partners and with the support of Canadians.

Financial System

In many ways, the central bank is at the centre of Canada's financial system. In the 1950s, we provided the impetus for the development of a Canadian market for government bills, bonds, and other short-term securities. Today, we oversee the clearing and settlement systems that financial institutions use to settle their daily transactions. The Bank of Canada is also the "lender of last resort"—the ultimate provider of liquidity to the financial system.

The Bank plays a key role in improving the financial welfare of Canada, as mandated in the Bank of Canada Act, by promoting the stability and efficiency of the country's financial markets. We do this through research, analysis, and dialogue with other policy-makers and financial system participants.

The Bank promotes increased efficiency in the Canadian financial system because we know that an efficient system facilitates the allocation of scarce resources to their most productive uses in the economy. This, in turn, helps generate higher standards of living for Canadians. An efficient financial system also helps the Bank in its conduct of monetary policy. When we set the target for the overnight interest rate eight times a year, markets and financial institutions transmit the effects of those interest rate decisions to the economy. The financial system also provides us with critical information and feedback about what is happening in the Canadian economy.

Funds Management

In addition to our responsibilities in Canada's financial system, the Bank is also the fiscal agent for the Government of Canada. In this role, we contribute to the efficient management of the federal government's finances. The Bank provides policy advice to the government and manages its cash balances and foreign exchange reserves, as

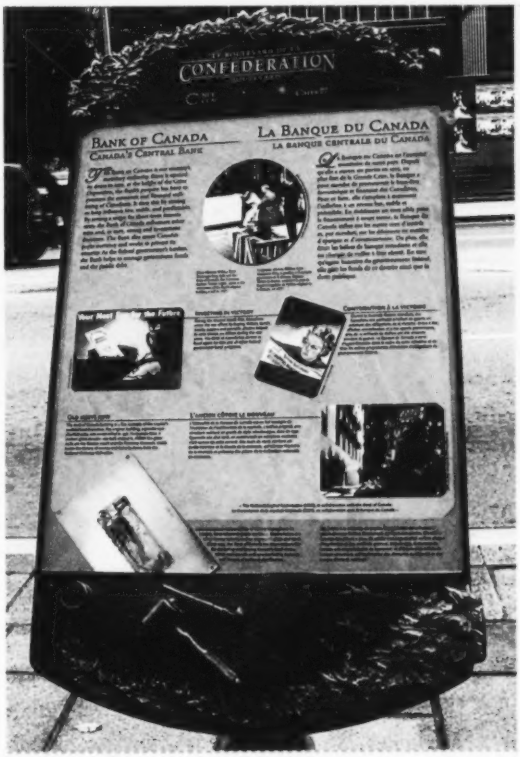

well as the issuance of Government of Canada debt instruments.

We continue to increase our research and analytic capacity in these areas, and have invested in corporate infrastructure to enhance our decision making and risk management, and to improve service.

Organization and Management

This year, we will reach the end of our 2003–06 medium-term plan, which sets out the strategic priorities needed to fulfill our policy requirements and corporate responsibilities.

Throughout 2005, the Bank continued to work at achieving the outcomes identified in the plan in the most cost-effective way. We have every reason to believe that, by the end of 2006, we will have accomplished almost all of our plan's strategic objectives.

We are now engaged in preparing our next medium-term plan and are focusing on the following challenges:

- Improving our analytic capabilities and the databases necessary for our financial system and monetary policy research;
- Assuring continuity of operations, especially for banking services;
- Investing appropriately in information technology;
- Developing more secure currency, which includes preparing for the next series of bank notes;
- Maintaining best practices in corporate governance;
- Attracting, developing, and retaining the highly skilled staff that we need in order to continue to achieve excellence.

Throughout its history, the Bank of Canada's reputation and success have always relied on the skill, dedication, and professionalism of its staff. As a public institution and as a workplace, we continue to take our bearings from our commitment to Canadians, to excellence, and to one another. I want to personally thank the Bank's employees for their outstanding work in 2005. I also want to thank the members of the Board of Directors for their continuing guidance and support.

As Canada's central bank, we will continue to be accountable to Canadians and to fulfill our mandate to promote the economic and financial welfare of this country and its citizens.

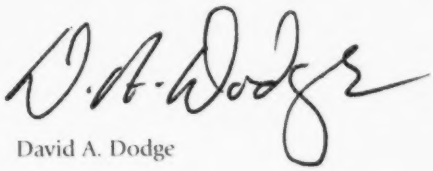

David A. Dodge

BOARD MEMBERS *admire the National Capital Commission plaque located across from the Bank of Canada's head office on Ottawa's Wellington Street. This area is part of "Confederation Boulevard," a ceremonial route that runs through the heart of the Capital.*

ORGANIZATION AND GOVERNANCE

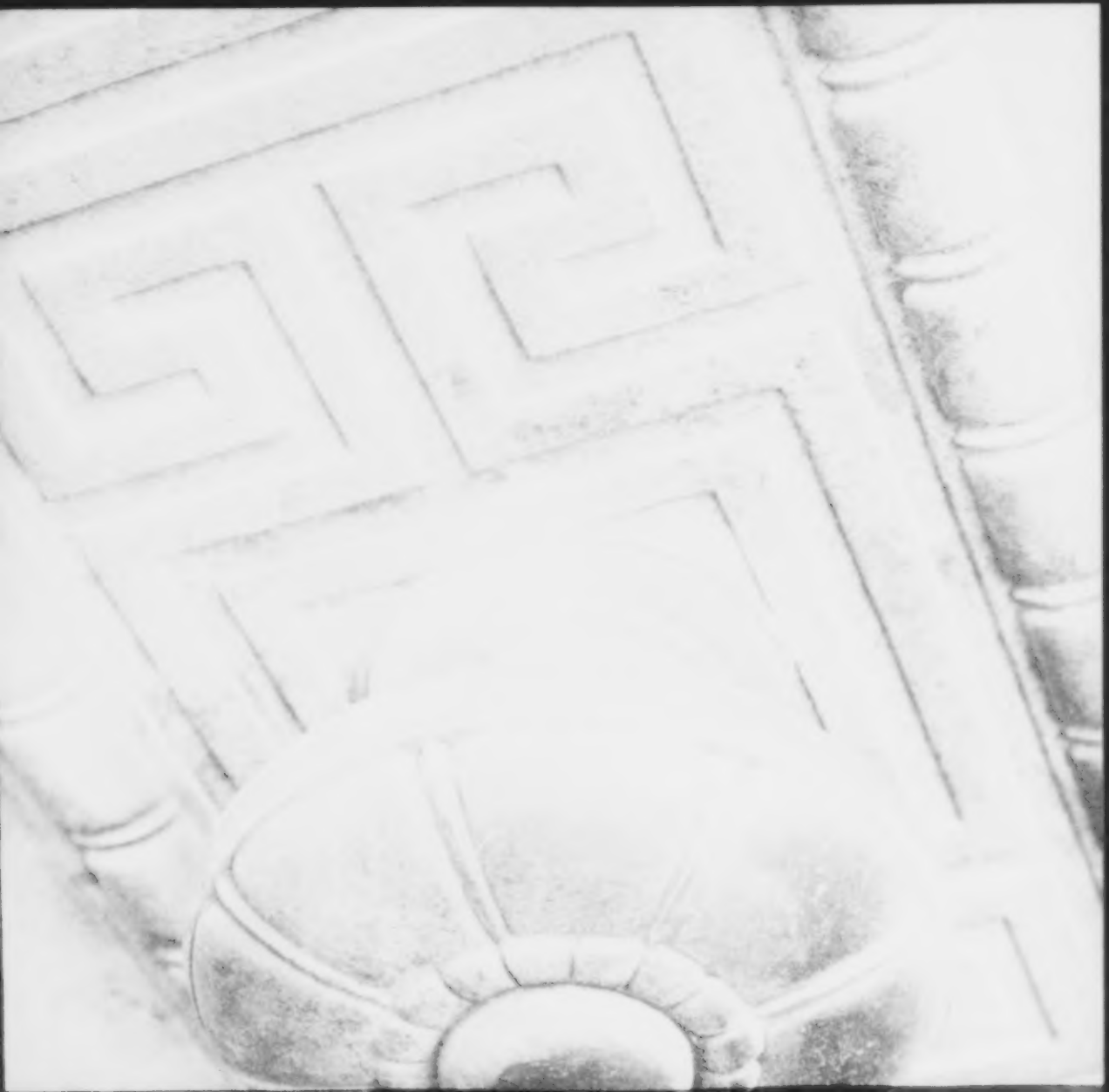

106-03807/

THE BUSINESS OF THE BANK

The Bank of Canada opened for business in 1935 with a mandate critical to the economic well-being of all Canadians that has remained essentially unchanged over the years. The Bank aims to keep inflation low, stable, and predictable; to supply safe and secure bank notes; to promote a stable and efficient financial system; and to oversee key clearing and settlement systems. Since its creation, the Bank has also been the Government of Canada's fiscal agent, managing its foreign exchange reserves and the public debt.

The work of the Bank is accomplished by a staff of 1,200 employees dedicated to excellence. The majority of the staff is located at the head office in Ottawa, while about 100 others are at operations centres in Toronto and Montréal. As well, about 50 employees work on a range of economic, financial market, and currency issues at regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal, and Halifax. The Bank also has a financial markets representative in New York.

Managing Risk at the Bank

The Bank has a well-established, integrated risk-management framework for identifying, managing, and monitoring key areas of risk, including business, reputational, financial, operational, and security risks. Through an annual self-assessment process, senior managers identify and assess the key risks that could impede the fulfillment of the Bank's responsibilities and the achievement of its objectives. Cost-effective, risk-mitigation strategies are put in place to manage and monitor these risks. The Board of Directors oversees these processes. The Bank also has an Audit Department, which reports functionally to the Audit Committee of the Board. The Department conducts periodic reviews of Bank operations, including the Bank's risk-management process, to assess the appropriateness and effectiveness of the systems of internal control implemented by management to mitigate risk, and thus to provide reasonable assurance that objectives will be achieved.

In addition, the Bank has a Financial Risk Office, independent of operations, that is responsible for monitoring and reporting to the Department of Finance and to the Bank on risks and investment performance arising from the management of the government's debt and foreign reserves.

The Bank keeps abreast of international best practices in the area of risk management. Staff members have presented the Bank's risk-management practices at conferences in Canada and abroad.

GOVERNING COUNCIL

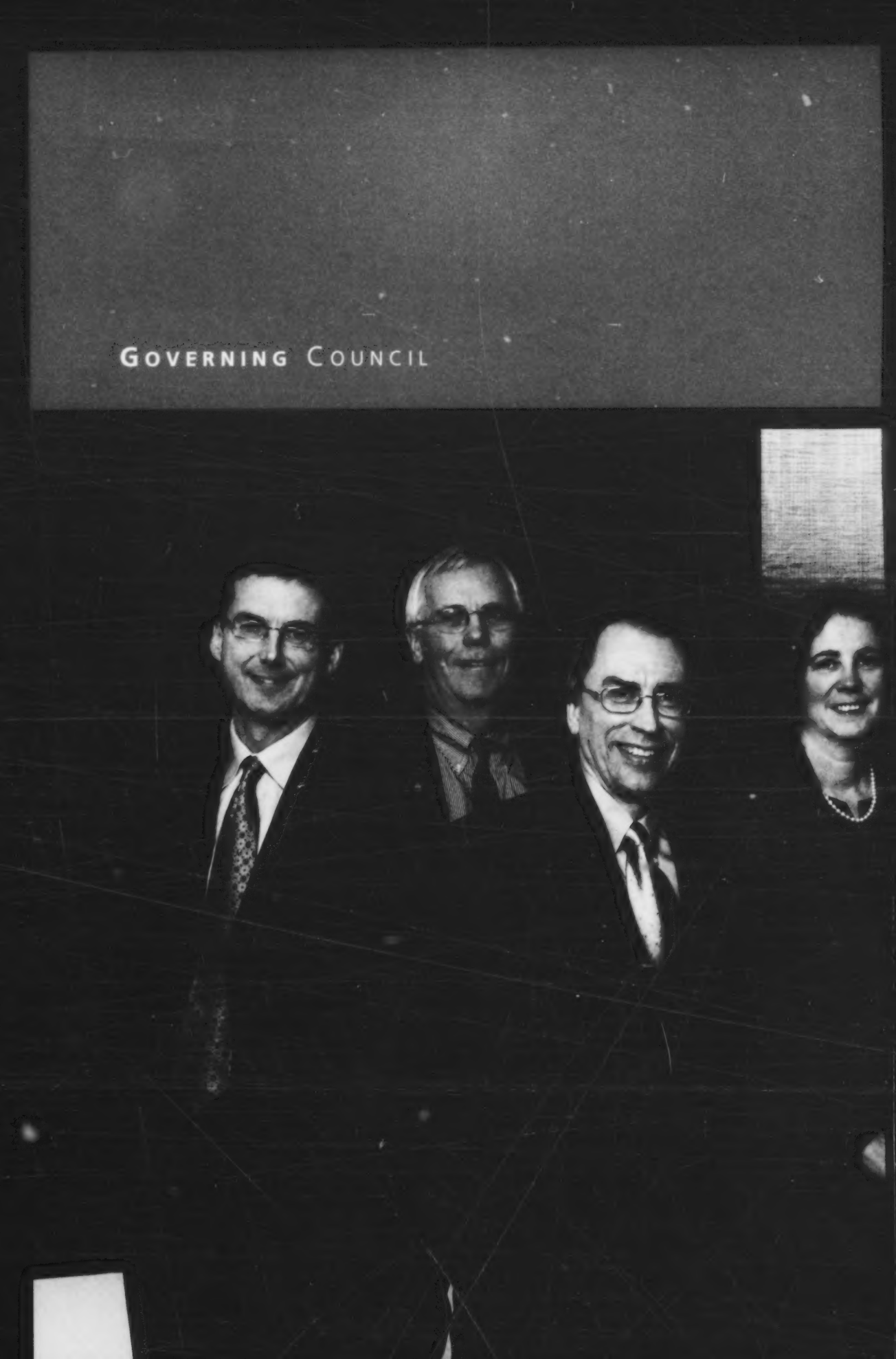

(left to right)

Tiff Macklem
Deputy Governor

Paul Jenkins
Senior Deputy Governor

David Longworth
Deputy Governor

Sheryl Kennedy
Deputy Governor

David Dodge
Governor

Pierre Duguay
Deputy Governor

The Governing Council *takes collective responsibility for monetary policy. The Governing Council, along with the General Counsel/Corporate Secretary (Mark Jewett), the Chief of the Communications Department (Denis Schuthe), and the Adviser responsible for Regulatory Analysis (Clyde Goodlet), make up the Bank's Financial System Committee.*

Corporate Governance

Progress on the medium-term plan

A key element in the Bank's accountability framework is the development, implementation, and monitoring of a medium-term plan. The current plan, which extends from 2003 through 2006, sets out ambitious objectives in the areas of leading-edge research, building partnerships with outside organizations and individuals, creating more secure bank notes, and continuing to improve the Bank's effectiveness as a public institution.

Looking towards the final year of the plan in 2006, the Bank took stock of the progress made and began the process of identifying strategic priorities for the next plan, which will be finalized this year.

The current assessment is that the plan is on track and that the Bank will have achieved almost all of its strategic objectives by the end of the planning period. In the area of monetary policy, the goals of maintaining inflation within the target range and increasing research in areas critical to the Bank's policy needs have been met. Considerable progress has also been made in implementing a strategy to improve the security of bank notes, and counterfeiting levels have started to decline, although they remain unacceptably high. The Bank has successfully implemented improved governance practices and increased operational

Executive Management Committee

Sheila Niven, *Chief of the Corporate Services Department*
Tiff Macklem, *Deputy Governor*
Paul Jenkins, *Senior Deputy Governor*
David Longworth, *Deputy Governor*
Mark Jewett, *General Counsel, Corporate Secretary*
Sheryl Kennedy, *Deputy Governor*
David Dodge, *Governor*
Pierre Duguay, *Deputy Governor*
Sheila Vokey, *Chief of the Financial Services Department*
Janet Cosier, *Adviser on Strategic Planning and Risk Management*

The Executive Management Committee *is responsible for matters related to the strategic direction and management of all the functions of the Bank.*

efficiencies in the areas of funds management and retail debt. The Bank has also made significant progress in meeting its objectives for promoting the stability and efficiency of the financial system. In each area, open communication enhanced the effectiveness of the Bank's work.

Management of the Bank

The Board of Directors, as defined in the Bank of Canada Act, contributes to the governance of the Bank mainly in the areas of finance, human resources, and administration. More specifically, the Board is responsible for appointing and evaluating senior management, overseeing the strategic planning and budget processes, and promoting effective corporate governance practices. The Board also monitors internal-control frameworks and provides oversight and advice on how the Bank fulfills its responsibilities under the Act. The Governor, who chairs the Board, is responsible for monetary policy and the other businesses of the Bank. For these functions, and to support the work of the Board, the Governor draws on the Governing Council and the Executive Management Committee, whose members contribute expertise related to the Bank's business lines and corporate administration. The Governing Council meets regularly to be briefed on economic matters and to make decisions, announced on eight scheduled dates each year, on the target overnight interest rate. The Executive Management Committee oversees all the operations of the Bank and ensures that matters related to its strategic direction and management receive close attention at the executive level. The Financial System Committee takes policy decisions in areas specific to the Bank's responsibility in the financial system.

Board of Directors

The Board works towards best governance practices and has taken special note of the report by the federal government on its review of Crown corporation governance. Given the Bank's unique governance framework (reflecting its responsibilities in the conduct of monetary policy), the measures in the report do not apply to the Bank. Nevertheless, the Board intends to adhere to the principles underlying the report in order to ensure that the Bank's corporate governance practices continue to be leading edge.

The Board has six standing committees to deal with matters brought before it for consultation or decision. In 2005, the terms of reference of each Committee were reviewed, as well as the policies related to the Board. On occasion, an Advisory Group of several directors is created to provide a forum for discussion of issues of particular interest. At this time, two Advisory Groups exist to discuss currency and pension matters.

- Executive Committee,
  Chair – David Dodge (Governor)
- Corporate Governance and
  Nominating Committee,
  Chair – Spencer Lanthier (Lead Director)
- Human Resources and Compensation
  Committee, Chair – Daniel Gallivan
- Audit Committee,
  Chair – Spencer Lanthier
- Planning and Budget Committee,
  Chair – Jean-Guy Desjardins
- Pension Committee,
  Chair – Paul Jenkins (Senior Deputy Governor)

Directors are paid according to a fee structure recommended by the government and approved by Order-in-Council. For 2005, the total remuneration to independent directors was $297,700.

Board Stewardship in 2005

The Board's Corporate Governance and Nominating Committee continued the practice, established last year in response to a government initiative, of contributing to the identification of candidates for nomination as directors to the Board. The Committee engaged an executive recruitment firm to assist in this process, which led to the appointment of several new directors to fill vacancies on the Board and to replace directors whose terms had expired.

THE BOARD OF DIRECTORS

(left to right)

Ronald J. Keefe
President and CEO
Diagnostic Chemicals Limited
Charlottetown, Prince Edward Island
Appointed in October 2003

Paul Jenkins
Senior Deputy Governor

Daniel F. Gallivan
CEO and Managing Partner
Cox Hanson O'Reilly Matheson
Halifax, Nova Scotia
Appointed in August 2000

Barbara Hislop
Corporate Director
Vancouver, British Columbia
Appointed in March 1998

J. Spencer Lanthier
Lead Director
Corporate Director
Toronto, Ontario
Appointed in March 2000

Thomas J. Rice
Chairman, Jovian Capital Corp.
Winnipeg, Manitoba
Appointed in June 2005

Paul D. Dicks (seated)
Counsel, Benson Myles
St. John's, Newfoundland and Labrador
Appointed in December 2002

Gilles Lepage
Corporate Director
Edmundston, New Brunswick
Appointed in May 2005

Ian E. Bennett
Deputy Minister of Finance
Member Ex Officio

Jean-Guy Desjardins
Chairman and CEO, Cemsa Inc.
Montreal, Quebec
Appointed in March 2003

Kit Chan
President, Canada Education Inc.
Calgary, Alberta
Appointed in April 1999

Jocelyne Pelchat (seated)
President and CEO, Entreprises Pierrot Vente Inc.
Sutton, Quebec
Appointed in February 2003

David Dodge
Governor

James S. Hinds
Partner, Hinds and Sinclair
Sudbury, Ontario
Appointed in March 1998

David T. Barnard
President and CEO, Cameco
Regina, Saskatchewan
Appointed in February 2001

The Board was active in guiding the Bank's evaluation of its progress towards achieving the objectives of the medium-term plan. The Board has also engaged in several stages of consultation towards the development of a new medium-term plan, to be presented for approval in 2006.

Over the year, the Board provided guidance on a number of initiatives relating to the effective management of the Bank's human resources, including a review of direct compensation and of measures to respond to the results of a staff survey on the work environment. The Board also engaged in an annual review of succession planning to ensure effective continuity in the management of the Bank. As part of this responsibility, the Board met regularly with senior staff of the Bank through presentations to the Board, as well as through more informal events.

An important part of the Board's oversight is carried out through the Audit Committee, which is chaired by an independent director and consists of independent directors with particular knowledge of financial matters. The Audit Committee is responsible for overseeing the Bank's internal control and risk-management framework and for ensuring that the external and internal audit functions are carried out in an appropriate manner.

The external auditors report directly to the Audit Committee. The Chief Internal Auditor reports functionally to the Audit Committee and administratively to the Office of the Governor. The Audit Committee meets privately (without management present) with the Chief Internal Auditor and with the external auditors on a regular basis, and has the authority to engage outside expertise as required. In 2005, the Board supported continuing efforts to proactively disclose such information as contracts and travel costs on the Bank's website.

The Board's oversight of financial matters and risk management included their participation in the Pension Committee, which provides regular updates to the Board and to plan members regarding the pension plan's investment and administrative arrangements. The Board also received updates on the Bank's plans and actions to ensure the continuity of internal operations and briefings on its role in operations supporting payment and settlement systems.

The Board's broad oversight responsibility also includes monitoring the effectiveness of the process for formulating monetary policy. To this end, the Board met in private session with Special Adviser, Christopher Ragan, an academic whose knowledge of macroeconomics contributed to his advice to the Bank's management for a one-year period ending in July 2005.

In 2005, the Board continued its long-standing practice of holding private sessions of independent directors at the conclusion of each Board meeting, chaired by the Lead Director, to promote full discussion without management present. Finally, as an annual practice, the Board conducted a self-evaluation of its own stewardship to ensure that best practices of corporate governance are incorporated in its plans.

BOARD OF DIRECTORS *meeting*

AN ACCOUNT OF **OUR STEWARDSHIP**

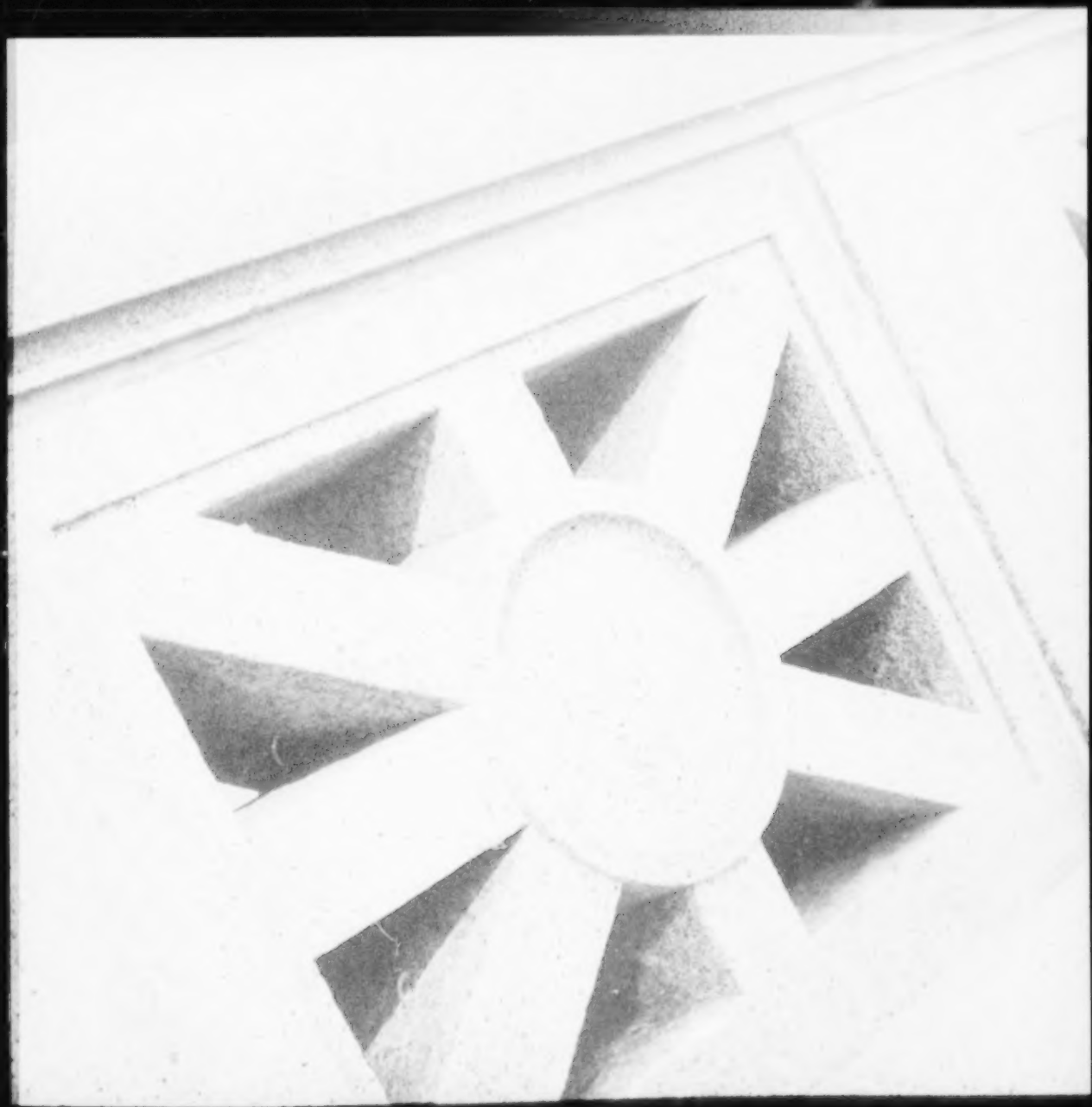

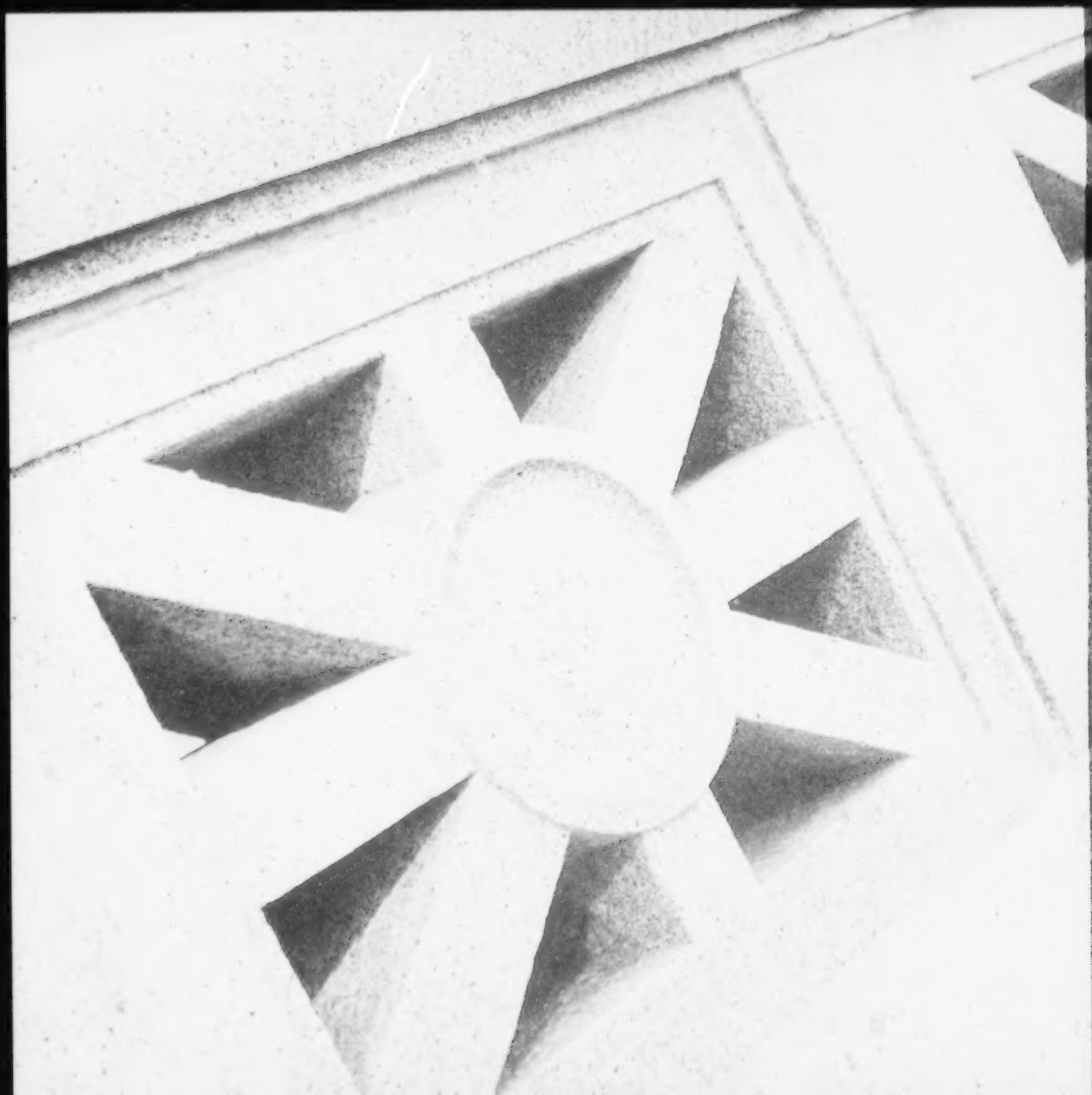

MONETARY POLICY

"The existing [inflation-targeting] regime has widespread public support, which the Bank has effectively nurtured with continued improvements in policy transparency, most recently by providing more detail on the outlook and surrounding uncertainties in its Monetary Policy Report*."*

— 2006 Article IV Consultations with Canada
(Preliminary Conclusions of the IMF Mission, 28 November 2005)

Canada's monetary policy framework has evolved in the 70 years since the Bank of Canada was founded. The inflation-targeting framework that began in the early 1990s has proven to be the most durable and most successful in Canadian monetary policy history, and the basic elements of this approach have since been adopted by a growing number of industrialized and emerging-market economies.

This monetary policy framework, which combines a clear inflation objective and a flexible exchange rate, and its conscientious implementation by the Bank of Canada have played an important role in Canada's strong macroeconomic performance over the past decade. By pursuing a policy of low, stable, and predictable inflation, the Bank has contributed significantly to the economic well-being of Canadians. The inflation-control target range for the consumer price index (CPI), established by the government and the Bank of Canada in 1991, continues to be a key element in achieving this goal and in furthering the Bank's accountability to Canadians. By consistently targeting the 2 per cent midpoint of the 1 to 3 per cent range, the Bank promotes greater economic stability and eliminates the distortions associated with high and unpredictable inflation.

In 2005, despite volatility in the prices for crude oil and natural gas, CPI inflation remained within the target range except for one month. Continued close assessment of international and domestic developments, supported by a base of longer-term research, contributed importantly to this outcome.

Meeting the Inflation Target

Most of the major challenges faced by the Bank of Canada over the past 12 months stemmed from international events. High and volatile prices for crude oil and natural gas, continuing competitive pressures from abroad, and further movements in major currencies, including the Canadian dollar, all served to complicate the task of conducting monetary policy. Despite these challenges, the Canadian economy performed well. Growth of the gross domestic product rebounded from the temporary easing observed in the latter part of 2004 and early 2005, and aggregate output remained near the capacity limits of the economy throughout the year.

Consumer Price Index

Year-over-year percentage change

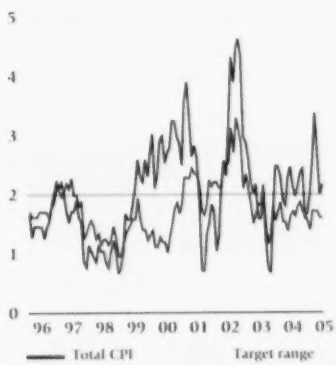

* CPI excluding eight of the most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

Senior Deputy Governor Paul Jenkins and Governor Dodge *on their way to a press conference following the release of the October* Monetary Policy Report.

Inflation, as measured by the total CPI, displayed considerable volatility and moved temporarily above the 3 per cent upper limit of the inflation-control range in September, in response to a significant jump in gasoline prices. This was quickly reversed in subsequent months, however, as energy prices returned to somewhat lower (albeit still high) levels. Underlying inflation, as measured by the core CPI index, was remarkably steady through the entire period and stayed within a narrow range of 1.4 to 1.8 per cent—averaging just slightly below the 2 per cent midpoint of the target range.

This apparent stability at the aggregate level of the economy masked considerable movement and change at the sectoral and regional levels. The appreciation of the Canadian dollar, continuing downward pressure on the prices of many goods and services subject to import competition, and rising prices for oil, natural gas, and metals, have resulted in a widespread, and often difficult, process of adjustment across the country.

Producers and exporters of many raw materials and resource-based intermediate goods have benefited from strong world demand and high world prices for energy and other commodities, while many manufacturers of finished goods and some service providers (e.g., tourism) have seen their competitive positions eroded by the stronger Canadian dollar and by increased competition from China and other emerging-market economies. The same rising commodity prices that have helped some industries and regions have pushed up production costs and squeezed profit margins elsewhere.

One of the important lessons of monetary policy is that it has to be forward looking and focused on economic outcomes expected at the aggregate level over the next one to two years. Central banks have only one policy instrument at their disposal. For the Bank of Canada, this instrument is the target overnight interest rate that it sets eight times a year on a pre-announced schedule, with a view to influencing the pace of economic activity and,

hence, inflation for the country as a whole. Over the period October 2004 to August 2005, the Bank kept its overnight interest rate unchanged at the relatively low level of 2 ½ per cent, in order to move inflation back to 2 per cent and to facilitate the adjustment to international events described above. In September, October, December, and January, the Bank removed some of the monetary stimulus that it had provided to the system, as evidence began to accumulate that the adjustment process was proceeding well and that the economy was operating, and was expected to continue to operate, near its capacity limits.

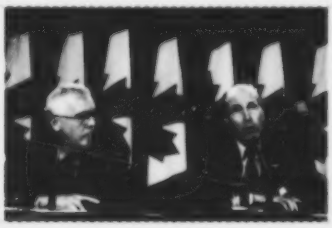

Assessing International and Domestic Developments

A timely and thorough review of the latest economic and financial data is an essential part of the monetary policy formulation process. Since Canada is a very open economy, both with respect to trade and capital markets, it is not sufficient to concentrate simply on domestic developments. Most of the shocks that hit the Canadian economy, as noted earlier, are external, and their effects must be anticipated to the extent possible in order to achieve an appropriate policy setting. Much of the information relating to the global economy and incorporated into the Bank's current analysis is drawn from external sources, such as the Bank for International Settlements, the International Monetary Fund, and the Organisation for Economic Co-operation and Development, as well as from data published by national authorities in foreign countries. This information is supplemented, in important ways, by intelligence obtained at international meetings and conferences, and through the Bank's active participation in groups such as the G-7, the G-10, and more recently, the G-20.

To make efficient use of the Bank's international resources, it is important to focus them on areas and issues of particular interest. The relevant set will evolve through time, although some issues, such as the performance of the U.S. economy, are always important for Canada. Issues that received special attention in 2005 included the risks related to global financial imbalances; the strength and sustainability of output growth in Asia; the future course of world commodity prices; the likely effects of high and volatile energy prices on global growth and inflation; and the forces underlying recent exchange rate movements. Forecasting and risk analysis associated with the evolution of the U.S. economy were assisted in 2005 by a new econometric model called MUSE (Model of the United States Economy), which was introduced by Bank economists early in the year and presented at numerous international conferences.

The value of any information about the global economy rests largely on its contribution to understanding and forecasting developments in our own economy. Insights and information gathered abroad are therefore combined with an extensive examination of the Canadian economy, using data drawn from Statistics Canada, as well as from many other private and public sources. The centrepiece of the Bank's policy-formulation process is the Canadian projection exercise, which is conducted every three months. Until recently, this was done using QPM, the Bank's Quarterly Projection Model. This exercise is supplemented by information from smaller, special-purpose models that focus on specific regions and sectors of the economy, as well as on numerous financial indicators, such as money and credit flows. Projections and policy-simulation exercises have also benefited from the introduction of a new

Bank of Canada Fellowship Program

Launched in 2002, the Bank's Fellowship Program is designed to recognize and encourage leading-edge research in areas critical to the Bank's mandate: macroeconomics, monetary economics, international finance, as well as the economics of financial markets and institutions (including issues related to financial stability). Successful candidates receive an annual stipend for a renewable five-year period, together with additional funds for research assistance and related expenses.

The 2005 Fellowship was awarded to Professor Paul Beaudry, who is internationally recognized for his work in the field of macroeconomics, particularly labour markets, business cycles, and economic growth.

FELLOWSHIP RECIPIENT FOR 2005, *Professor Paul Beaudry of the University of British Columbia (centre), with Governor Dodge and Senior Deputy Governor Paul Jenkins.*

model of the Canadian economy called TOTEM (Terms of Trade Economic Model), which has recently been developed by Bank staff and which was run in tandem with QPM through the first three quarters of 2005, before being adopted as QPM's replacement in December. The finer sectoral decomposition that TOTEM provides will help current analysis and improve the reliability of the Bank's projections.

Another important way in which the Bank monitors the domestic economy is the quarterly survey conducted by the Bank's regional offices, using a rotating sample of about 100 firms across Canada. Firms are chosen so that the sample is representative of the structure of the Canadian economy. The Bank began publishing the results of these surveys in 2004 in the quarterly *Business Outlook Survey*. Firms are asked a standard set of questions relating to near-term sales expectations, employment and investment intentions, potential capacity constraints, and inflation expectations. Special questions, including (most recently in January 2005) the reaction of Canadian companies to a stronger Canadian dollar, are also asked occasionally on particularly topical issues. Research has shown that the survey provides useful and timely information, supplementing that available elsewhere and serving as a valuable check on our other, more traditional, analyses.

Carrying Out Longer-Term Research

The Bank's monitoring and current analysis activities are combined with an ambitious program of longer-term research, designed to deepen our understanding of how the economy operates and to improve the process of monetary policy formulation and implementation. Although the returns to longer-term research are not immediately apparent, they are significant, and ultimately contribute to better economic performance.

The primary focus of the Bank's research activities in 2005 was inflation targeting—particularly issues surrounding the renewal of the Bank's inflation-targeting agreement with the government. The existing five-year agreement is up for renewal in 2006, and several studies have been undertaken to identify any further refinements that could be introduced to these arrangements. While the present arrangements appear to be working well and are broadly similar to those adopted by other inflation-targeting countries, a number of questions were, nevertheless, examined. These included issues such as what inflation rate should be targeted, how wide the target-control range should be, whether a different price index should be used, the role of asset prices, the potential benefits of price-level targeting, and the advantages of a

more flexible target horizon. Many of these issues were reviewed at a conference hosted by the Bank last spring, titled "Issues in Inflation Targeting."

The Bank's longer-term research activities have not been limited to inflation targeting, however. Other important topics related to the Bank's monetary policy function were also examined. These included work on the transmission of exchange rate and commodity price shocks to different sectors of the economy; the economic forces underlying movements in the Canadian dollar and other major currencies; the causes and possible consequences of growing international imbalances; and the linkages between financial sector developments and the output and inflation performance of the economy. A more detailed description of the Bank's research program and its major themes can be found on the Bank's website at <www.bankofcanada.ca/en/fellowship/highlights_res.htm>.

In addition to producing its own research, the Bank is also actively engaged in sharing its work and learning from others. An important part of this effort during the past year involved hosting and/or organizing conferences and workshops, often co-sponsored with another central bank or a Canadian university, on topics such as the behaviour of international financial markets, the determinants of exchange rates, the impact of data revisions on forecast accuracy, and the effects of financial frictions on the real economy. The Bank also organized several special sessions at the annual meetings of the Canadian Economics Association in Hamilton that recognized the important work of the Bank's Fellowship recipients and celebrated the Bank's 70th anniversary. An annual workshop, called the Canadian Macroeconomic Studies Group, is also organized with assistance from the Bank. The 2005 workshop took place in Vancouver and featured the work of several noted economists.

Operating Expenses

The current medium-term plan set out to strengthen the Bank's capacity in research, its analysis of sectoral issues in the Canadian economy, and its regional operations across the country. Since 2002, operating expenses have increased by an average annual rate of 6 per cent, reflecting investments in these priority areas.

For 2005, operating expenses for the monetary policy function were $60.6 million, or approximately 20 per cent of the Bank's total operating expenses. This represents an increase over 2004 of approximately $6 million, and results primarily from recognizing the higher costs associated with employee future benefits, as well as investment in the Bank's information technology systems.

Operating Expenses

Monetary Policy Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

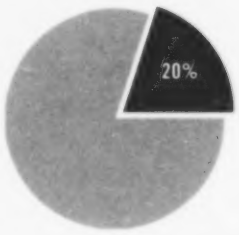

APPEARING BEFORE *the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce*

Currency Museum Celebrates 25th Anniversary

The Currency Museum opened its doors in Ottawa on 5 December 1980. To celebrate its 25th anniversary, the Museum launched a special exhibit, *Jubilation*!

Located on the ground floor of the Bank's original headquarters building, the Museum's galleries invite visitors to learn about the evolution of money through artifacts from the National Currency Collection. It exhibits various forms of money, including wampum and the playing card money of New France, and explains the concepts of inflation and monetary policy.

Approximately 37,000 people, including an ever-increasing number of school groups and families, visited the Museum in 2005. Travelling exhibitions attracted 30,000 visitors across the country, and the Museum's website drew 250,000 hits.

CURRENCY

The Bank of Canada is responsible for meeting the needs of Canadians for quality bank notes that are readily accepted and secure from counterfeiting. Over the past several years, the widespread availability of reprographic technology has contributed to increased levels of counterfeiting in Canada. In response, the Bank adopted a strategy to secure Canadian bank notes, which is based on enhancing security, building awareness of security features, and promoting compliance.

The Bank has made significant progress in securing Canada's bank notes. In 2005, it upgraded the security features on the *Canadian Journey* series $10 note; increased the training in counterfeit detection offered to retailers and cash handlers; and engaged law-enforcement agencies to increase counterfeit deterrence. The initial impact of the strategy became evident in 2005. Although counterfeiting levels remained high, they declined from those of the previous two years. With the cumulative effect of the strategy and additional initiatives going forward, counterfeiting levels are expected to decrease further.

Enhancing Bank Note Security

In keeping with its strategy to secure bank notes, the Bank continued its efforts to complete the *Canadian Journey* series of bank notes that carry the enhanced security features introduced on the new $20, $50, and $100 notes in 2004. With the issue of the upgraded *Canadian Journey* series $10 note on 18 May 2005, all but one of Canada's five current note denominations have the new security features. The Bank plans to issue an upgraded *Canadian Journey* series $5 note in the autumn of 2006.

Research and Development: International Collaboration

Currency research and development is of particular interest to central banks, security printers, and manufacturers and suppliers of reprographic and note-handling equipment. In 2005, the Bank supported the International Currency Conference in Montréal by hosting visits to its facilities and delivering four presentations to an audience of representatives from central banks, bank note security suppliers, and other key players in the industry.

To enhance its research capacity, the Bank also continued to participate in several international forums.

Central Bank Counterfeiting Deterrence Group

Established in 1993 by the governors of the G-10 central banks, the current mandate of this group is to deploy a system that would prevent personal computers and digital-imaging tools from being used to copy bank notes.

Pacific Rim Banknote Printers' Conference

Established in 1973, members representing printers and note-issuing authorities from 16 countries exchange information and research on bank note design, production, distribution, and security.

Four Nations Advanced Counterfeit Deterrence Group

Established in 1978, this group, with representatives from the Bank of England, the Banco de México, the Reserve Bank of Australia, and the Bank of Canada, shares knowledge and conducts joint research on various currency issues.

Security Features on Bank Notes in the *Canadian Journey* Series

❶ Holographic stripe

As the angle of the note changes, brightly coloured numerals (10, 20, 50, or 100) and maple leaves "move" within this shiny metallic stripe on the front of the note. Colours shift from gold to green to blue and other hues.

❷ Watermark portrait

Watermarks are part of the paper itself and can be seen from both sides of the note. When the note is held up to the light, a small, ghost-like image of the portrait on the note is revealed, along with a number indicating the denomination.

❸ See-through number

Irregular marks printed on the front and back of the note, between the watermark and the large denomination numeral, form a complete and perfect number 10, 20, 50, or 100 when the note is held up to the light.

❹ Windowed colour-shifting thread

A series of exposed metallic dashes on the back of the note shift from gold to green when the note is tilted. This security feature looks like a continuous, solid vertical line visible from both sides, when the note is held up to the light.

❺ Enhanced ultraviolet feature

Under ultraviolet light, the text BANQUE DU CANADA 10 (or 20, 50, or 100) BANK OF CANADA glows over the portrait in interlocking colours of yellow and red on the front of the note, and fibres that appear randomly on both sides of the note glow red or yellow.

The Bank of Canada recommends checking more than one feature. To view these features, visit the Bank's website at <www.bankofcanada.ca/en/banknotes>.

With the assistance of Canadian financial institutions, the Bank conducted an aggressive program to replace bank notes from earlier series with those of the new *Canadian Journey* series. By the end of 2005, just over one-half of all notes in active circulation were from the new series. It is expected that by the end of 2006, nearly three-quarters of all notes in active circulation will be from the *Canadian Journey* series.

Designing and developing secure bank notes that can withstand the ever-advancing development of reprographic technology is technically complex. In 2005, the Bank mapped out its multi-year research and development plan for the next generation of bank notes with a view to staying ahead of counterfeiters. The Bank will also continue to monitor the demand for bank notes relative to other means of payment.

Building Awareness of Security Features

The best security features are effective only to the extent that they are used for verification. With the launch of the upgraded *Canadian Journey* $10 note in 2005, the Bank pursued its targeted communications campaign to increase awareness of the security features and encourage retailers to verify bank notes routinely.

The Bank developed and delivered training programs on counterfeit detection. Primarily through the Bank's regional offices, approximately 12,000 individuals received direct training. The Bank also worked with law-enforcement agencies and retail associations to enhance the knowledge of cash handlers on security features and their use. Equipped with a new Trainer's Resource Kit developed by the Bank, trainers in retail and law-enforcement organizations conducted about 500 training sessions for cash handlers. The Bank's web-based training and information, updated to reflect the upgraded $10 note, continued to be a useful tool for cash handlers.

The Bank's Currency Museum in Ottawa also promoted awareness of the security features on bank notes. Its travelling exhibit on the *Canadian Journey* note series and its school program on bank note design, development, and use continued to be popular. All Museum tours included training in counterfeit detection.

PREVENTION, A SOUND INVESTMENT—*The Bank worked with the Sûreté du Québec in collaboration with the Service de police de la Ville de Montréal and the Canadian Federation of Independent Businesses to create the program "Prevention, A Sound Investment," which provides small businesses in Quebec with tools for preventing theft and fraud.*

Scenes of Canada Series

The *Scenes of Canada* series of bank notes, introduced between 1969 and 1979, preceded the series that featured Canadian birds. The Bank estimates that very few genuine notes from this series remain in active circulation. Since these notes do not include optically variable or holographic security features, they are less secure than notes from either the *Birds of Canada* or the *Canadian Journey* series and are more vulnerable to counterfeiting.

The Bank is encouraging retailers to ask for notes from a more recent series if they cannot confirm the authenticity of a *Scenes of Canada* note that is offered as payment.

The Bank monitors public awareness of bank note security, as well as the behaviour and attitudes of retailers. While Canadians are aware of counterfeiting, they appear relatively confident in their bank notes and express no significant concerns about bank notes as a readily accepted, reliable means of payment. In 2005, survey results suggested that retailers continued to verify high-denomination notes more regularly than low-denomination notes, with retailers checking $100 bank notes in about half the transactions observed.

Promoting Compliance

Compliance is the third critical pillar of the Bank's strategy to secure Canada's bank notes. There is growing evidence that criminal organizations are beginning to gain a foothold in counterfeiting activities. In 2005, the Bank continued to promote counterfeit deterrence by law-enforcement agencies and Crown prosecutors across Canada.

The Bank collaborated with a network of federal, provincial, and territorial Crown prosecutors to improve and deploy tools that facilitate effective enforcement and prosecution. Together with the RCMP, it developed an online learning course for police officers who require basic skills and knowledge about counterfeit bank notes. The Bank also partnered with Grant MacEwan College, the Edmonton Police Service, and the RCMP to create a curriculum on bank note security and verification for college students pursuing a career in law enforcement. This course, now a permanent component of the Police Studies program at Grant MacEwan, is being promoted as a template for other colleges and police academies across the country.

GARY MORIN, *instructor in the Police Studies Program at Grant MacEwan College, demonstrates counterfeit-detection techniques to his students.*

Deputy Governor Pierre Duguay *presented the Law Enforcement Award of Excellence for Counterfeit Deterrence to Corporal Earle Bailey and Sergeant Peter Hadley of the Windsor RCMP Commercial Crime Section for their investigative efforts in 2003, which resulted in the seizure of approximately $1.6 million in counterfeit notes, the dismantling of a large counterfeit production facility in the Greater Toronto Area, and the successful prosecution of a major counterfeiter. From left to right: Gerry Gaetz, Chief, Department of Banking Operations; Deputy Governor Pierre Duguay; Corporal Earle Bailey; Commissioner Giuliano Zaccardelli; Sergeant Peter Hadley; and Inspector Barry Baxter.*

Getting Results: Incidence of Counterfeiting

The initial impact of the Bank's efforts over the past several years to enhance bank note security became evident in 2005. Although counterfeiting levels remained high relative to those of other industrial countries, the number of counterfeit notes detected in circulation dropped to 402,300 notes from 552,980 notes in 2004, and the value of counterfeit notes found in circulation decreased to $9.4 million from $12.9 million in 2004.

The original *Canadian Journey* series $10 note (issued in 2001) and the *Birds of Canada* series $20 note (issued in 1991) continued to be the notes most targeted by counterfeiters. While the number of counterfeit $20 notes decreased significantly, the number of counterfeit $10 notes increased. Counterfeits of notes from the *Scenes of Canada* series issued in the 1970s continued to be detected in 2005, although in much lower numbers than in 2004. Also, the first counterfeits of high-denomination notes from the new *Canadian Journey* series were detected in circulation in 2005, primarily in Ontario.

Number of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

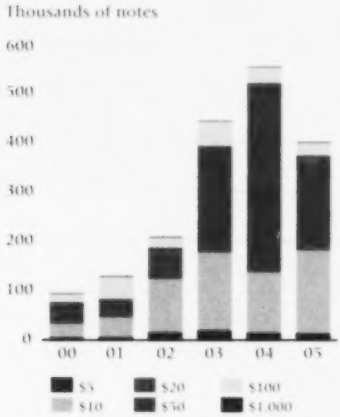

Value of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

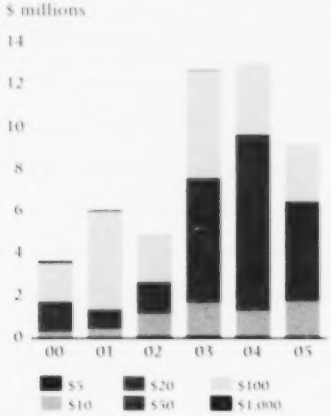

By the end of 2005, most of the multi-year and complex initiatives associated with the Bank's strategy to secure bank notes had been implemented. *Canadian Journey* series notes with enhanced security features were the primary notes in circulation; law-enforcement agencies across the country were active in deterring counterfeiting activities; and communications and counterfeit-detection training enhanced the verification practices of retailers. The decline in counterfeiting levels indicates that the strategy is beginning to have an impact.

With the implementation of the final initiatives of the Bank's strategy to secure Canadian bank notes in 2006 and the longer-term impact of the strategy, it is expected that counterfeiting levels will decline further. Given the evolution and accessibility of technology, the Bank will continue to pursue counterfeit-detection training and to assist in the prosecution of counterfeiters as it develops the next series of bank notes.

Operating Expenses

The implementation of the currency strategy to protect the integrity of Canada's bank notes increased annual operating expenses from $78.8 million in 2002 to $113.7 million in 2005, representing an average annual increase of 13 per cent. Most of the increase is attributed to the replacement of older bank notes with notes from the *Canadian Journey* series that have enhanced security features. The average unit cost of a *Canadian Journey* bank note is about 9 cents—about 3 cents more than a *Birds of Canada* series note. Additional costs, which supported the other elements of the strategy (research and development; currency education, including communications on *Canadian Journey* series notes; and the promotion of compliance), were also incurred during the period.

In 2005, operating expenses for the currency function were $113.7 million, or approximately 38 per cent of the Bank's total operating expenses. This represents a decrease of $2 million from 2004. With only one new note, the upgraded $10, issued in 2005, costs for this function were approximately $5 million below the levels incurred in 2004 when three new bank notes were issued. This reduction was partially offset by higher expenses associated with employee future benefits.

Operating Expenses

Currency Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

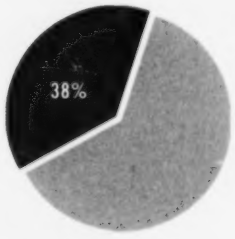

FINANCIAL SYSTEM

The financial system is made up of financial institutions, markets, and clearing and settlement systems. The Bank promotes the safety and efficiency of the financial system in Canada and abroad.

Domestically, the Bank's research and analysis in 2005 focused on the efficient regulation of financial institutions and on improving the efficiency of financial markets. An efficient financial system is important for the effective transmission of monetary policy. In addition, a well-functioning financial system makes a key contribution to the overall efficiency of the Canadian economy. The Bank's research and analysis serve as the basis for its policy advice to governments and other regulatory bodies. The Bank makes its analytical work available in the *Financial System Review* and other publications, or in speeches by members of the Governing Council.

Internationally, the Bank participates in various multi-country groups to address such issues as adapting the role of the International Monetary Fund (IMF) to changing global realities and analyzing the potential impact of major global imbalances on the Canadian and other economies. The Bank works closely with public and private sector entities to assess the ability of key parts of the financial system to withstand a variety of unlikely operational disruptions and to bring about improvements where warranted. This is part of its ongoing overall concern for the safe operation of major clearing and settlement systems.

Promoting Safety and Efficiency in the Financial System

An efficient financial system contributes to the economic welfare of Canadians by facilitating commerce, managing liquidity, and by helping to allocate scarce resources to their most productive uses. A number of Bank activities contribute directly to the efficiency of Canada's financial system. The Bank's monetary policy supports the maintenance of a low, stable, and predictable rate of inflation, which allows resources that might otherwise be concerned with inflation to be used more productively. The Bank promotes key clearing and settlement systems that meet or exceed international standards for safety, while at the same time operating efficiently. Through its role as a lender of last resort and through the efficient provision of unique banking services, the Bank permits private financial sector resources to be channelled into more productive uses.

Indirectly, the Bank assists financial system efficiency by conducting and publishing research and by providing advice to various domestic and international policy-making bodies. The Bank also works with other regulatory and public sector agencies, financial sector participants and their associations, and academics to support analysis and research in this area. The Bank's work has been focused on various aspects of the efficient operation of financial markets, on questions related to the efficiency of financial institutions, and on the efficient operation of clearing and settlement systems. During 2005, the Bank concentrated on the transparency of fixed-income markets, issues related to the operation of defined-benefit pension plans, and certain efficiency aspects of the Canadian banking system.

During 2005, the Bank continued to support activities that promote international financial stability. Of particular note is the international debate on the reform of international financial institutions, such as the IMF and the World Bank.

This discussion reflects a desire for the IMF to remain a key player in international financial matters, while responding to concerns about sizable IMF lending to a small number of countries and a need to realign IMF operations with changing global economic realities. The Bank has carried out research on the role and governance of the IMF and, with the Department of Finance and some other central banks, has undertaken joint research and sponsored conference sessions on this topic.

The Bank also participates in international groups, such as the G-7 and the G-20, the Financial Stability Forum, as well as several committees and working groups of the Bank for International Settlements. These groups address a wide range of topics, including the oversight and development of payments systems; arrangements for continuity of operation of payments systems in a cross-border context; issues facing pension funds; housing finance; the impact and resolution of major trade imbalances and associated capital movements; as well as the consequences of China's emergence as a major economic power and its integration into world trade and other cross-border arrangements. The Bank also continues to provide technical assistance to countries by participating in various activities of the IMF.

Reflecting international developments, changing perceptions of best practices, and domestic imperatives, the Bank continues to work with the operators and participants of systemically important Canadian clearing and settlement systems in their efforts to enhance arrangements for continuity of operations. These systems are at the centre of Canada's financial system, and serious economy-wide repercussions could arise if their operations were not extremely reliable. In 2005, the operators of these systems took steps to make their continuity of operations more robust by locating business staff at separate sites and by improving their ability to recover from severe operational disruptions in less than the current target of two hours.

The Bank of Canada is the sole provider of unique services to these systems and continues to move on two fronts to strengthen its ability to provide these services on an extremely reliable basis. The first involves the multi-year redevelopment of essential banking-service information technology systems. The second is an ongoing examination of its own arrangements for continuity of operations. The Bank is making good progress with regard to the former in developing a high-availability system for banking services and expects to complete this project in 2006. With regard to its own arrangements, the Bank completed its three-year effort in 2005 to improve the ability of its backup site to respond effectively to serious operational disruptions. Other possible changes to its business-continuity plans are being examined, including the possibility of geographically splitting its banking-service operations. The Bank has also communicated its views on the crucial role of systemically important clearing and settlement systems to certain provincial emergency-management organizations with a view to having them give priority to the supply of essential inputs such as hydro, diesel fuel, or other municipal services to these systems.

Under the Payment, Clearing and Settlement Act, the Bank is responsible for the oversight of systemically important clearing and settlement systems. These systems enable the daily transfer of funds and other financial assets worth hundreds of billions of dollars, such as foreign exchange or securities, among their participants or among the customers of system participants. The Bank's

Deputy Governor David Longworth *briefs staff in the Financial Markets Department following an interest rate decision.*

objective is to be satisfied that the risk-control mechanisms in these systems virtually eliminate the possibility that a disruption in their operation, caused by a participant failure or otherwise, could have severe repercussions across the financial system and the economy as a whole.

To date, most of the Bank's oversight activities have involved reviewing and analyzing new design proposals for systemically important systems or major innovations to these systems. With the establishment over the past seven years of a number of systemically important clearing and settlement systems that adequately and efficiently control systemic risk, the Bank conducted an extensive review in 2005 of its oversight processes to better align these processes with the ongoing operations of these systems. As a result, the Bank decided to implement more formalized internal processes, including those for handling system changes and conducting annual audits. As well, over the past few years, the Bank has enhanced its oversight resources to provide for greater analytical capability and better backup for important staff functions.

During 2005, the Bank's oversight activities focused on: (i) analyzing the impact of cross-border clearing and settlement services on the risks and risk-containment mechanisms in CDSX; and (ii) working jointly with the supervisor of Canadian banks to bring about greater use by these banks of the CLS Bank for settling foreign exchange transactions. The CLS Bank is now considered best practice for mitigating foreign exchange settlement risk.

Conducting Research and Communication

Promoting an active debate on issues affecting the financial system is a key component of the Bank's work. It publishes the semi-annual *Financial System Review* and hosts conferences and workshops to raise awareness and promote discussion of financial system issues. In 2005, workshops were held on international financial markets; financial system issues for central banks without supervisory responsibilities; and data requirements for analyzing the stability of mature financial systems. This last workshop was organized with the Irving Fisher Committee. All of these workshops attracted international participation. The Bank also continued to host quarterly meetings of various regulatory authorities in securities markets.

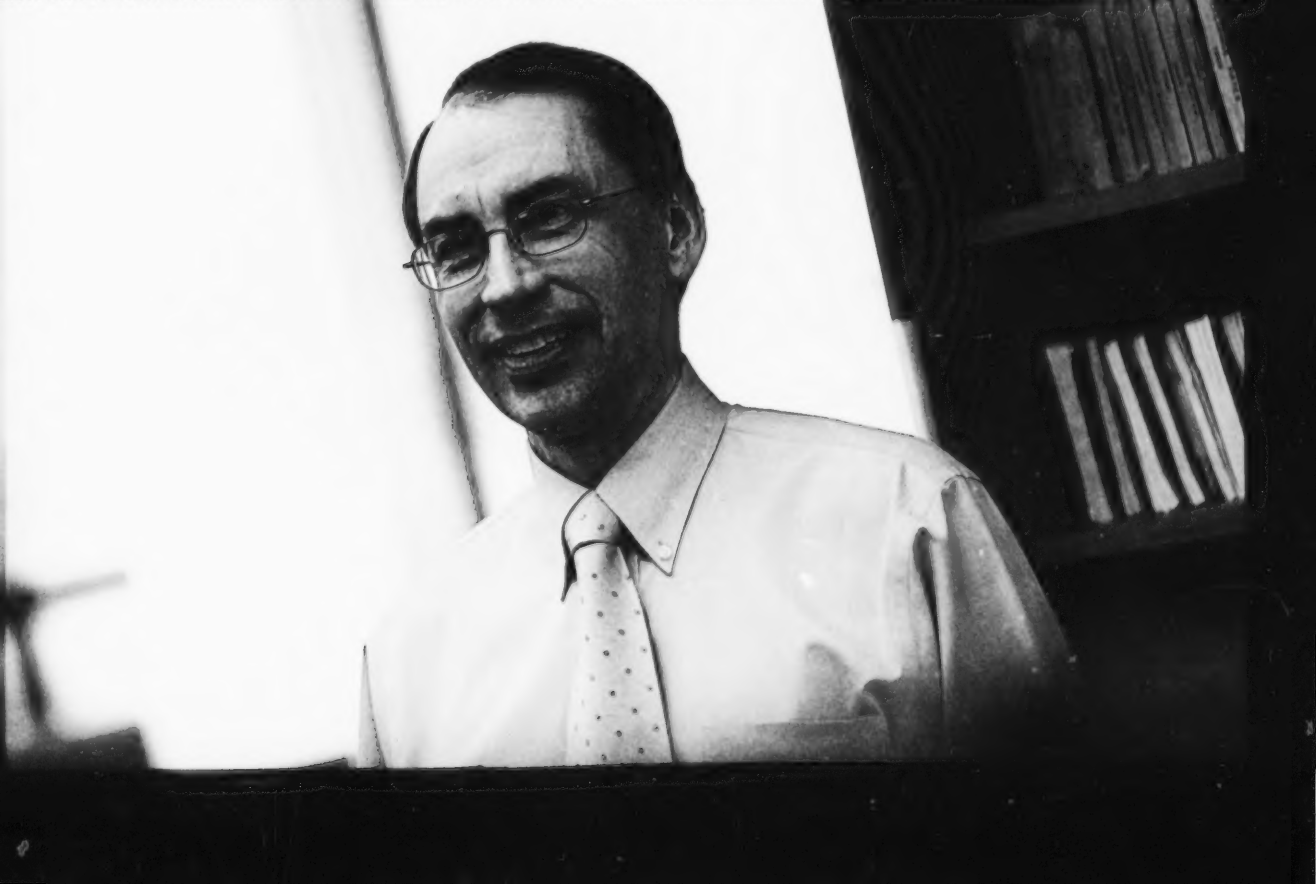

Canada's Systemically Important Clearing and Settlement Systems

Large Value Transfer System (LVTS): Handles large-value or time-sensitive Canadian-dollar payments. Average daily number of transactions: approximately 20,000. Average daily value of transactions: $160 billion. Operated by the Canadian Payments Association (CPA).

CDSX: Settles virtually all debt and equity trades in Canada. Average daily number of trades settled: 300,000. Average daily gross value of trades settled: $200 billion. Operated by the Canadian Depository for Securities Ltd.

CLS (Continuous Linked Settlement): Settles foreign exchange transactions in 15 currencies. Average daily number of trades settled: 220,000. Average daily value of trades settled: close to US$2.6 trillion. Operated by the CLS Bank.

The Governor and other members of the Governing Council gave speeches covering a number of these topics.

The Bank's research work addressed topics such as modelling LVTS payment activity to assess trade-offs between liquidity and collateral costs and to assess the impact of a participant default in this system; the development of tools to assess risks in the financial system; market microstructure in fixed-income and foreign exchange markets; and reform of international financial institutions. Much of this work was published as working papers and in economic journals. In addition, the Bank, along with the CPA and the Department of Finance, published a consultation paper examining the arrangements governing the participation of various financial institutions in payments systems operated by the CPA.

Operating Expenses

Significant resources have been added to the financial system function during the current medium-term plan. Operating expenses have risen from $15.9 million in 2002 to $34.1 million in 2005, which represents an average annual increase of 29 per cent. A considerable proportion of this increase is related to the redevelopment of systems that will permit the Bank to provide essential banking services in a more timely and robust manner. In addition, as noted above, the Bank has improved its oversight processes by adding to its oversight resources to provide greater analytical capability and improved backup of critical staff functions, and has considerably expanded its research capabilities and publication activities in the financial system area. The Bank has also expanded its ability to contribute to international initiatives related to the safety and efficiency of the financial system.

In 2005, the operating expenses for the financial system function amounted to $34.1 million, or 11 per cent of the Bank's total operating expenses. The increase of $8 million over the 2004 operating expenses primarily reflects higher expenses associated with employee future benefits, as well as investments in the Bank's information technology systems.

Operating Expenses

Financial System Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

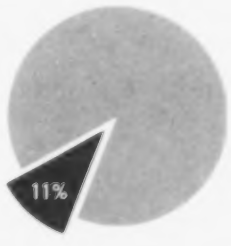

FUNDS MANAGEMENT

Key initiatives were undertaken in 2005 to strengthen the effectiveness and efficiency of the services that the Bank provides to the federal government as its fiscal agent. The Bank worked closely with the Department of Finance to improve the framework for issuing government debt, as well as the methodology used to monitor risk exposures and to measure performance. Operational and systems-support changes were introduced to reduce costs and improve efficiency. The Bank also took steps to strengthen the effectiveness of the funds-management activities that it undertakes on its own account.

Acting as Fiscal Agent

The federal government's wholesale domestic debt program is directed at achieving low and stable borrowing costs, an objective facilitated by promoting well-functioning Canadian financial markets. In 2005, work focused on identifying and developing key initiatives to maintain the liquidity and efficiency of markets for Government of Canada bonds in the face of a declining debt stock. The liquidity of benchmark issues continued to be enhanced through the buying back of less-liquid, off-the-run issues to provide a larger gross issuance of benchmark bonds. These bond-buyback operations also provided an estimated saving in interest costs to the government of approximately $30.3 million. In the coming year, efforts will be directed at reviewing and implementing other ways to ensure that the Government of Canada bond market remains liquid and well-functioning as the stock of bonds available for buyback operations declines.

Crown Borrowing Review

As part of the government's Treasury Evaluation Program, the Department of Finance, supported by the Bank, initiated an external review to assess the current governance of the borrowing programs of the major government-backed borrowers, as well as the costs and benefits of alternative methods for issuing debt. Evaluations conducted under this program are posted on the Department of Finance website as part of the government's commitment to openness and transparency <http://www.fin.gc.ca/access/fininste.html#Treasury>. The Department of Finance is conducting follow-up analysis on the report in consultation with the borrowers.

The Bank's *trading room*

In line with the government objective of reducing the share of fixed-rate debt to 60 per cent by 2007/08, the stock of bonds declined in 2005 by $5.0 billion to $254.7 billion, while the stock of treasury bills increased by $10.0 billion to $127.1 billion. The gross issuance of bonds, supported by buyback operations, was $36.4 billion.

Several changes to the framework through which the government issues its debt were introduced in 2005, aimed at promoting continued competition and participation in the auction process. In addition, the average turnaround time for government securities auctions was reduced to 2 minutes in 2005 from 3 minutes in 2004, and the time for buyback operations was reduced to 4 minutes in 2005 from 7 minutes in 2004. The reduction in the turnaround time of bond buybacks was supported by an upgrade to the valuation approach used for pricing.

At year-end, the government held official international reserves totalling US$33 billion. The Exchange Fund Account (EFA), which represents the largest component of the official international reserves, is maintained to provide foreign currency liquidity for the Government of Canada and to provide the funds needed to help promote orderly conditions for the Canadian dollar in foreign exchange markets. The official international reserves are funded by foreign currency liabilities of the government. In 2005, the issuance of US$5.6 billion in cross-currency swaps was partially offset by US$4.4 billion in maturing debt. The net return for the EFA for the calendar year was calculated on a total return, market value basis at 6 basis points.

In 2005, the Bank upgraded the monitoring of risks arising from the government's foreign currency reserves, as well as the monitoring of their performance. A new performance-attribution system was introduced that distinguishes between portfolio returns derived from movements in interest rates and those related to movements in exchange rates. In addition, the monitoring of credit risk associated with the reserve assets was enhanced. The new credit-risk model was validated by an external expert, who noted that the modelling approach used by the Bank is in line with current best practice. In June, the Bank

hosted and chaired a meeting of risk managers from 25 central banks and the Bank for International Settlements that focused on the management of credit risk in central bank activities.

Retail debt

As the government's fiscal agent, the Bank provides back-office operations and systems-support services, accounting, and advice for the government's retail debt program. In the context of a declining stock of retail debt, efforts continued to focus on activities that promote cost-effective operations. Outsourcing arrangements and other efficiency improvements over the past several years have realized substantial cost reductions. To achieve further significant cost efficiencies in coming years, efforts were directed towards developing a new business model under which the operations could be transformed to better align them with industry best practices through standardization of product rules, services, and processes.

The Retail Debt Program

Under its retail debt program, the government issues traditional Canada Savings Bonds (CSBs), which are redeemable at any time, and Canada Premium Bonds (CPBs), which are issued at a higher interest rate than CSBs but are redeemable only annually. Bonds are available through a network of sales agents, as well as through organizations sponsoring the Payroll Savings Program, and through direct sales by telephone or via the Internet.

The launch of the 2005–06 Canada Savings Bond campaign was held in October 2005 at the Canadian War Museum in Ottawa. To mark the opening of the campaign, the Museum was presented with a commemorative 1945 Victory Bond certificate. The event provided an ideal opportunity to honour Canada's veterans and to acknowledge the role played by Victory Bonds (the origin of Canada Savings Bonds) in the war effort.

Other Funds-Management Activities

Several initiatives were undertaken in 2005 to strengthen the performance of the Bank's pension fund and to adjust investments in order to better match pension plan assets to liabilities. Performance measurement and risk management were also strengthened.

Chartered banks and federally chartered trust and loan companies are required to transfer to the Bank of Canada all unclaimed balances maintained in Canada in Canadian currency that have been inactive for a period of 10 years. The owners of these accounts can have their money returned once they provide the Bank with proof of ownership. During 2005, financial institutions transferred $39 million in unclaimed balances to the Bank. There were about 34,500 general inquiries, and the Bank paid a total of $9.9 million to satisfy 5,700 claims.

Operating Expenses

The 2003–06 medium-term plan set out to increase research and analytic capacity to support the provision of policy advice and the taking of complex business decisions, to invest in infrastructure to promote the management of operational and financial risk, and to strengthen the governance framework within which the Bank undertakes its funds-management activities. After remaining largely unchanged in 2003 and 2004, operating expenses for the funds-management function, excluding retail debt, rose by $6 million in 2005 to $37.5 million, approximately 13 per cent of the Bank's total operating expenses. This change was due mainly to increased costs for information technology associated with the redevelopment of automated systems, as well as higher expenses associated with employee future benefits.

After having decreased over the past few years, operating expenses for retail debt rose by $1.4 million in 2005 to $55.2 million (18 per cent of the Bank's total operating expenditures). This increase reflects additional investment to keep the infrastructure current and to develop a new business model for continuing to improve cost effectiveness. Against the background of this increased investment, however, operations costs continued to decline as a result of efficiency gains from outsourcing. Expenses for the retail debt program are recovered from the Government of Canada.

Operating Expenses

Funds-Management Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

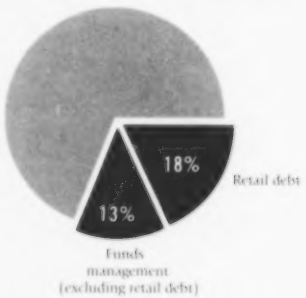

FINANCIAL SUMMARY

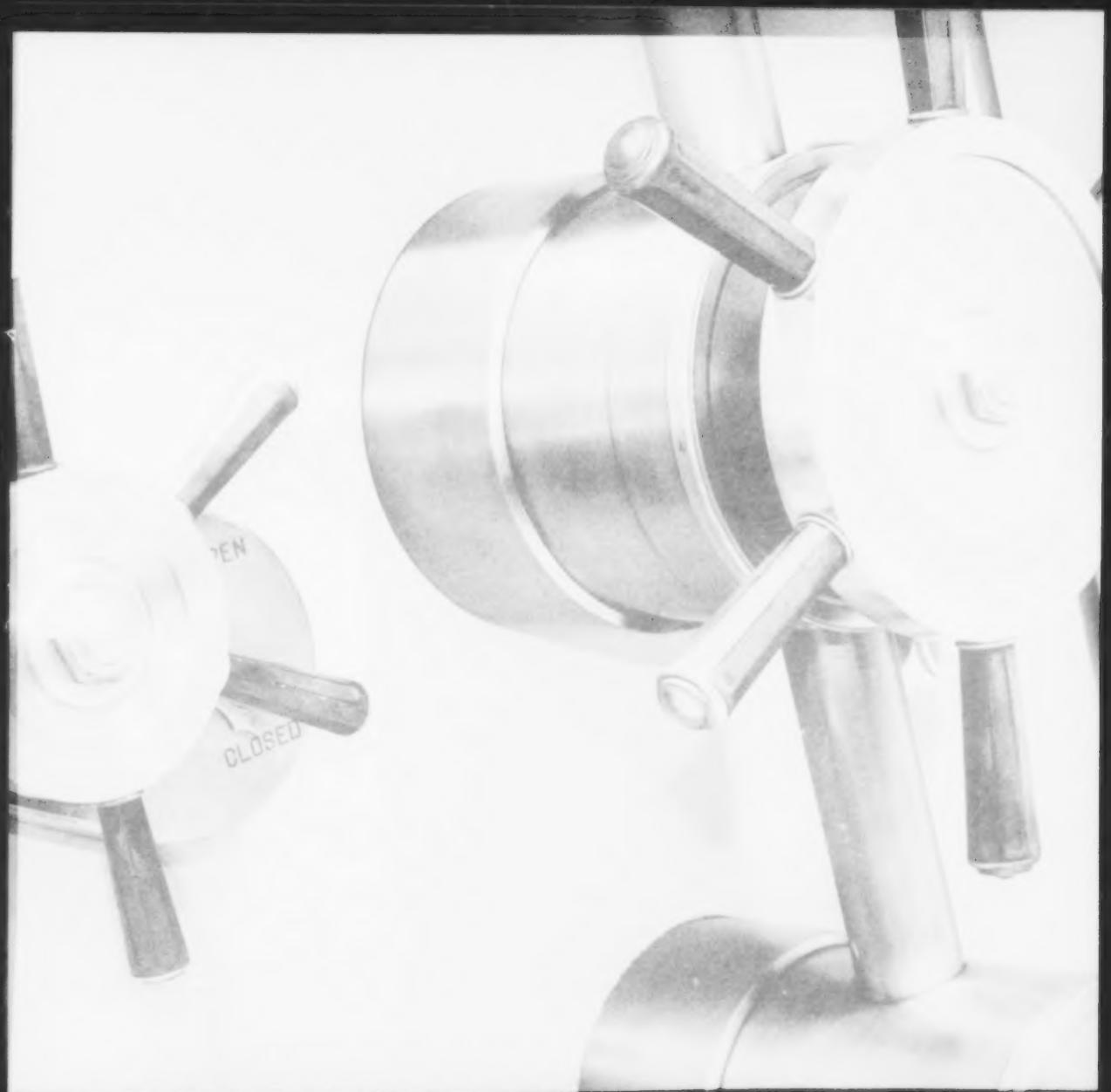

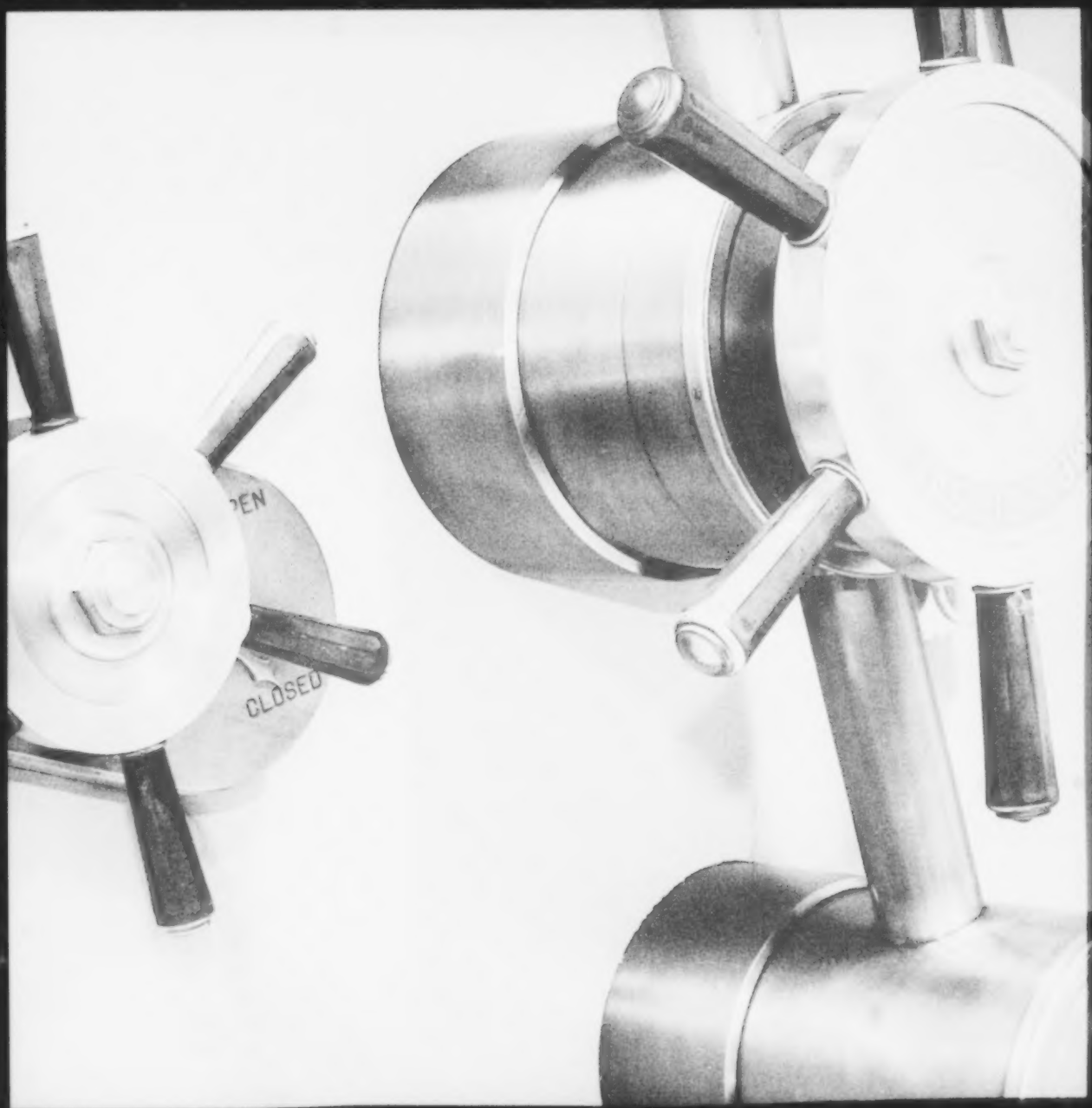
CLOSED

REVENUE AND EXPENSES

Revenue from Investments

Total revenue from investments in 2005 was $2 billion, an increase of 3 per cent over 2004. The main source of revenues is interest earned on holdings of federal government securities. After expenses, the net revenue paid to the Receiver General for Canada in 2005 was $1.7 billion, similar to the amount paid in 2004.

Net revenue is not a good indicator of the Bank's management performance. The Bank deals in financial markets to achieve policy goals, not to maximize its revenues. For this reason, the level of operating expenses is a better indicator of the Bank's stewardship of public resources.

Operating Expenses

The Bank's operating expenses are allocated across four main functions: monetary policy, currency, financial system, and funds management. Expenses for retail debt operations are fully recovered from the Government of Canada.

The Bank's medium-term plan, which covers the four years from 2003 to 2006, established a number of strategic priorities. These priorities involved investments in the Bank's research and analytic capabilities, bank note security, and clear communication within the Bank and with Canadians. Expenditures in 2005 were again directed towards achieving these medium-term goals and delivering on the Bank's functional responsibilities.

For the Bank's main functions, total operating expenses in 2005 were $245.9 million, an increase of $18 million from 2004. The main factor accounting for this change was higher employee future benefit costs.

Compensation

The Bank's compensation strategy offers a market-competitive total compensation package aimed at attracting and retaining staff.

Operating Expenses

Monetary policy, currency, financial system, and funds management*

$ millions

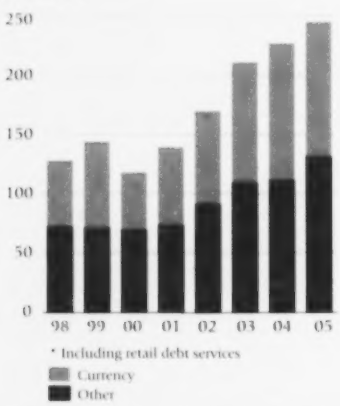

Salaries and Benefits

Monetary policy, currency, financial system, and funds management*

$ millions

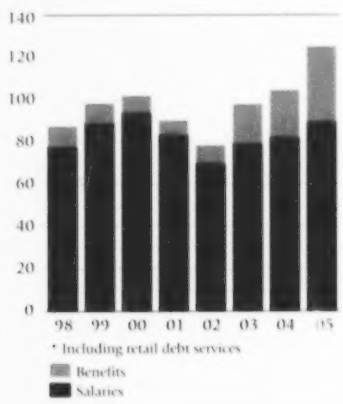

Salaries

For 2005, the Bank's salary expense rose by $7 million as a result of an annual salary increase of 2.25 per cent, additional requirements for technological staff to support the redevelopment of the Bank's critical operating systems, and a shift towards skilled resources in support of the Bank's medium-term plan for research and analysis in the areas of monetary policy and financial stability.

Employee future benefits

Employee future benefit costs increased by $12 million in 2005, representing two-thirds of the increase in total operating expenses. Updates to demographic and economic actuarial assumptions, as well as a lower discount rate used to calculate the present value of the future obligations, account for the increase in the provision for employee future benefit costs. These expenses are expected to increase by an additional $9 million in 2006 as a result of a further decline in the discount rate.

Bank notes

In response to concerns about bank note security, the Bank's medium-term plan included significant investments for the design, upgrade, and launch of new bank notes. In 2004, the Bank successfully launched the three high-denomination notes ($100, $50, and $20). During 2005, an upgraded $10 note was launched. The launch of only one note in 2005 resulted in a decrease of approximately $3 million in the cost of bank notes. An upgraded $5 note will be introduced in the autumn of 2006.

Retail debt services

The Bank has provided "back-office" services to Canada Investment and Savings—the agency of the Department of Finance responsible for the government's retail debt program—since the agency's inception in 1996.

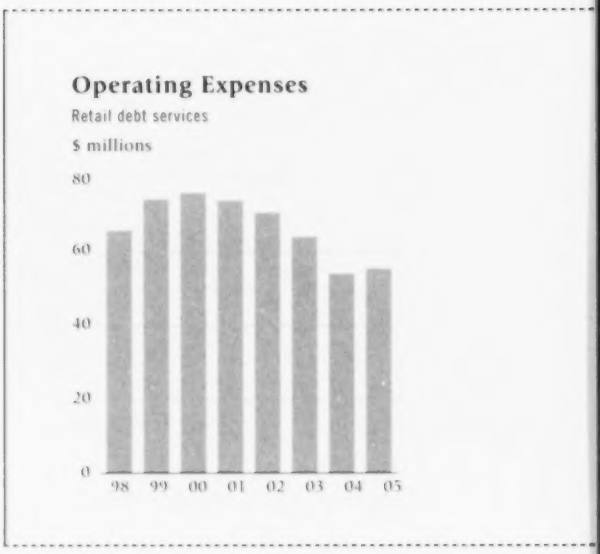

In 2005, expenses for retail debt operations were slightly higher than in 2004, because of increased spending related to information technology upgrades required to maintain status quo operations. Expenses for the retail debt program, including amounts invoiced by EDS Canada, are recovered from the Government of Canada.

Capital Expenditures

In late 2004, the Bank initiated a major infrastructure project to replace the exterior windows and frames of the Bank's head office building in Ottawa. The majority of the work associated with this $16 million capital project was completed in 2005, resulting in an ongoing annual depreciation expense of approximately $1 million. The project is expected to be completed in the first half of 2006.

FINANCIAL **STATEMENTS**

(Year Ended 31 December 2005)

BANK OF CANADA

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and contain certain items that reflect best estimates and judgment of management. The integrity and reliability of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the *Annual Report* is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility for the integrity and reliability of these financial statements and for the accounting system from which they are derived, management has developed and maintains a system of internal controls to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recorded, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department, whose functions include reviewing internal controls, including accounting and financial controls and their application, on an ongoing basis.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal controls and exercises this responsibility through the Audit Committee of the Board. The Audit Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate. The Audit Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit Committee meets with management, the Chief Internal Auditor, and the Bank's external auditors who are appointed by Order in Council. The Audit Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's external auditors and reviews all services provided by them. The Audit Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have a material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgments and estimates material to the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, Ernst & Young LLP and Deloitte & Touche LLP, and their report is presented herein. The external auditors have full and unrestricted access to the Audit Committee to discuss their audit and related findings.

D.A. Dodge, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

Ottawa, Canada

AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada

We have audited the balance sheet of the Bank of Canada as at 31 December 2005 and the statement of revenue and expense for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Bank's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Ernst & Young LLP

ERNST & YOUNG LLP

Chartered Accountants

Deloitte & Touche LLP

DELOITTE & TOUCHE LLP

Chartered Accountants

Ottawa, Canada
20 January 2006

BANK OF CANADA

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE

Year ended 31 December 2005
(Millions of dollars)

	2005	2004
REVENUE		
Revenue from investments, net of interest paid on deposits of $43.9 million ($38.2 million in 2004)	1,978.3	1,928.9
EXPENSE by function (notes 1 and 3)		
Monetary policy	60.6	54.3
Currency	113.7	115.7
Financial system	34.1	26.6
Funds management	37.5	31.3
	245.9	227.9
Retail debt services – expenses	55.2	53.8
Retail debt services – recoveries	(55.2)	(53.8)
	245.9	227.9
NET REVENUE FOR ACCOUNT OF THE RECEIVER GENERAL FOR CANADA	1,732.4	1,701.0

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

BALANCE SHEET

As at 31 December 2005
(Millions of dollars)

	2005	2004
ASSETS		
Deposits in foreign currencies		
U.S. dollars	84.6	507.2
Other currencies	3.5	5.5
	88.1	512.7
Advances to members of the Canadian Payments Association	–	0.5
Investments (note 4)		
Treasury bills of Canada	16,384.6	13,628.8
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within three years	10,337.1	9,153.9
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing after three years	19,689.3	20,408.1
Other investments	38.0	2.6
	46,449.0	43,193.4
Bank premises (note 5)	136.6	129.3
Other assets		
Securities purchased under resale agreements	1,297.1	2,519.1
All other assets (note 6)	349.5	375.8
	1,646.6	2,894.9
	48,320.3	46,730.8

(See accompanying notes to the financial statements.)

LIABILITIES AND CAPITAL	2005	2004
Bank notes in circulation (note 7)	46,077.9	44,240.6
Deposits		
Government of Canada	911.1	1,062.7
Banks	32.8	382.1
Other members of the Canadian Payments Association	17.1	118.8
Other deposits	422.4	382.8
	1,383.4	1,946.4
Liabilities to the Government of Canada		
U.S. dollars	–	383.5
Other liabilities		
Securities sold under repurchase agreements	684.3	–
All other liabilities	144.7	130.3
	829.0	130.3
	48,290.3	46,700.8
Capital		
Share capital (note 8)	5.0	5.0
Statutory reserve (note 9)	25.0	25.0
	30.0	30.0
	48,320.3	46,730.8

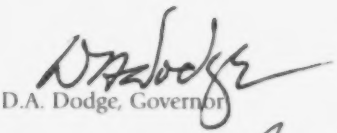

D.A. Dodge, Governor

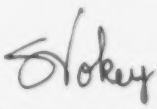

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

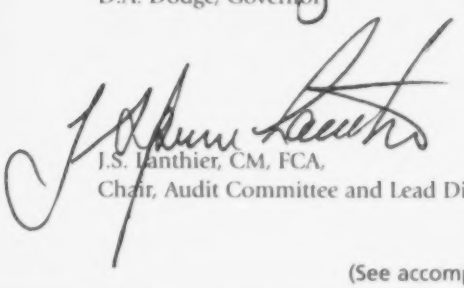

J.S. Ianthier, CM, FCA,
Chair, Audit Committee and Lead Director

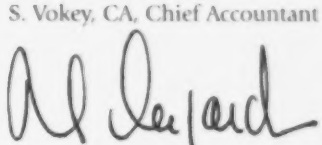

J.-C. Desjardins, LScCom, CFA,
Chair, Planning and Budget Committee

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

Year ended 31 December 2005
(Amounts in the notes to the financial statements are in millions of dollars, unless otherwise stated.)

1. The business of the Bank

The Bank of Canada's responsibilities focus on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, financial stability, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below. Expenses in the *Statement of revenue and expense* are reported on the basis of these five corporate functions as derived through the Bank's allocation model.

Monetary policy

Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

Currency

Designs, produces, and distributes Canada's bank notes, focusing on counterfeit deterrence through research on security features, public education, and partnership with law enforcement; replaces and destroys worn notes.

Financial system

Promotes a safe, sound, and efficient financial system, both within Canada and internationally.

Funds management

Provides high-quality, effective, and efficient funds-management services: for the government, as its fiscal agent; for the Bank; and for other clients.

Retail debt services

Ensures that all holders of Canada Savings Bonds, Canada Premium Bonds, and Canada Investment Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support. The Bank recovers the cost of retail debt operations from the Canada Investment and Savings Agency.

In accordance with the Bank of Canada Act, the net revenue of the Bank is remitted to the Receiver General for Canada.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws. A cash-flow statement has not been prepared, since the liquidity and cash position of the Bank and other cash-flow information regarding the Bank's activities may be derived from the *Statement of revenue and expense* and the *Balance sheet*.

The significant accounting policies of the Bank are:

a) Accounting estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and the notes to the financial statements. These estimates, mostly in the area of pension and other employee future benefits, are based on management's best knowledge of current events. Actual results may differ from those estimates.

b) Revenues and expenses

Revenues and expenses are accounted for on an accrual basis.

c) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to its eligible employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs and the obligations of the plans are actuarially determined using the projected benefit method and using management's best estimate of the expected investment performance of the plans, salary escalation, retirement ages of employees, and expected health care costs.

The benefit plan expense (income) for the year consists of the current service cost, the interest cost, the expected return on plan assets, and the amortization of unrecognized past service costs, actuarial losses (gains) as well as the transitional obligation (asset). Calculation of the expected return on assets for the year is based on the market value of plan assets using a market-related value approach. The market-related value of plan assets is determined using a methodology where the difference between the actual and expected return on the market value of plan assets is amortized over five years.

The excess of the net accumulated actuarial loss (gain) over 10 per cent of the greater of the benefit obligation and the market-related value of plan assets is amortized over the expected average remaining service lifetime (EARSL) of plan members. Past service costs arising from plan amendments are deferred and amortized on a straight-line basis over the EARSL at the date of amendments.

On 1 January 2000, the Bank adopted the new accounting standard on employee future benefits using the prospective application method. The initial transitional balances are amortized on a straight-line basis over the EARSL, as at the date of adoption. The EARSL has been determined to be 11 years (12 years for the period 2002–04) for the pension plans and for the long-service benefit program, 14 years for the post-retirement health care plan, and 7 years for post-employment benefits plans.

d) Translation of foreign currencies

Assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at the balance sheet dates. Investment income is translated at the rate in effect at the date of the transaction. The resulting gains and losses are included in the *Statement of revenue and expense*.

e) Advances

Advances to members of the Canadian Payments Association are liquidity loans that are fully collateralized and generally overnight in duration. The Bank charges interest on advances under the Large Value Transfer System (LVTS) at the Bank Rate.

f) Investments

Securities, consisting mainly of Government of Canada treasury bills and bonds, are held for investment purposes. These investments are recorded at cost and are adjusted for amortization of purchase discounts and premiums using the constant-yield method for treasury bills and bankers' acceptances and the straight-line method for bonds. The amortization, as well as gains and losses on disposition, is included in the *Statement of revenue and expense* as revenue.

g) Securities Lending Program

The Bank operates a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing a secondary and temporary source of these securities to the market. These securities-lending transactions are fully collateralized and are generally overnight in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in revenue at the date of the transaction.

h) Bank premises

Bank premises, consisting of land, buildings, computer hardware/software, and other equipment, are recorded at cost less accumulated depreciation. Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware/software	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

Projects in progress are not depreciated until the asset is put into use.

i) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements are reverse repo-type transactions in which the Bank offers to purchase Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed transaction date. These agreements are treated as collateralized lending transactions and are recorded on the balance sheet at the amounts at which the securities were originally acquired plus accrued interest.

j) Deposits

The liabilities within this category are Canadian-dollar demand deposits. The Bank pays interest on the deposits for the Government of Canada, banks, and other financial institutions at market-related rates. Interest paid on deposits are included in the *Statement of revenue and expense*.

k) Securities sold under repurchase agreements

Securities sold under repurchase agreements are repo-type transactions in which the Bank offers to sell Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price on an agreed transaction date. These agreements are treated as collateralized borrowing transactions and are recorded on the balance sheet at the amounts at which the securities were originally sold plus accrued interest.

l) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from these risks are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

3. Expense by class of expenditure

	2005	2004
Salaries	89.5	82.1
Benefits and other staff expenses	43.2	29.7
Currency costs	55.4	58.6
Premises maintenance	21.1	20.5
Services and supplies	84.0	83.9
Depreciation	17.2	17.0
	310.4	291.8
Recoveries		
Retail debt services	(55.2)	(53.8)
Other	(9.3)	(10.1)
	245.9	227.9

Retail debt services are recovered from the Canada Investment and Savings Agency. Other recoveries represent the fees charged by the Bank for a variety of services.

4. Investments

The Bank invests in treasury bills and bonds issued by the Government of Canada. These holdings are distributed to broadly resemble the structure of the Government of Canada domestic debt outstanding and are typically held to maturity. The amortized book values of these investments approximate their par values.

There were no securities loaned under the Securities Lending Program as at 31 December 2005.

The Bank also holds shares in the Bank for International Settlements (BIS) in order to participate in the BIS and in international initiatives generally. On 31 May 2005, the Bank acquired 1,441 BIS shares at a price of CHF34,551,663 (Can$35,405,090), increasing its holdings to 9,441 BIS shares.

Credit risk

The portfolio is essentially free of credit risk because the securities held are direct obligations of the Government of Canada, the Bank's shareholder. Advances to Members of the Canadian Payments Association and securities purchased under resale agreements do not pose material credit risk for the Bank because they are collateralized transactions fully backed by high-quality Canadian-dollar-denominated securities. The credit quality of collateral is managed through a set of exposure limits tied to credit ratings of the collateral and term to maturity.

Interest rate risk

The Bank is exposed to interest rate risk arising from fluctuations in interest rates on treasury bills and bonds issued by the Government of Canada. Since the Bank's revenues greatly exceed expenses, changes in interest rates would not affect the ability of the Bank to fulfill its obligations. Fluctuations in fair value of the instrument resulting from changes in interest rates are not reflected in the Bank's revenue since the investments are typically held to maturity. The Bank does not use derivative instruments to reduce its exposure to interest rate risk.

Fair values

The fair values of the securities presented below are based on quoted market prices. The amortized cost of all other financial instruments held by the Bank (assets or liabilities including accounts payable, securities purchased under resale agreement, and securities sold under repurchase agreements) approximates the fair value, given their short-term nature.

The BIS shares are not traded; however, based on recent share issues, their fair value is estimated as being 70 per cent of the Bank's interest in the BIS shareholder's equity, which is denominated in special drawing rights (SDRs).

	2005			2004		
Securities	Amortized cost	Fair value	Average yield per cent	Amortized cost	Fair value	Average yield per cent
Treasury bills of Canada	**16,384.6**	**16,365.2**	**3.2**	13,628.8	13,634.1	2.6
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within 3 years	**10,337.1**	**10,534.9**	**5.1**	9,153.9	9,480.1	5.3
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing after 3 years but not over 5 years	**5,768.0**	**6,024.4**	**5.1**	5,910.4	6,271.1	5.2
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing after 5 years but not over 10 years	**8,127.9**	**8,802.2**	**5.4**	8,954.2	9,786.5	5.7
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing after 10 years	**5,793.4**	**7,379.3**	**5.9**	5,543.5	6,469.4	6.0
	46,411.0	**49,106.0**		43,190.8	45,641.2	
Shares in the Bank for International Settlements	**38.0**	**226.0**		2.6	200.4	
	46,449.0	**49,332.0**		43,193.4	45,841.6	

5. Bank premises

	2005			2004		
	Cost	Accumulated depreciation	Net book value	Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and buildings	181.6	89.5	92.1	167.5	85.0	82.5
Computer hardware/ software	63.8	45.9	17.9	65.6	49.3	16.3
Other equipment	137.6	111.6	26.0	140.5	114.0	26.5
	383.0	247.0	136.0	373.6	248.3	125.3
Projects in progress	0.6	–	0.6	4.0	–	4.0
	383.6	247.0	136.6	377.6	248.3	129.3

Projects in progress in 2005 consist of upgrades to the Bank's computer infrastructure.

The improvement project to the head office building and the upgrade to the note-processing system were completed in 2005 and are reported, respectively, in *Land and buildings* and in *Other equipment*.

6. All other assets

This category includes accrued interest on Canadian investments of $227.5 million ($245.9 million in 2004). It also includes the pension accrued benefit asset of $81.0 million ($84.7 million in 2004).

7. Bank notes in circulation

In accordance with the Bank of Canada Act, the Bank has the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada.

A breakdown by denomination is presented below.

	2005	2004
$5	920.8	891.0
$10	1,039.0	1,018.3
$20	14,312.4	13,729.7
$50	6,524.2	6,681.9
$100	21,421.3	19,919.6
Other bank notes	1,860.2	2,000.1
	46,077.9	44,240.6

Other bank notes include denominations that are no longer issued but remain as legal tender.

8. Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and, in accordance with the Bank of Canada Act, have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

9. Statutory reserve

The statutory reserve was established in accordance with the Bank of Canada Act. It was accumulated out of net revenue until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

10. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to its eligible employees.

The pension plans provide benefits under a Registered Pension Plan and a Supplementary Pension Arrangement. Pension calculation is based mainly on years of service and average pensionable income and is generally applicable from the first day of employment. The pension is indexed to reflect changes in the consumer price index on the date payments begin and each 1 January thereafter.

The Bank sponsors post-retirement health, dental, and life insurance benefits, as well as post-employment self-insured Long-Term Disability and continuation of benefits to disabled employees. The Bank also sponsors a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The Bank measures its accrued benefits obligations and fair value of plan assets for accounting purposes as at 31 December of each year. The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Registered Pension Plan was done as of 1 January 2005 and the next required valuation will be as of 1 January 2008.

The total cash payment for employee future benefits for 2005 was $8.8 million ($8.6 million in 2004), consisting of $4.2 million ($3.5 million in 2004) in cash contributed by the Bank to its funded pension plans and $4.6 million ($5.1 million in 2004) in cash payments directly to beneficiaries for its unfunded other benefits plans.

Information about the employee benefit plans is presented in the tables below.

Plan assets, benefit obligation, and plan status

	Pension benefit plans[1]		Other benefit plans	
	2005	2004	2005	2004
Plan assets				
Fair value of plan assets at beginning of year	799.4	726.8	–	–
Bank's contributions	4.2	3.5	–	–
Employees' contributions	6.1	7.9	–	–
Benefit payments and transfers	(28.8)	(30.4)	–	–
Actual return on plan assets	112.6	91.6	–	–
Fair value of plan assets at year-end[2]	893.5	799.4	–	–
Benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	715.2	663.3	126.2	112.7
Current service cost	22.1	22.2	4.7	4.5
Interest cost	37.7	35.2	6.5	6.1
Benefit payments and transfers	(28.8)	(30.4)	(4.6)	(5.1)
Actuarial loss	141.0	24.9	18.3	8.1
Benefit obligation at year-end	887.2	715.2	151.1	126.3
Plan status				
Excess (deficiency) of fair value of plan assets over benefit obligation at year-end	6.3	84.2	(151.1)	(126.3)
Unamortized net transitional obligation (asset)	(75.5)	(88.1)	22.2	25.8
Unamortized cost of amendments	19.5	21.9	3.0	4.0
Unamortized net actuarial loss	130.7	66.7	41.6	25.6
Accrued benefit asset (liability)	81.0	84.7	(84.3)	(70.9)

1. For the Supplementary Pension Arrangement, in which the accrued benefit obligation exceeds plan assets, the accrued benefit obligation and fair value of plan assets totalled $48.0 million ($36.9 million in 2004) and $26.7 million ($21.3 million in 2004), respectively.
2. The assets of the pension benefit plans were composed as follows: 58 per cent equities, 27 per cent bonds, 10 per cent real return investments, 3 per cent real estate assets, and 2 per cent short-term securities and cash (58 per cent, 27 per cent, 10 per cent, 2 per cent, and 3 per cent respectively in 2004).

The accrued benefit asset for the defined-benefit pension plans is included in the balance sheet category *All other assets*. The total accrued benefit liability for the other benefits plans is included in the balance sheet category *All other liabilities*.

Benefit plan expense (income)

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2005	2004	2005	2004
Current service cost, net of employees' contributions	16.1	14.3	4.7	4.5
Interest cost	37.7	35.2	6.5	6.1
Actual return on plan assets	(112.6)	(91.6)	–	–
Actuarial loss	141.0	24.9	18.3	8.1
Benefit plan expense (income), before adjustments to recognize the long-term nature of employee future benefit costs	82.2	(17.2)	29.5	18.7
Adjustments				
Difference between expected return and actual return on plan assets for the year	71.8	48.8	–	–
Difference between amortization of past service costs for the year and actual plan amendments for the year	2.3	2.3	1.0	1.0
Difference between amortization of actuarial loss for the year and actual loss on accrued benefit obligation for the year	(135.8)	(23.9)	(16.8)	(7.4)
Amortization of transitional obligation (asset)	(12.6)	(12.6)	3.5	3.5
Benefit plan expense (income) recognized in the year	7.9	(2.6)	17.2	15.8

Significant assumptions

The significant assumptions used are as follows (on a weighted-average basis).

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2005	2004	2005	2004
Accrued benefit obligation as at 31 December				
Discount rate	4.25%	5.00%	4.15%	4.80%
Rate of compensation increase	3.50% +merit	4.00% +merit	3.50% +merit	4.00% +merit
Benefit plan expense for year ended 31 December				
Discount rate	5.00%	5.25%	4.80%	5.30%
Expected rate of return on assets	5.50%	6.00%	–	–
Rate of compensation increase	3.50% +merit	4.00% +merit	3.50% +merit	4.00% +merit
Assumed health care cost trend				
Initial health care cost trend rate			8.25%	9.63%
Health care cost trend rate declines to			4.80%	4.50%
Year that the rate reaches the ultimate trend rate			2015	2014

2005 sensitivity of key assumptions

	Change in obligation	Change in expense
Impact of 0.25 per cent increase/decrease in assumptions		
Pension benefit plans		
Change in discount rate	(38.5) / 41.1	(3.9) / 4.1
Change in the long-term rate of return on plan assets	0.0 / 0.0	(1.9) / 1.9
Other benefit plans		
Change in discount rate	(6.2) / 6.6	(0.2) / 0.2
Impact of 1.00 per cent increase/decrease in assumptions		
Other benefit plans		
Change in the assumed health care cost trend rates	(14.8) / 19.4	(1.1) / 1.5

11. Commitments, contingencies, and guarantees

a) Operations

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for retail debt services, expiring in 2011. As at 31 December 2005, fixed payments totalling $86.8 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions. The Bank recovers the cost of retail debt services from the Canada Investment and Savings Agency. Commitments relating to other outsourced processing services are $1.9 million, expiring in June 2006.

The Bank occupies leased premises in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, and Vancouver. As at 31 December 2005, the future minimum payments are $4.6 million for rent, real estate taxes and building operations. The expiry dates vary for each lease, from September 2008 to August 2014.

Minimum annual payments for long-term commitments

	Outsourced services	Leased space	Total
2006	20.8	1.3	22.1
2007	17.5	1.2	18.7
2008	16.4	0.3	16.7
2009	15.5	0.3	15.8
2010	14.8	0.4	15.2
Thereafter	3.7	1.1	4.8
	88.7	4.6	93.3

Commitments related to capital improvements to the head office building totalling $1.6 million are outstanding as at 31 December 2005; the work is expected to be completed in the first half of 2006.

b) Foreign currency contracts

The Bank is a participant in foreign currency swap facilities with the U.S. Federal Reserve for US$2 billion, the Banco de México for Can$1 billion, and with the Exchange Fund Account of the Government of Canada. There were no drawings under any of those facilities in 2005 or 2004 and, therefore, there were no commitments outstanding as at 31 December 2005.

c) Investment contracts

Sale investment contracts outstanding as at 31 December 2005, of $1,300.0 million, at an interest rate of 3.21 per cent under special purchase and resale agreements, were settled by 13 January 2006 ($2,516.8 at the end of 2004 at an interest rate of 2.50 per cent).

Purchase investment contracts outstanding as at 31 December 2005, of $685.0 million, at an interest rate of 3.25 per cent under sale and repurchase agreements, were settled on 3 January 2006 (none outstanding at the end of 2004).

d) Contingency

The 9,441 shares in the BIS have a nominal value of 5,000 special drawing rights (SDRs) of which 25 per cent, i.e., SDR1,250, is paid up. The balance of SDR3,750 is callable at three months' notice by decision of the BIS Board of Directors. The Canadian equivalent of this contingent liability was $58.5 million at 31 December 2005, based on prevailing exchange rates.

e) Legal proceedings

In 2004, legal proceedings were initiated against the Bank relating to the Bank of Canada Registered Pension Plan. Since the Bank's legal counsel is of the view that the plaintiff's claims for compensation do not have a sound legal basis, management does not expect the outcome of the proceedings to have a material effect on the financial position or operations of the Bank.

f) Guarantees

In the normal course of operations, the Bank enters into certain guarantees, which are described below.

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The LVTS is a large-value payment system, owned and operated by the Canadian Payments Association. The system's risk-control features, which include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, are sufficient to permit the system to obtain the necessary liquidity to settle in the event of the failure of the single LVTS participant having the largest possible net amount owing. The Bank guarantees to provide this liquidity, and in the event of the single participant failure, the liquidity loan will be fully collateralized. In the extremely unlikely event that there were defaults by more than one participant during the LVTS operating day, in an aggregate amount in excess of the largest possible net amount owing by a single participant, there would not likely be enough collateral to secure the

amount of liquidity that the Bank would need to provide to settle the system. This might result in the Bank having unsecured claims on the defaulting participants in excess of the amount of collateral pledged to the Bank to cover the liquidity loans. The Bank would have the right, as an unsecured creditor, to recover any amount of its liquidity loan that was unpaid. The amount potentially at risk under this guarantee is not determinable, since the guarantee would be called upon only if a series of extremely low probability events were to occur. No amount has ever been provided for in the liabilities of the Bank, and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other Indemnification Agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licences, leases, and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from the acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank would be required to pay such counterparties.

Governing Council

David A. Dodge, *Governor**
W. Paul Jenkins, *Senior Deputy Governor**

Deputy Governors

Pierre Duguay* Sheryl Kennedy* David J. Longworth* Tiff Macklem*

Marcus L. Jewett, QC, General Counsel and Corporate Secretary*

Advisers

Janet Cosier,*[1] Clyde A. Goodlet, Bruce Little,[2] John D. Murray, Ronald M. Parker,[3] George Pickering, Bonnie J. Schwab, John G. Selody

Financial Markets
Donna Howard, *Chief*
Carolyn Wilkins, *Deputy Chief*
Ross MacKinnon, *Director, Toronto Division*
Miville Tremblay, *Director, Montréal Division*
Scott Hendry, *Research Director*
Ron Morrow, *Director*
Jeremy Rudin, *Research Director*[4]

Financial Risk Office
Mark Zelmer, *Director*[5]

Research
Agathe Côté, *Chief*
Paul Fenton, *Deputy Chief*
Robert Amano, *Research Director*
Sharon Kozicki, *Research Director*

Monetary and Financial Analysis
Allan Crawford, *Chief*
Dinah Maclean, *Deputy Chief*
Walter N. Engert, *Research Director*
Pierre St-Amant, *Research Director*

International
Lawrence L. Schembri, *Chief*
Graydon Paulin, *Deputy Chief*
James A. Haley, *Research Director*[4]
Donald Coletti, *Research Director*
Robert Lafrance, *Research Director*

Banking Operations
Gerry T. Gaetz, *Chief*
Nicole Poirier, *Director, Currency Communication and Compliance*
Louise Hyland, *Director, Financial System and Funds Management*
Charles Spencer, *Director, Currency Research and Development*
Richard Wall, *Director, Currency Operations*

Executive and Legal Services
Marcus L. Jewett, *General Counsel and Corporate Secretary**
Colleen Leighton, *Director of Executive Services*
Lorna Thomas, *Special Assistant to the Governor*
Robert Turnbull, *Assistant General Counsel*

Communications
Denis Schuthe, *Chief*
Jean-Michel Catta, *Deputy Chief*

Corporate Services
Sheila Niven, *Chief**
Janice Gabie, *Deputy Chief*
Frances Boire-Carrière, *Director, Human Resources Services*
John Otterspoor, *Director, Information Technology Services*
Steve Little, *Deputy Director, Information Technology Services*

Financial Services
Sheila Vokey, *Chief and Chief Accountant**
Rudy Wytenburg, *Deputy Chief*

Debt Administration Office
Dale M. Fleck, *Chief*

Audit
David Sullivan, *Chief Internal Auditor*

Note: Positions as of 31 January 2006

* *Member of Executive Management Committee*
1. *Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association*
2. *Visiting Special Adviser*
3. *On Executive Interchange to Government of Canada*
4. *On Executive Interchange from Government of Canada*
5. *Also Deputy Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association*

Bank of Canada Regional Offices

Atlantic Provinces
1583 Hollis Street, 5th Floor,
Halifax, Nova Scotia B3J 1V4
David Amirault, *Senior Regional Representative (Economics)*
Monique Guerin, *Senior Regional Representative (Currency)*

Quebec
1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec H3A 3M8
Thérèse Lafleche, *Senior Regional Representative (Economics)*
Pierre Laprise, *Senior Regional Representative (Currency)*

Ontario
130 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario M5H 1J9
Hung-Hay Lau, *Senior Regional Representative (Economics)*
Paul de Swart, *Senior Regional Representative (Currency)*

Prairie Provinces, Nunavut, and Northwest Territories
404–6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta T2P 0R9
Mark Illing, *Senior Regional Representative (Economics)*
Ted Mieszkalski, *Senior Regional Representative (Currency)*

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia V6C 1S4
Farid Novin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Lisa Elliott, *Senior Regional Representative (Currency)*

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151 U.S.A.
Zahir Lalani, *Consul and Senior Representative for the Bank of Canada*

Note: Positions as of 31 January 2006

FOR FURTHER INFORMATION ABOUT **THE BANK OF CANADA**

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report* and *Updates—A detailed summary of the Bank's policies and strategies, as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. Reports published in April and October; Updates published in January and July. Without charge.

Business Outlook Survey—Published quarterly. Without charge.

Financial System Review—Brings together the Bank's research, analyses, and judgments on various issues and developments concerning the financial system. Published semi-annually. Without charge.

Bank of Canada Review—A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics—A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics—A 20-page package of banking and money market statistics. By subscription.

For information about these and other publications, contact:

Publications Distribution, 234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9

Telephone: (613) 782-8248 Fax: (613) 782-8874
Email: publications@bankofcanada.ca

INTERNET

http://www.bankofcanada.ca

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

PUBLIC INFORMATION

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information Office.

Telephone: 1-800-303-1282 Fax: (613) 782-7713
Email: info@bankofcanada.ca

For information on unclaimed balances:

Telephone: 1-888-891-6398 Fax: (613) 782-7802
Email: ucbalances@bankofcanada.ca

Bank of Canada Regional Offices

Atlantic Provinces
1583 Hollis Street, 5th Floor,
Halifax, Nova Scotia B3J 1V4
David Amirault, *Senior Regional Representative (Economics)*
Monique Guérin, *Senior Regional Representative (Currency)*

Quebec
1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec H3A 3M8
Thérèse Laflèche, *Senior Regional Representative (Economics)*
Pierre Laprise, *Senior Regional Representative (Currency)*

Ontario
150 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario M5H 1J9
Hung-Hay Lau, *Senior Regional Representative (Economics)*
Paul de Swart, *Senior Regional Representative (Currency)*

Prairie Provinces, Nunavut, and Northwest Territories
404–6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta T2P 0R9
Mark Illing, *Senior Regional Representative (Economics)*
Ted Mieszkalski, *Senior Regional Representative (Currency)*

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia V6C 1S4
Farid Novin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Lisa Elliott, *Senior Regional Representative (Currency)*

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151 U.S.A.
Zahir Lalani, *Consul and Senior Representative for the Bank of Canada*

Note: Positions as of 31 January 2006

THE BANK OF CANADA

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report* and *Updates—A detailed summary of the Bank's policies and strategies, as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. Reports published in April and October; Updates published in January and July. Without charge.

Business Outlook Survey—Published quarterly. Without charge.

Financial System Review—Brings together the Bank's research, analyses, and judgments on various issues and developments concerning the financial system. Published semi-annually. Without charge.

Bank of Canada Review—A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics—A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics—A 20-page package of banking and money market statistics. By subscription.

For information about these and other publications, contact:

Publications Distribution, 234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9

Telephone: (613) 782-8248 Fax: (613) 782-8874
Email: publications@bankofcanada.ca

INTERNET

http://www.bankofcanada.ca

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

PUBLIC INFORMATION

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information Office.

Telephone: 1-800-303-1282 Fax: (613) 782-7713
Email: info@bankofcanada.ca

For information on unclaimed balances:

Telephone: 1-888-891-6398 Fax: (613) 782-7802
Email: ucbalances@bankofcanada.ca

RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DU CANADA

2005

70 ANS D'HISTOIRE (1935–2005)

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
5317
CN ISSN 0067 3587

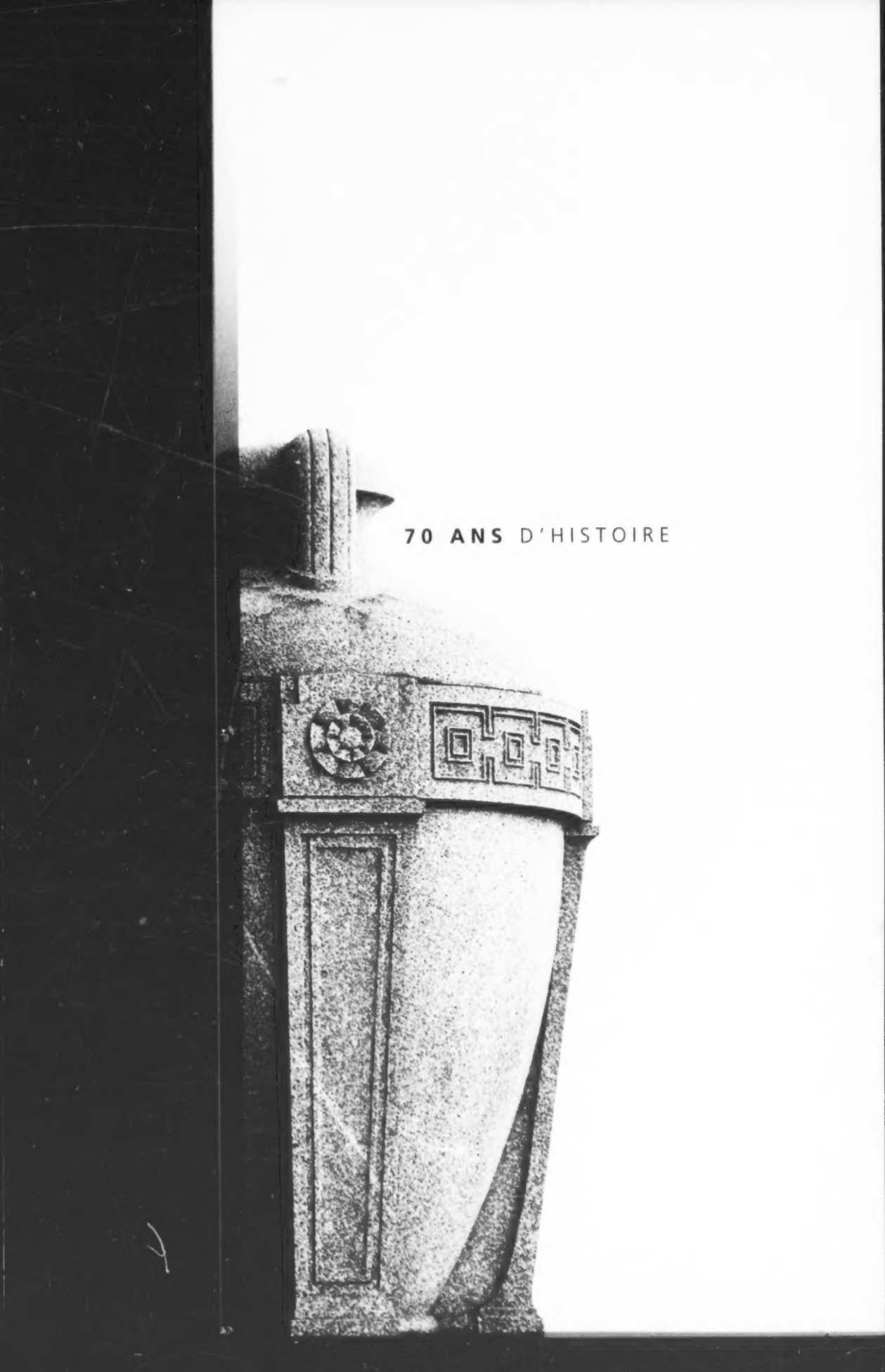

70 ANS D'HISTOIRE

Bank of Canada • Banque du Canada

Ottawa K1A 0G9

David A. Dodge
Governor - Gouverneur

Le 28 février 2006

L'honorable James Michael Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
21e étage
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'institution pour l'année 2005 ainsi que ses états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

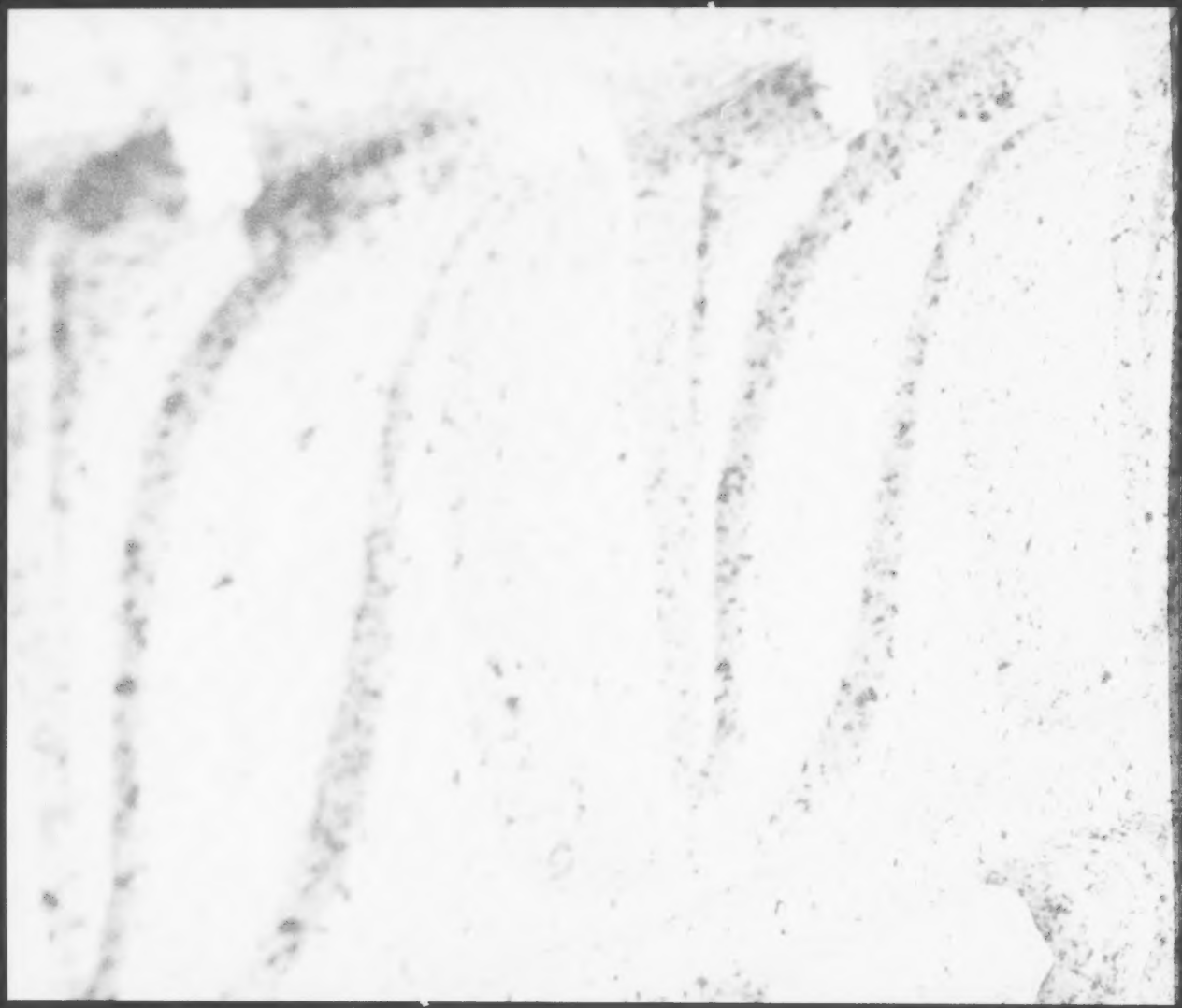

NOTRE ENGAGEMENT
À L'ÉGARD DES CANADIENS

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
  - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
  - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
  - émettre des billets de banque de qualité dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficients et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.

Sur la couverture, on peut voir l'une des deux grandes amphores, ou urnes, ornant la façade de l'immeuble de la Banque du Canada, rue Wellington, à Ottawa.

Dans l'Antiquité, les amphores servaient à conserver toutes sortes de denrées et objets précieux, allant du vin et de l'huile jusqu'aux pièces de monnaie et aux bijoux, et elles sont devenues au fil du temps un symbole de la conservation de la richesse.

Message du gouverneur	7
Structure organisationnelle et gouvernance	11
Compte rendu d'intendance	21
Sommaire financier	43
États financiers	**47**
Cadres supérieurs	67
Bureaux et représentants régionaux	68

MESSAGE DU GOUVERNEUR

En 2005, la Banque du Canada a célébré son 70e anniversaire. Fondée en mars 1935, la Banque est devenue une institution nationale qui occupe une place centrale dans l'économie canadienne. La Banque avait beaucoup à célébrer en 2005, notamment les progrès qu'elle a accomplis en 70 ans et son apport continu au bien-être économique et financier des Canadiens et des Canadiennes.

Le préambule de la *Loi sur la Banque du Canada* énonce les grands objectifs de l'institution comme suit :

> *« [...] il est opportun d'instituer une banque centrale pour réglementer le crédit et la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur de la monnaie nationale sur les marchés internationaux, pour atténuer, autant que possible par l'action monétaire, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi, et de façon générale pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».*

Même si la société et l'économie canadiennes se sont considérablement développées depuis 1935, le mandat de la Banque sert encore très bien les intérêts du pays et de sa population. Au fil du temps, la façon dont l'institution s'acquitte de ses fonctions a changé, mais ses objectifs sont demeurés les mêmes.

Pour exécuter son mandat, la Banque mène des activités dans quatre domaines : la politique monétaire, la monnaie, le système financier et la gestion financière.

Politique monétaire

La manière dont la Banque conduit la politique monétaire est déterminante dans l'accomplissement de son mandat. Notre expérience, comme celle d'autres banques centrales dans le monde, nous enseigne que la meilleure contribution que la politique monétaire puisse apporter à une croissance économique vigoureuse et soutenue consiste à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La Banque et le gouvernement du Canada ont convenu, en 1991, d'adopter un cadre officiel de poursuite de cibles d'inflation. Depuis 1995, la Banque se sert de ce cadre pour garder l'inflation au point médian de 2 % d'une fourchette qui va de 1 à 3 %. La réalisation continue de cette cible a non seulement permis de maîtriser l'inflation, mais elle a aussi concouru à atténuer les variations de la production et de l'emploi.

En 2005, l'économie canadienne a affiché une tenue qui reflète bien l'atteinte de ces résultats. En effet, elle a tourné très près de son potentiel de production, et le chômage n'a jamais été si bas depuis 30 ans. Il est vrai que l'indice global des prix à la consommation a fluctué en réaction aux chocs énergétiques, mais l'inflation fondamentale (mesurée par l'indice de référence de la Banque) est demeurée près de la cible de 2 %. Les attentes d'inflation sont également restées solidement ancrées au taux de 2 %.

La politique monétaire que nous menons aide l'économie à s'ajuster aux événements externes et à faire preuve de résilience face aux chocs en provenance de l'étranger. La conjoncture internationale et les mouvements du taux de change du dollar canadien peuvent avoir une incidence sensible sur le commerce extérieur et la croissance économique globale au pays. Par nos travaux de recherche et d'analyse,

nous cherchons à mieux comprendre les forces à l'œuvre au sein de l'économie canadienne afin de prendre les mesures de politique monétaire qui s'imposent. Ce faisant, nous avons toujours pour but de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible et de faire progresser l'économie à un rythme soutenu et durable.

Monnaie

La Banque conçoit et émet les billets de banque en circulation au Canada depuis 1935. Il lui incombe de produire de la monnaie de papier sûre et de grande qualité que la population peut utiliser en toute confiance. Dans un contexte où des appareils de reprographie sophistiqués comme les photocopieurs couleur et les numériseurs sont devenus facilement accessibles, la contrefaçon des billets canadiens a été l'un des plus grands défis que nous ayons dû relever à la Banque ces dernières années. Pour protéger la monnaie canadienne, nous avons mis en circulation une nouvelle série de coupures dotées d'éléments de sécurité perfectionnés.

Nous avons aussi travaillé avec nos partenaires des organismes d'application de la loi et des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie à mettre au point une stratégie nationale d'envergure destinée à décourager les faussaires. Celle-ci a commencé à porter des fruits, et les niveaux de contrefaçon ont amorcé un recul en 2005, bien qu'ils posent encore problème. Nous comptons poursuivre et renforcer nos initiatives de lutte contre le faux-monnayage, avec l'aide de nos partenaires et le soutien de la population.

Système financier

La banque centrale se trouve, à bien des égards, au cœur du système financier du pays. Dans les années 1950, la Banque du Canada a stimulé le développement du marché canadien des bons du Trésor, des autres titres à court terme et des obligations du gouvernement. Aujourd'hui, elle assure la surveillance générale des systèmes de compensation et de règlement auxquels les institutions financières ont recours pour régler leurs transactions quotidiennes. De plus, la Banque fait office de « prêteur de dernier ressort », c'est-à-dire de fournisseur ultime de liquidités au système financier.

La Banque joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de la prospérité financière au Canada, comme sa loi constitutive le lui prescrit, en favorisant la stabilité et l'efficience des marchés financiers intérieurs. Pour ce faire, elle mise sur la recherche, l'analyse et le dialogue avec d'autres décideurs publics et les participants au système financier.

La Banque s'attache à promouvoir une plus grande efficience du système financier canadien, sachant qu'un système efficient contribue à ce que les ressources limitées au sein de l'économie soient employées aux fins les plus productives possible. De telles conditions favorisent, à leur tour, le relèvement du niveau de vie des Canadiens. Par ailleurs, un système qui fonctionne bien facilite la mise en œuvre de la politique monétaire par la Banque. Lorsque celle-ci détermine, à l'une de ses huit dates d'annonce préétablies annuelles, le taux cible du financement à un jour, ce sont les marchés et les institutions financières qui transmettent les effets de sa décision à l'économie. Le système financier fournit aussi à la Banque des renseignements essentiels sur l'évolution de l'économie du pays.

Gestion financière

En plus des responsabilités qu'elle assume à l'égard du système financier canadien, la Banque est l'agent financier du gouvernement fédéral. En cette qualité, elle contribue à ce que les finances publiques soient administrées avec efficience. Elle fournit des conseils stratégiques au gouvernement et gère les soldes de trésorerie, les réserves de change et l'émission des titres de dette de l'État.

La Banque accroît sans cesse sa capacité de recherche et d'analyse dans ces domaines, et elle a investi dans son infrastructure en vue d'améliorer ses services et de parfaire ses processus de prise de décisions et de gestion des risques.

Organisation et administration

Nous arriverons, en 2006, à la conclusion du plan à moyen terme 2003-2006, dans lequel sont définies les priorités stratégiques devant permettre à la Banque de respecter ses engagements en matière de politiques et de s'acquitter de ses responsabilités institutionnelles.

Tout au long de 2005, nous avons poursuivi nos efforts afin d'atteindre les résultats visés dans ce plan directeur avec la plus grande efficience possible. Nous croyons fermement que nous parviendrons, d'ici la fin de 2006, à réaliser presque tous les objectifs qui y sont énoncés.

Nous procédons maintenant à l'élaboration de notre prochain plan à moyen terme, en mettant l'accent sur les défis suivants :

- renforcer notre capacité d'analyse et améliorer les bases de données nécessaires à nos recherches sur le système financier et la politique monétaire;
- assurer la continuité des opérations, en particulier celle des services bancaires;
- investir judicieusement dans les technologies de l'information;
- concevoir une monnaie plus sûre, notamment en préparant la prochaine série de billets de banque;
- maintenir des pratiques de gouvernance exemplaires;
- attirer, développer et retenir le personnel de haut calibre dont la Banque a besoin pour continuer d'atteindre l'excellence.

Tout au long de son histoire, la Banque du Canada a pu compter sur les compétences, le dévouement et le professionnalisme de son personnel pour bâtir sa réputation et connaître le succès. En tant qu'institution publique et employeur, nous continuons d'être guidés par notre engagement envers les Canadiens, notre quête de l'excellence et l'engagement mutuel que nous avons pris avec nos employés. Je veux remercier personnellement ces derniers pour le travail remarquable qu'ils ont accompli en 2005. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude aux membres du Conseil d'administration pour leurs avis éclairés et leur soutien constant.

En notre qualité de banque centrale du Canada, nous continuerons de rendre des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes et de remplir notre mandat, qui consiste à favoriser la prospérité économique et financière du pays et de ses citoyens.

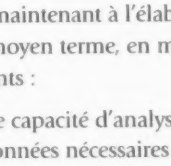

David A. Dodge

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION *examinent avec intérêt le panneau d'interprétation installé par la Commission de la capitale nationale en face du siège de la Banque du Canada, rue Wellington, à Ottawa. L'immeuble se trouve sur un parcours d'honneur appelé « boulevard de la Confédération », qui traverse le cœur de la capitale.*

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
ET GOUVERNANCE

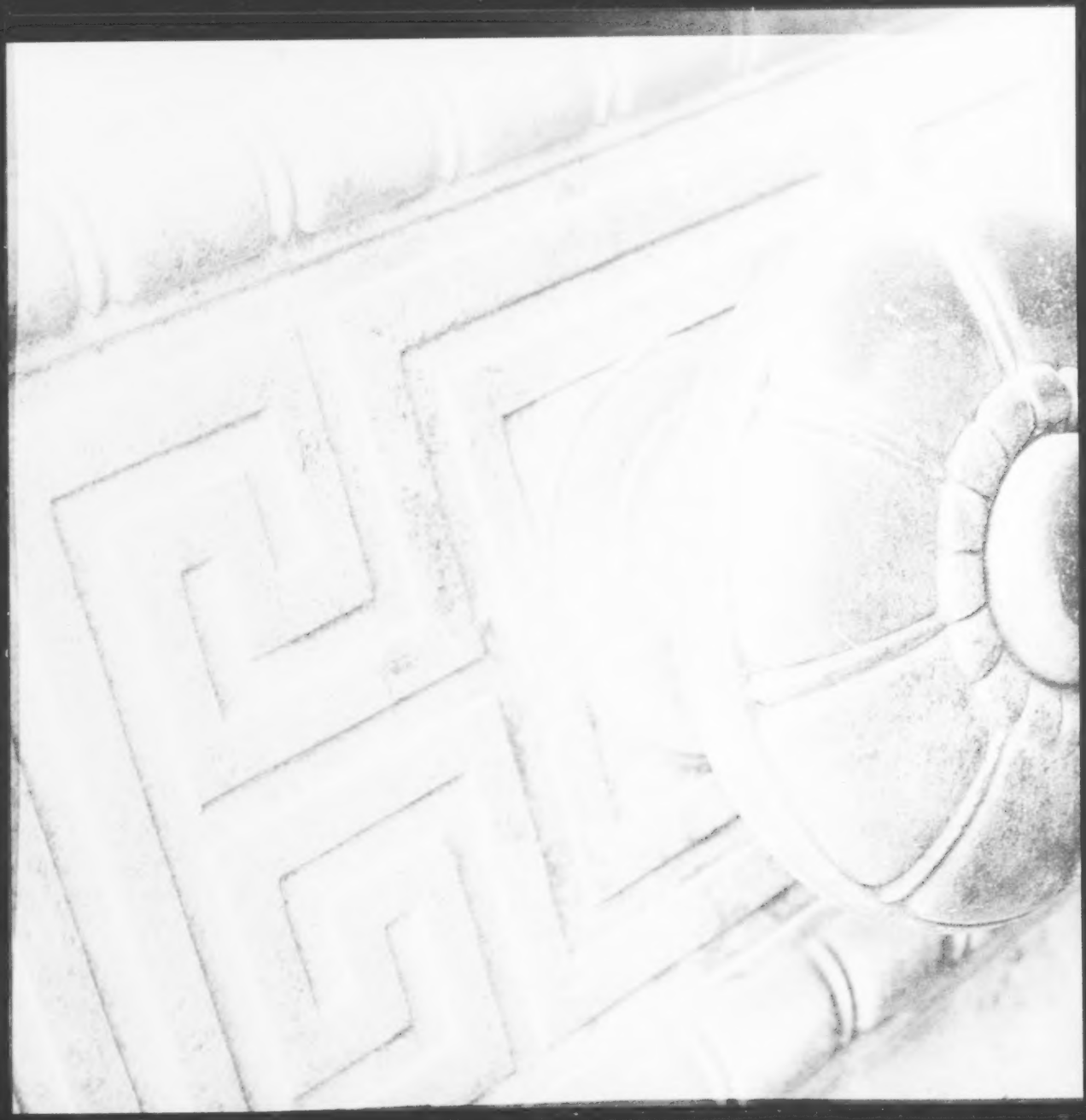

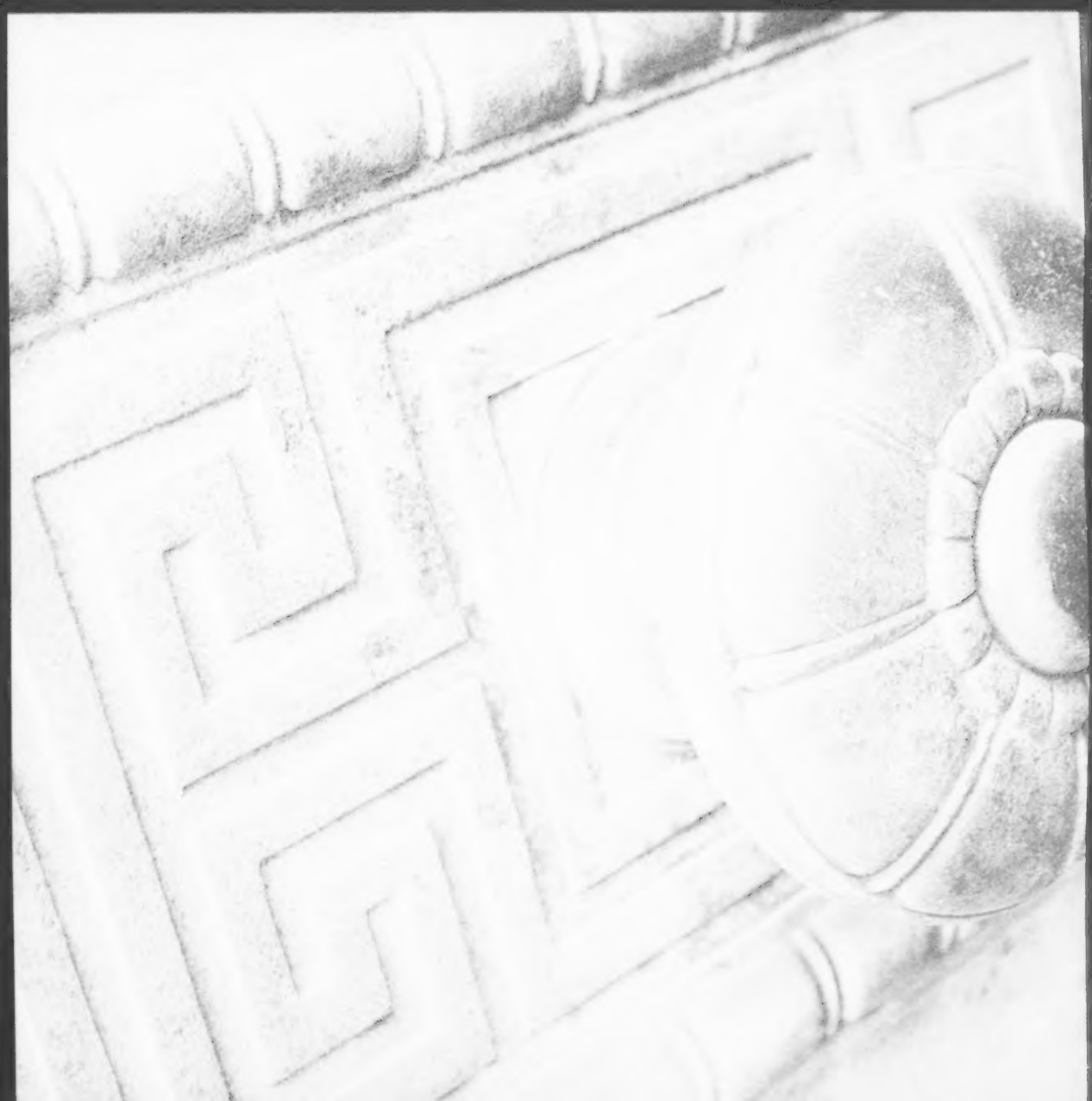

LE RÔLE DE LA BANQUE

Lorsque la Banque du Canada a ouvert ses portes, en 1935, elle a été investie d'un mandat essentiel à la prospérité économique de tous les Canadiens, mandat qui est demeuré pratiquement le même au fil du temps. La Banque s'emploie à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible, à émettre des billets de banque sûrs ainsi qu'à favoriser la stabilité et l'efficience du système financier; elle exerce également une surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement au pays. En outre, depuis sa création, la Banque gère les réserves de change et la dette de l'État en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada.

Pour mener à bien ses activités, la Banque compte sur quelque 1 200 employés voués à l'excellence. La majorité d'entre eux sont en poste au siège, à Ottawa, tandis qu'une centaine d'autres travaillent aux centres des opérations de Toronto et de Montréal. De plus, une cinquantaine d'employés s'occupent de diverses questions relatives à l'économie, aux marchés financiers et à la monnaie dans des bureaux régionaux situés à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax. La Banque a aussi un représentant auprès des marchés financiers de New York.

La gestion des risques à la Banque

La Banque dispose d'un cadre intégré et bien établi de gestion des risques qui l'aide à cerner, à gérer et à surveiller les principales sources de risques, notamment pour ce qui touche les activités, la réputation, les finances, le fonctionnement et la sécurité de l'institution. Lors du processus annuel d'autoévaluation, les cadres supérieurs déterminent et évaluent les risques les plus susceptibles d'empêcher la Banque de s'acquitter de son mandat et de réaliser ses objectifs. Des stratégies efficientes sont mises en œuvre afin de limiter et de surveiller ces risques. Le Conseil d'administration supervise ces processus. Il existe également à la Banque un département consacré à la vérification, qui relève, pour l'exercice de ses fonctions, du Comité de la vérification du Conseil. Ce département examine périodiquement les opérations de la Banque, y compris la gestion des risques, afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des systèmes de contrôle interne instaurés par la direction pour atténuer les risques, et d'ainsi fournir une assurance raisonnable que les objectifs seront atteints.

La Banque s'est en outre dotée d'une entité indépendante, le Bureau de surveillance des risques financiers, qui fait le suivi du rendement des placements ainsi que des risques associés aux activités de gestion de la dette et des réserves de change du gouvernement canadien et rend compte de ses observations au ministère des Finances et à la direction de l'institution.

Enfin, la Banque se tient au fait des pratiques exemplaires internationales dans le domaine de la gestion des risques. Des membres du personnel ont présenté les pratiques de la Banque en la matière lors de colloques au pays et à l'étranger.

Le Conseil de direction

(de gauche à droite)

TIFF MACKLEM
Sous-gouverneur

PAUL JENKINS
Premier sous-gouverneur

DAVID LONGWORTH
Sous-gouverneur

SHERYL KENNEDY
Sous-gouverneure

DAVID DODGE
Gouverneur

PIERRE DUGUAY
Sous-gouverneur

LES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION *assument collectivement la responsabilité de la politique monétaire. Ils siègent également au Comité du système financier de la Banque, qui comprend en outre l'avocat général et secrétaire général de l'institution (Mark Jewett), le chef du département des Communications (Denis Schuthe) et le conseiller chargé de l'analyse de la réglementation (Clyde Goodlet).*

La gouvernance de la Banque

Le point sur le plan à moyen terme

L'un des éléments fondamentaux du cadre de reddition des comptes de la Banque consiste en l'élaboration, l'application et le suivi d'un plan à moyen terme. Le plan actuel, qui s'étend de 2003 à 2006, établit des objectifs ambitieux en ce qui concerne la recherche de pointe, la création de partenariats avec des organismes et des personnes de l'extérieur, le renforcement de la sûreté des billets de banque et l'amélioration continue de l'efficacité de la Banque en tant qu'institution publique.

Avant d'entamer la dernière année de mise en œuvre du plan à moyen terme, la Banque a dressé le bilan des progrès accomplis et commencé à cerner les priorités stratégiques à inscrire au prochain plan, qui sera parachevé en 2006.

À l'heure actuelle, on juge que l'exécution du plan va bon train et que la Banque aura concrétisé la quasi-totalité de ses objectifs stratégiques d'ici la fin de la période visée. Au chapitre de la politique monétaire, les buts qu'elle s'est fixés, soit de maintenir l'inflation à l'intérieur de la fourchette cible et d'intensifier la recherche dans des domaines déterminants pour la conduite de cette politique, ont été réalisés. Par ailleurs, des avancées considérables ont été faites dans le déploiement de la stratégie ayant pour objet d'accroître la sûreté des billets de banque, et les niveaux de contrefaçon ont commencé à diminuer, quoiqu'ils demeurent inacceptables. La Banque a aussi amélioré son mode de gouvernance

Le Bureau supérieur de direction

Sheila Niven
Chef du département des Services généraux

Tiff Macklem
Sous-gouverneur

Paul Jenkins
Premier sous-gouverneur

David Longworth
Sous-gouverneur

Mark Jewett
Avocat général et secrétaire général

Sheryl Kennedy
Sous-gouverneure

David Dodge
Gouverneur

Pierre Duguay
Sous-gouverneur

Sheila Vokey
Chef du département des Services financiers

Janet Cosier
Conseillère, Planification stratégique et gestion des risques

Le Bureau supérieur de direction *est responsable de l'orientation stratégique et de la gestion de toutes les fonctions de la Banque.*

et rendu encore plus efficientes ses opérations en ce qui a trait à la gestion financière et aux services relatifs aux titres destinés aux particuliers. Elle a également enregistré des progrès appréciables dans l'atteinte de ses objectifs consistant à favoriser la stabilité et l'efficience du système financier. Dans chacun des secteurs, l'ouverture des communications a permis d'augmenter l'efficacité du travail de la Banque.

La direction de la Banque

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le Conseil d'administration participe à la gouvernance de la Banque, principalement dans les domaines des finances, des ressources humaines et de l'administration. Plus précisément, il est chargé de nommer les membres de la Haute Direction et d'évaluer leur rendement, de superviser la planification stratégique et le processus budgétaire, et de promouvoir des pratiques de gouvernance efficaces. Il surveille également les mécanismes de contrôle interne ainsi que la manière dont la Banque s'acquitte du mandat que lui confère la *Loi*, et conseille l'institution sur ce dernier point.

Le gouverneur, qui assume la présidence du Conseil d'administration, est responsable de la politique monétaire et des autres activités de la Banque. Pour ces fonctions, et afin d'appuyer le travail des administrateurs, il fait appel à l'expertise des membres du Conseil de direction et du Bureau supérieur de direction dans les domaines liés aux champs d'activité de la Banque et en matière d'administration générale. Le Conseil de direction se réunit régulièrement pour être informé de l'évolution économique et prendre des décisions sur le taux cible du financement à un jour, lesquelles sont annoncées selon un calendrier de huit dates préétablies chaque année. Le Bureau supérieur de direction, quant à lui, supervise l'ensemble des opérations de la Banque et voit à ce que les questions d'orientation stratégique et de gestion reçoivent une attention particulière à l'échelon le plus élevé. Enfin, le Comité du système financier prend les décisions relevant de la Banque qui touchent le système financier.

Le Conseil d'administration

Soucieux de mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, le Conseil d'administration a pris bonne note des conclusions du rapport sur l'examen de la gouvernance des sociétés d'État effectué par le gouvernement fédéral. La Banque étant dotée d'un cadre de gouvernance particulier (qui tient compte de ses responsabilités à l'égard de la politique monétaire), les mesures préconisées dans le rapport ne s'appliquent pas à elle. Le Conseil entend néanmoins adhérer aux principes qui y sont énoncés afin que les pratiques de la Banque continuent de respecter les plus hautes normes dans ce domaine.

Le Conseil compte six comités permanents chargés d'étudier les dossiers qui leur sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision. En 2005, le mandat de chacun des comités ainsi que les politiques concernant le Conseil ont été revus. De temps à autre, des groupes consultatifs composés de plusieurs administrateurs sont mis sur pied afin de discuter d'un sujet d'intérêt particulier. À l'heure actuelle, il existe deux groupes consultatifs, qui se penchent sur des questions liées à la monnaie et au Régime de pension.

- Comité de direction, présidé par David Dodge (gouverneur)
- Comité du régime de gestion et de mise en candidature, présidé par Spencer Lanthier (administrateur principal)
- Comité des ressources humaines et de la rémunération, présidé par Daniel Gallivan
- Comité de la vérification, présidé par Spencer Lanthier
- Comité de la planification et du budget, présidé par Jean-Guy Desjardins
- Comité des pensions, présidé par Paul Jenkins (premier sous-gouverneur)

Les administrateurs externes sont rémunérés selon un barème d'émoluments recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2005, la rémunération totale qui leur a été versée s'est élevée à 297 700 $.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2005

En 2005, le Comité du régime de gestion et de mise en candidature du Conseil a maintenu la pratique, instaurée l'année précédente par suite d'une initiative du gouvernement, qui consiste à participer au repérage des candidats potentiels aux postes d'administrateur. Le Comité a engagé une société

Le Conseil d'administration

(de gauche à droite)

Ronald J. Keefe

Paul Jenkins

Daniel F. Gallivan

Barbara Hislop

J. Spencer Lanthier

Thomas J. Rice

Paul D. Dicks (assis)

Gilles Lepage

Ian E. Bennett

Jean-Guy Desjardins

Kit Chan

Jocelyne Pelchat (assise)

David Dodge

James S. Hinds

David T. Barnard

de recrutement de cadres pour l'aider dans cette démarche; ces efforts ont conduit à la nomination de plusieurs nouveaux administrateurs, ce qui a permis de doter les postes vacants et de remplacer les membres dont le mandat était échu.

Le Conseil a aidé activement la Banque à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du plan à moyen terme. Il a également pris part à plusieurs étapes du processus de consultation devant mener à la formulation du prochain plan à moyen terme, qui sera soumis à son approbation en 2006.

Au cours de l'année, les administrateurs ont fourni des conseils sur un certain nombre de projets liés à la bonne gestion des ressources humaines de la Banque, dont l'examen de la rémunération directe et des suites à donner aux résultats d'une enquête sur la qualité du milieu de travail menée auprès des employés. Le Conseil a en outre participé à la revue annuelle de la planification de la relève qui a pour objet d'assurer une continuité efficace de la gestion des affaires de la Banque. Dans cette optique, il a rencontré régulièrement des cadres supérieurs, que ce soit à l'occasion d'exposés présentés à ses réunions ou d'activités plus informelles.

Une partie importante des responsabilités du Conseil en matière de surveillance est assumée par le Comité de la vérification, qui est présidé par un administrateur et qui se compose d'administrateurs possédant une connaissance particulière des questions financières. Ce comité est chargé de superviser le cadre de contrôle interne et de gestion des risques; il doit aussi veiller à ce que les fonctions de vérification externe et interne soient exécutées de façon appropriée.

Les vérificateurs externes sont placés sous l'autorité directe du Comité de la vérification. Le vérificateur interne en chef relève, pour l'exercice de ses fonctions, de ce dernier comité et, sur le plan administratif, du Bureau du gouverneur. Le Comité rencontre régulièrement à huis clos le vérificateur interne en chef et les vérificateurs externes. En outre, il peut faire appel à des spécialistes de l'extérieur en cas de besoin. En 2005, le Conseil a appuyé les efforts continus de divulgation volontaire de renseignements dans le site Web de la Banque, au sujet notamment des contrats et des frais de déplacement.

Ayant aussi pour rôle de superviser les questions financières et la gestion des risques, le Conseil a pris part aux travaux du Comité des pensions, qui l'informe périodiquement, de même que les participants au Régime de pension, sur les placements et les dispositions administratives du Régime. Par ailleurs, le Conseil a reçu des comptes rendus sur les mesures et les plans adoptés par la Banque en vue de garantir la continuité des opérations internes et assisté à des exposés sur les activités que mène l'institution à l'appui des systèmes de paiement et de règlement.

Dans le cadre de ses fonctions de surveillance générale, le Conseil d'administration doit se pencher sur l'efficacité du processus de formulation de la politique monétaire. À cette fin, les administrateurs ont eu un entretien privé avec le conseiller spécial Christopher Ragan, un universitaire dont l'affectation d'un an à la Banque s'est terminée en juillet dernier et dont les connaissances en macroéconomie ont contribué de façon appréciable aux délibérations de la Haute Direction.

En 2005, le Conseil a poursuivi sa pratique de longue date consistant à tenir, à la fin de chaque réunion, une séance réservée aux seuls administrateurs externes, sous la présidence de l'administrateur principal, afin de favoriser des discussions approfondies sans la présence des membres de la Haute Direction. Enfin, comme chaque année, le Conseil a évalué la qualité de son intendance afin de veiller à ce que les meilleures pratiques de gouvernance soient intégrées dans ses plans.

Réunion du Conseil d'administration

COMPTE RENDU D'INTENDANCE

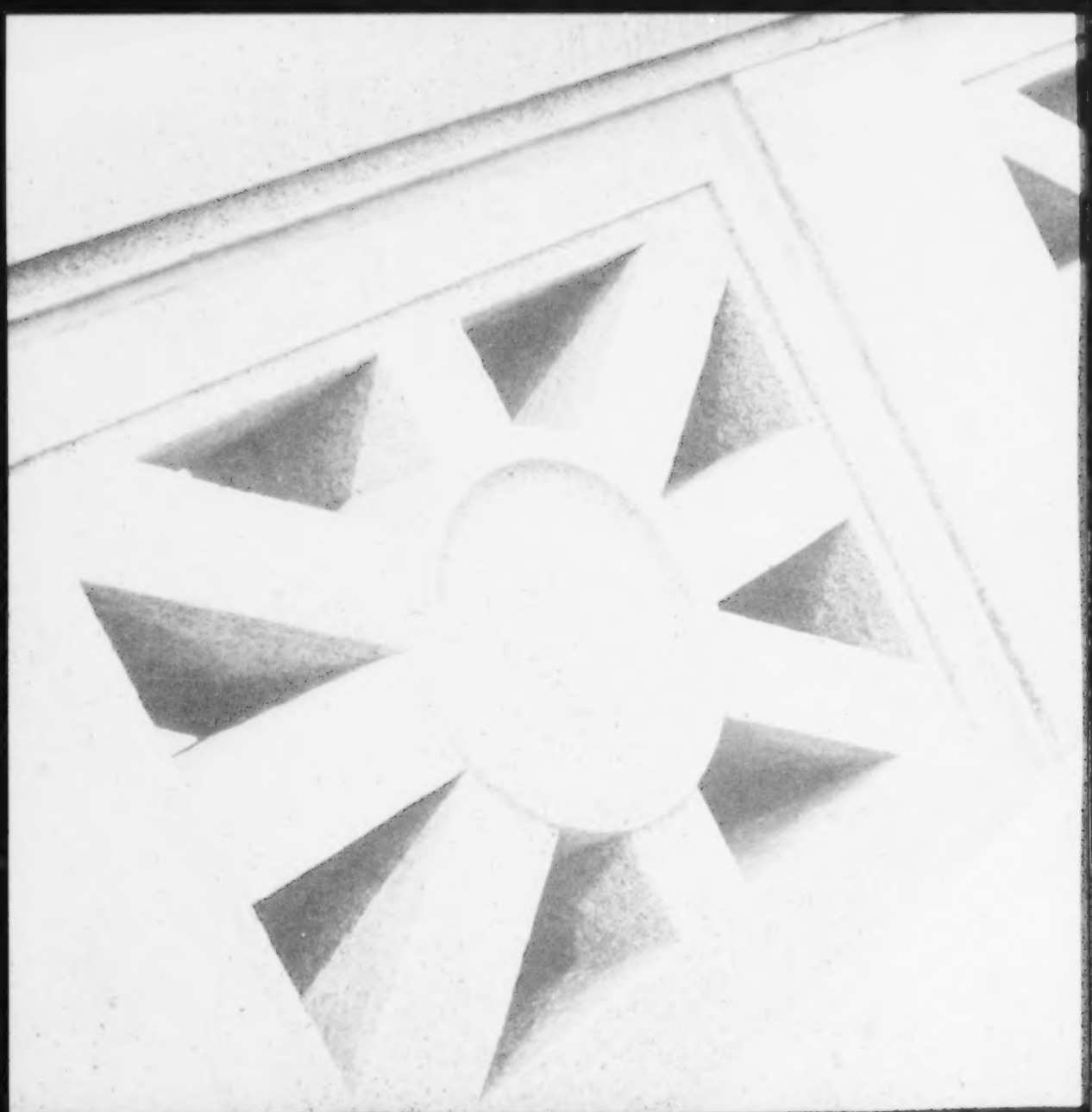

POLITIQUE MONÉTAIRE

« Le régime existant [de cibles d'inflation] jouit de l'appui généralisé du public, appui que la Banque a réussi à conserver en améliorant sans cesse la transparence de sa politique et, tout dernièrement, en fournissant plus de précisions sur les perspectives et les incertitudes qui les entourent dans son rapport sur la politique monétaire. »

— Consultations au titre de l'article IV — exercice 2006
(Conclusions préliminaires de la mission du FMI au Canada, 28 novembre 2005)

Le cadre de conduite de la politique monétaire au pays a évolué depuis la fondation de la Banque du Canada, il y a 70 ans. Le régime de poursuite de cibles d'inflation instauré au début des années 1990 s'est avéré le système le plus durable et le plus efficace de l'histoire de la politique monétaire canadienne, et les éléments fondamentaux qui le composent ont depuis été adoptés dans bon nombre d'économies industrialisées et émergentes.

Ce cadre, qui combine un objectif clair en matière d'inflation et un taux de change flexible, et la rigueur avec laquelle la Banque s'est attachée à le mettre en œuvre ont grandement concouru aux excellents résultats macroéconomiques du Canada au cours de la dernière décennie. En poursuivant une politique axée sur le maintien d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible, la Banque contribue pour beaucoup au bien-être économique du pays. La fourchette cible de maîtrise de l'inflation, définie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) et établie par le gouvernement et la Banque en 1991, continue de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de ce but et d'aider l'institution à mieux rendre compte de ses actes aux Canadiens. En visant constamment le point médian de 2 % de cette fourchette, qui va de 1 à 3 %, la Banque favorise une plus grande stabilité économique et prévient les distorsions associées à un taux d'inflation élevé et imprévisible.

En 2005, malgré la volatilité des prix du pétrole brut et du gaz naturel, l'inflation mesurée par l'IPC est restée à l'intérieur de la fourchette cible, sauf durant un mois. Ce résultat, la Banque le doit dans une large mesure à l'évaluation continuelle qu'elle fait de la situation internationale et nationale, en s'appuyant notamment sur le produit de ses recherches de longue haleine.

Réalisation de la cible d'inflation

Les principaux défis que la Banque a dû affronter au cours de 2005 découlaient pour la plupart de l'évolution de la conjoncture internationale. Les prix élevés et volatils du pétrole brut et du gaz naturel, la pression continue de la concurrence étrangère et de nouvelles fluctuations des taux de change des grandes monnaies, y compris du dollar canadien, sont autant de facteurs qui ont compliqué la conduite de la politique monétaire. L'économie canadienne a malgré tout réussi à tirer son épingle du jeu. La croissance du produit intérieur brut s'est redressée après le ralentissement temporaire observé durant les derniers mois de 2004 et au début de 2005, et la production globale est demeurée près des limites de la capacité de

Indice des prix à la consommation

Taux de variation sur douze mois

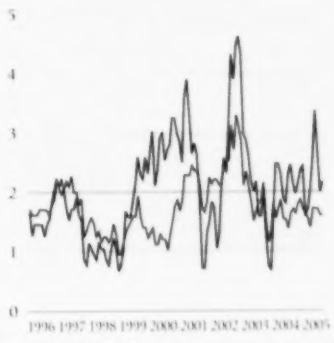

* Indice excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC et l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

LE PREMIER SOUS-GOUVERNEUR PAUL JENKINS ET LE GOUVERNEUR DAVID DODGE *se rendent à la conférence de presse qui a suivi la publication du* Rapport sur la politique monétaire *d'octobre.*

l'économie tout au long de l'année. L'inflation mesurée par l'IPC global a été très volatile et a dépassé momentanément en septembre la barre des 3 % — la limite supérieure de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation —, par suite d'une envolée des prix de l'essence. Ce mouvement s'est toutefois inversé rapidement pendant les mois suivants, les cours de l'énergie revenant à des niveaux un peu plus bas (quoique encore appréciables). L'inflation fondamentale, mesurée par l'indice de référence, a affiché une stabilité remarquable durant toute cette période et est restée à l'intérieur d'une plage étroite comprise entre 1,4 et 1,8 %, se situant en moyenne tout juste au-dessous du point médian de 2 % de la fourchette cible.

Cette stabilité apparente de l'économie dans son ensemble a occulté des variations et des changements considérables à l'échelle sectorielle et régionale. L'appréciation du dollar canadien, les pressions à la baisse qui ont continué de s'exercer sur les prix de nombreux biens et services soumis à la concurrence des importations, et le renchérissement du pétrole, du gaz naturel et des métaux ont donné lieu à un processus d'ajustement généralisé, et souvent pénible, d'un bout à l'autre du pays. Quoique les producteurs et les exportateurs de nombre de matières premières et de biens intermédiaires issus des ressources naturelles aient bénéficié de la forte demande mondiale de produits de base (dont l'énergie) ainsi que des prix élevés de ceux-ci, beaucoup de fabricants de produits finis et certaines entreprises de services (du secteur du tourisme, par exemple) ont vu leur compétitivité mise à mal par la montée du dollar canadien et la concurrence accrue de la part de la Chine et d'autres pays à marché émergent. La hausse des cours des matières premières, profitable à certains secteurs et à certaines régions, s'est traduite ailleurs par une augmentation des coûts de production et un rétrécissement des marges bénéficiaires.

L'expérience nous enseigne qu'il est important que la politique monétaire soit tournée vers l'avenir et axée sur les résultats macroéconomiques escomptés pour les 12 à 24 prochains mois. Les banques centrales ne disposent que d'un seul instrument de politique monétaire. Pour la Banque du Canada, il s'agit du taux cible du financement à un jour, qu'elle fixe huit fois l'an selon un calendrier préétabli, dans le but d'influencer le rythme de l'activité économique et, par le fait même, le taux d'inflation à l'échelle du pays. D'octobre 2004 à août 2005, la Banque a maintenu le taux cible du financement à un jour au niveau relativement peu élevé de 2 1/2 %, de façon

à ramener l'inflation à 2 % et à faciliter l'ajustement au contexte international décrit plus haut. Elle a réduit le degré de détente monétaire en septembre, octobre, décembre et janvier derniers, à mesure que s'accumulaient les signes montrant que le processus d'ajustement suivait son cours et que l'économie tournait — et continuerait vraisemblablement de tourner — près des limites de sa capacité.

Évaluation de la conjoncture à l'échelle nationale et internationale

L'examen diligent et approfondi des plus récentes données économiques et financières est un aspect essentiel du processus de formulation de la politique monétaire. L'économie canadienne étant très ouverte sur les marchés des biens comme des capitaux, l'analyse ne peut être cantonnée à la situation nationale.

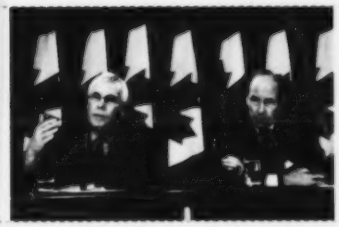
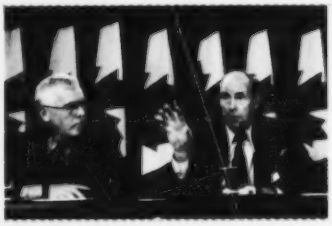

La plupart des chocs que l'économie subit sont externes, comme il a été mentionné précédemment, et la Banque doit autant que possible anticiper leurs répercussions pour bien orienter sa politique. L'essentiel des informations sur l'activité économique mondiale utilisées dans le cadre de l'analyse conjoncturelle provient de sources externes telles que la Banque des Règlements Internationaux, le Fonds monétaire international et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, ou encore de données publiées par des autorités de pays étrangers. Cette somme de renseignements est substantiellement enrichie par les informations recueillies lors de rencontres et de colloques internationaux, et grâce à la participation active de la Banque aux travaux de groupes comme le G7, le G10 et, plus récemment, le G20.

Par souci d'efficience, la Banque doit concentrer les ressources qu'elle affecte aux questions internationales sur des domaines et des enjeux qui présentent un intérêt particulier pour elle. L'éventail des sujets jugés pertinents est appelé à évoluer avec le temps, même si certains, comme la tenue de l'économie américaine, revêtent toujours une grande importance pour le Canada. En 2005, les risques liés aux déséquilibres financiers dans le monde, le dynamisme et la viabilité de la croissance de la production en Asie, la trajectoire future des prix mondiaux des produits de base, les incidences probables du niveau élevé et de la volatilité des cours de l'énergie sur l'activité économique et l'inflation à l'échelle internationale de même que les forces à l'origine des récents mouvements des taux de change ont particulièrement retenu l'attention de la Banque. Les projections et l'analyse des risques concernant l'évolution de l'économie américaine ont été renforcées en 2005 par l'introduction d'un nouveau modèle économétrique appelé MUSE (pour « Model of the United States Economy »), que les économistes de la Banque ont commencé à utiliser en début d'année et présenté à divers colloques internationaux.

Les informations relatives à l'économie mondiale sont utiles essentiellement dans la mesure où elles peuvent nous aider à comprendre et à prévoir l'évolution de notre propre économie. C'est pourquoi la Banque combine des renseignements et analyses provenant d'ailleurs dans le monde à son examen approfondi de l'économie canadienne, qui se fonde sur les données de Statistique Canada et de nombreuses autres sources, tant privées que publiques. L'établissement tous les trois mois de projections pour le Canada se trouve au cœur du processus de formulation de la politique monétaire. Jusqu'à récemment, le Modèle trimestriel de prévision (MTP) de la Banque était employé à cette fin. Les projections sont complétées par les résultats de modèles plus petits et spécialisés, qui se concentrent sur des régions et des secteurs particuliers de l'économie et qui font intervenir de nombreux indicateurs financiers, tels que les flux de monnaie et de crédit. Les travaux d'établissement de prévisions et de simulation de la politique monétaire ont aussi bénéficié de la mise en œuvre

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

Lancé en 2002, le Programme de bourses de recherche de la Banque vise à encourager et à mettre en valeur la recherche de pointe dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale et l'économie des institutions et des marchés financiers (y compris les questions liées à la stabilité financière). Les candidats sélectionnés reçoivent une bourse sous forme d'allocation annuelle pour une période renouvelable de cinq ans, ainsi que des fonds supplémentaires pour couvrir l'embauche d'assistants de recherche et les frais connexes.

En 2005, la bourse a été décernée à M. Paul Beaudry, qui est reconnu à l'échelle internationale pour ses travaux en macroéconomie portant notamment sur les marchés du travail, les cycles conjoncturels et la croissance économique.

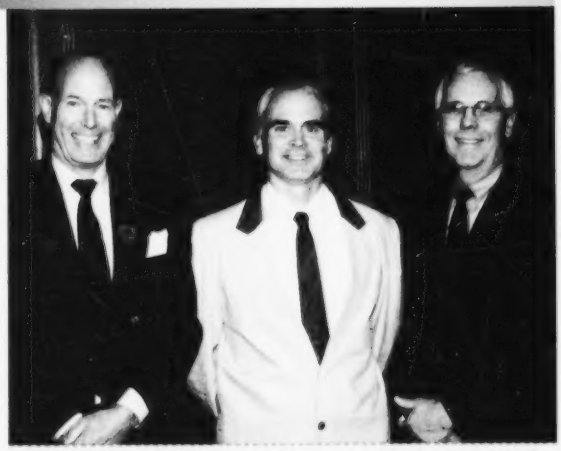

LE TITULAIRE DE LA BOURSE POUR 2005, *M. Paul Beaudry, professeur à l'Université de la Colombie-Britannique (au centre), accompagné du gouverneur David Dodge et du premier sous-gouverneur Paul Jenkins*

d'un modèle de l'économie canadienne appelé TOTEM (pour « Terms of Trade Economic Model »), qui a récemment été élaboré par le personnel de la Banque et a été utilisé de pair avec le MTP au cours des trois premiers trimestres de 2005, avant de remplacer définitivement ce dernier en décembre. Le modèle TOTEM permet une décomposition sectorielle plus fine, qui facilitera l'analyse conjoncturelle et améliorera la fiabilité de nos projections.

La Banque a recours à un autre outil important pour prendre le pouls de l'économie nationale. Il s'agit de l'enquête que ses bureaux régionaux effectuent chaque trimestre auprès d'une centaine d'entreprises canadiennes, qui sont interrogées par roulement et choisies de façon à former un échantillon représentatif de la structure de notre économie. La Banque a commencé à publier les résultats de ce sondage en 2004, dans un bulletin trimestriel intitulé *Enquête sur les perspectives des entreprises*. Les firmes participantes sont invitées à répondre à un questionnaire standard portant sur leurs prévisions à court terme au chapitre des ventes, sur leurs intentions d'embauche et d'investissement, sur les contraintes de capacité qu'elles peuvent subir et sur leurs attentes d'inflation. À l'occasion, la Banque ajoute des questions spéciales sur des thèmes d'actualité. Les dernières du genre ont porté, en janvier 2005, sur la réaction des entreprises du pays à l'appréciation du dollar canadien. Des études ont montré que l'enquête fournit des renseignements utiles et opportuns, qui complètent ceux obtenus d'autres sources et servent à valider les analyses plus traditionnelles auxquelles se livre la Banque.

Recherches à long terme

Les activités de surveillance et d'analyse conjoncturelle de la Banque s'allient à un ambitieux programme de recherche à long terme qui vise à améliorer la compréhension des rouages de l'économie ainsi que le processus de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire. S'ils ne sont pas immédiatement visibles, les dividendes de ces recherches n'en sont pas moins substantiels et contribuent, en fin de compte, à la bonne tenue de l'économie.

En 2005, les activités de recherche de la Banque ont été centrées sur la poursuite de cibles d'inflation, en particulier les enjeux entourant le renouvellement de l'entente conclue avec le gouvernement à ce sujet. Comme l'entente en vigueur, d'une durée de cinq ans, arrive à expiration en 2006, plusieurs études ont été entreprises pour déterminer les améliorations à apporter aux dispositions existantes. Même si celles-ci semblent bien fonctionner et sont assez semblables à celles qu'ont adoptées d'autres pays appliquant un régime de cibles d'inflation, un certain nombre de questions ont néanmoins été examinées. Nous nous sommes penchés notamment sur le choix du taux d'inflation cible, l'amplitude optimale de la fourchette visée, l'opportunité d'utiliser un indice des prix différent, le rôle du prix des actifs, les atouts potentiels d'une cible fondée sur le niveau des prix, et les avantages d'un horizon plus flexible pour la réalisation des cibles. Bon nombre de ces questions ont été débattues dans le cadre du colloque que la Banque a tenu au printemps et qui avait pour thème « La poursuite de cibles d'inflation ».

Les recherches de longue haleine de la Banque ne se sont toutefois pas limitées à ce domaine. D'autres sujets importants relatifs à la fonction Politique monétaire ont fait l'objet de travaux, comme la transmission des chocs de taux de change et des variations de prix des produits de base aux différents secteurs de l'économie; les forces économiques qui sous-tendent les mouvements du taux de change du dollar canadien et des autres grandes devises; les causes et les conséquences possibles des déséquilibres mondiaux croissants; et les liens entre l'évolution du secteur financier et la tenue de la production et de l'inflation au pays. Les grands thèmes du programme de recherche de la Banque sont exposés plus en détail à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/bourses/grandes_lignes_rec.html.

La Banque ne se contente pas d'avoir un programme de recherche; elle s'efforce aussi activement de diffuser les résultats de ses propres travaux et de se tenir au courant de ceux des autres chercheurs. Au cours de la dernière année, un volet important de ces efforts a consisté à organiser ou à parrainer des colloques et des ateliers, souvent en association avec une autre banque centrale ou une université canadienne, sur des thèmes tels que le comportement des marchés financiers internationaux, les déterminants des taux de change, l'incidence de la révision des données sur l'exactitude des prévisions et les répercussions des frictions financières sur l'économie réelle. Dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne d'économique qui s'est déroulé à Hamilton, la Banque a également tenu des séances spéciales en vue de mettre en lumière les travaux importants menés par les titulaires de ses bourses de recherche et de souligner son 70e anniversaire. Un atelier est aussi organisé chaque année avec le concours de la Banque sous l'égide du Groupe d'étude canadien en macroéconomie. Celui de 2005 a eu lieu à Vancouver et a permis à plusieurs économistes de renom de présenter leurs travaux de recherche.

Dépenses d'exploitation

Dans son plan à moyen terme, la Banque s'est fixé pour objectifs de renforcer sa capacité de recherche, d'étoffer ses analyses sectorielles de l'économie canadienne et d'intensifier ses activités dans les différentes régions du pays. Compte tenu des investissements qui ont été réalisés dans ces trois domaines prioritaires, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Politique monétaire se sont accrues à un rythme annuel moyen de 6 % depuis 2002.

En 2005, la Banque a affecté 60,6 millions de dollars, soit environ 20 % de l'ensemble de ses dépenses d'exploitation, aux activités relevant de la fonction Politique monétaire. Ce montant représente une augmentation de quelque 6 millions de dollars par rapport à 2004, attribuable surtout à la comptabilisation de la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques de la Banque.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Politique monétaire

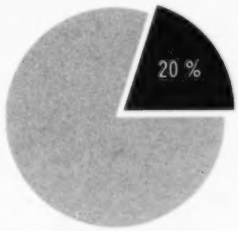

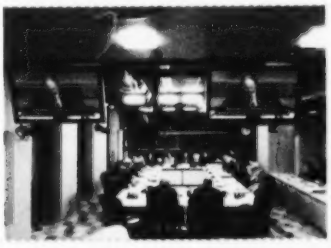

Témoignage devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Les recherches de longue haleine de la Banque ne se sont toutefois pas limitées à ce domaine. D'autres sujets importants relatifs à la fonction Politique monétaire ont fait l'objet de travaux, comme la transmission des chocs de taux de change et des variations de prix des produits de base aux différents secteurs de l'économie; les forces économiques qui sous-tendent les mouvements du taux de change du dollar canadien et des autres grandes devises; les causes et les conséquences possibles des déséquilibres mondiaux croissants; et les liens entre l'évolution du secteur financier et la tenue de la production et de l'inflation au pays. Les grands thèmes du programme de recherche de la Banque sont exposés plus en détail à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/bourses/grandes_lignes_rec.html.

La Banque ne se contente pas d'avoir un programme de recherche; elle s'efforce aussi activement de diffuser les résultats de ses propres travaux et de se tenir au courant de ceux des autres chercheurs. Au cours de la dernière année, un volet important de ces efforts a consisté à organiser ou à parrainer des colloques et des ateliers, souvent en association avec une autre banque centrale ou une université canadienne, sur des thèmes tels que le comportement des marchés financiers internationaux, les déterminants des taux de change, l'incidence de la révision des données sur l'exactitude des prévisions et les répercussions des frictions financières sur l'économie réelle. Dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne d'économique qui s'est déroulé à Hamilton, la Banque a également tenu des séances spéciales en vue de mettre en lumière les travaux importants menés par les titulaires de ses bourses de recherche et de souligner son 70e anniversaire. Un atelier est aussi organisé chaque année avec le concours de la Banque sous l'égide du Groupe d'étude canadien en macroéconomie. Celui de 2005 a eu lieu à Vancouver et a permis à plusieurs économistes de renom de présenter leurs travaux de recherche.

Dépenses d'exploitation

Dans son plan à moyen terme, la Banque s'est fixé pour objectifs de renforcer sa capacité de recherche, d'étoffer ses analyses sectorielles de l'économie canadienne et d'intensifier ses activités dans les différentes régions du pays. Compte tenu des investissements qui ont été réalisés dans ces trois domaines prioritaires, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Politique monétaire se sont accrues à un rythme annuel moyen de 6 % depuis 2002.

En 2005, la Banque a affecté 60,6 millions de dollars, soit environ 20 % de l'ensemble de ses dépenses d'exploitation, aux activités relevant de la fonction Politique monétaire. Ce montant représente une augmentation de quelque 6 millions de dollars par rapport à 2004, attribuable surtout à la comptabilisation de la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques de la Banque.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Politique monétaire

TÉMOIGNAGE *devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce*

Le Musée de la monnaie célèbre son 25e anniversaire

Le Musée de la monnaie a ouvert ses portes à Ottawa le 5 décembre 1980. Pour fêter son 25e anniversaire, il a lancé une exposition spéciale intitulée *Jubilation!*

Situées au rez-de-chaussée de l'immeuble d'origine du siège de la Banque, les galeries du Musée permettent aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'évolution de la monnaie grâce aux objets de la Collection nationale de monnaies. On y présente différentes formes de monnaie, dont le wampum et la monnaie de carte de la Nouvelle-France, et on y explique les concepts de l'inflation et de la politique monétaire.

En 2005, le Musée a accueilli environ 37 000 visiteurs, y compris un nombre sans cesse croissant de groupes scolaires et de familles. Les expositions itinérantes ont attiré 30 000 personnes à l'échelle du pays, et le site Web du Musée a reçu 250 000 visites.

MONNAIE

La Banque du Canada est chargée d'approvisionner les Canadiens en billets de banque de qualité qui soient aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon. Au cours des dernières années, l'accès généralisé aux techniques de reprographie a contribué à la hausse des niveaux de contrefaçon au pays. La Banque a réagi en adoptant une stratégie destinée à rendre la monnaie canadienne plus sûre. Cette stratégie repose sur l'amélioration de la sûreté des billets, sur une meilleure sensibilisation aux éléments de sécurité et sur la promotion de l'observation de la loi.

La Banque a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de sa stratégie en 2005 : elle a renforcé les caractéristiques de sécurité dont est dotée la coupure de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*; elle a multiplié les séances de formation offertes aux détaillants et aux caissiers sur la détection des faux billets; et elle a incité les organismes d'application de la loi à intensifier leur lutte contre les faux-monnayeurs. La stratégie a porté ses premiers fruits en 2005. Bien qu'ils soient demeurés élevés, les niveaux de contrefaçon ont reculé par rapport aux deux années précédentes. On s'attend à ce qu'ils diminuent encore davantage grâce aux effets cumulatifs de la stratégie et à de nouvelles initiatives.

Amélioration de la sûreté des billets

Pour réaliser sa stratégie visant à rendre la monnaie canadienne plus sûre, la Banque a poursuivi ses efforts en vue d'incorporer à toutes les coupures de la série *L'épopée canadienne* les éléments de sécurité perfectionnés dont sont pourvus les billets de 20, de 50 et de 100 dollars mis en circulation en 2004. Depuis l'émission, le 18 mai 2005, de la coupure de 10 dollars améliorée, tous les billets de la série actuelle comportent les nouveaux éléments anticontrefaçon, à l'exception de celui de 5 dollars, dont la version améliorée devrait être lancée à l'automne 2006.

Recherche et développement : collaboration internationale

La recherche et développement dans le domaine des billets de banque intéresse tout particulièrement les banques centrales, les sociétés d'impression de produits fiduciaires, ainsi que les fabricants et fournisseurs de matériel de reprographie et de traitement des billets. En 2005, la Banque a participé activement à une conférence internationale sur la monnaie qui a eu lieu à Montréal; elle a alors organisé des visites de ses installations et donné quatre exposés à une assemblée constituée de représentants de banques centrales, de fournisseurs d'éléments de sécurité et d'autres intervenants clés du secteur.

De plus, pour accroître sa capacité de recherche, la Banque a continué d'être présente dans plusieurs forums internationaux.

Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales

Établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10, ce groupe a le mandat de mettre en place un système visant à empêcher la reproduction des billets à partir d'ordinateurs personnels et d'outils d'imagerie numérique.

Conférence des sociétés d'impression des pays de la région du Pacifique

Mis sur pied en 1973, ce groupe, qui représente des sociétés d'impression et des instituts d'émission de seize pays, offre à ses membres l'occasion d'échanger de l'information et de discuter des résultats de leurs recherches respectives sur la conception, la production, la distribution et la sûreté des billets.

Four Nations Advanced Counterfeit Deterrence Group

Fondé en 1978, ce groupe réunit des représentants de la Banque d'Angleterre, de la Banque du Mexique, de la Banque de réserve d'Australie et de la Banque du Canada, qui mettent en commun leurs connaissances et réalisent conjointement des travaux de recherche sur diverses questions liées à la monnaie.

Caractéristiques de sécurité des billets de banque de la série *L'épopée canadienne*

❶ Bande holographique

Lorsqu'on incline le billet, un chiffre (10, 20, 50 ou 100) et des feuilles d'érable aux couleurs éclatantes semblent bouger à l'intérieur de la bande métallique brillante qui figure au recto. Les couleurs changent du doré au vert puis au bleu, en passant par d'autres teintes.

❷ Portrait en filigrane

Le filigrane est tissé à même le papier, et il est visible des deux côtés du billet. Lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière, une petite image fantôme du portrait et du chiffre correspondant à la valeur de la coupure apparaît.

❸ Chiffre en transvision

Des motifs irréguliers imprimés au recto et au verso du billet, entre le filigrane et le gros chiffre, forment un chiffre 10, 20, 50 ou 100 complet et parfaitement dessiné lorsqu'on regarde le billet devant une source de lumière.

❹ Fil fenêtré de couleur changeante

Vu du verso, cet élément de sécurité ressemble à une série de traits métalliques qui passent du doré au vert quand on incline le billet. Une ligne verticale pleine et continue apparaît sur les deux côtés du billet lorsque celui-ci est placé devant une source de lumière.

❺ Éléments fluorescents améliorés

Sous une source de lumière ultraviolette, le texte BANQUE DU CANADA 10 (ou 20, 50 ou 100) BANK OF CANADA, d'un jaune et d'un rouge imbriqués, se superpose au portrait reproduit au recto. Des fibres disséminées au hasard des deux côtés du billet deviennent d'un rouge ou d'un jaune fluorescent.

La Banque du Canada recommande de toujours vérifier plus d'une caractéristique de sécurité. Pour voir ces caractéristiques, il suffit de consulter le site Web de la Banque, à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/billets.

Avec le concours des institutions financières canadiennes, la Banque a mené un ambitieux programme pour remplacer les billets des séries antérieures par ceux de la série *L'épopée canadienne*. À la fin de 2005, les coupures de cette série représentaient un peu plus de la moitié des billets en circulation. On s'attend à ce que, d'ici la fin de 2006, leur proportion atteigne près des trois quarts.

La création de billets dotés de caractéristiques anticontrefaçon qui peuvent résister aux progrès incessants en matière de reprographie constitue un défi complexe sur le plan technique. En 2005, la Banque a établi son plan pluriannuel de recherche et développement pour la prochaine génération de billets en se fixant comme objectif de garder une longueur d'avance sur les faussaires. Elle continuera aussi de surveiller l'évolution de la demande de billets comparativement aux autres modes de paiement.

Meilleure sensibilisation aux éléments de sécurité des billets

Les éléments de sécurité les plus avancés ne sont efficaces que si les gens prennent l'habitude de les vérifier. Avec le lancement de la coupure de 10 dollars améliorée de la série *L'épopée canadienne* en 2005, la Banque a poursuivi sa campagne de communication ciblée visant à mieux faire connaître les caractéristiques de sécurité des billets et à encourager les détaillants à les vérifier systématiquement.

La Banque a élaboré et mis en œuvre des programmes de formation sur la détection des faux billets. Quelque 12 000 personnes ont suivi des séances de formation, données principalement par des employés de ses bureaux régionaux. La Banque a aussi collaboré avec des organismes d'application de la loi et des associations de détaillants en vue de mieux informer les caissiers sur les caractéristiques de sécurité des billets. Munis d'une nouvelle trousse conçue à leur intention par la Banque, des formateurs travaillant dans des organismes d'application de la loi et dans des commerces de détail ont animé environ 500 séances destinées aux caissiers. Le site Web de la Banque, qui renferme une foule de renseignements et offre une formation en ligne, a été mis à jour à la suite du lancement de la coupure de 10 dollars améliorée et est demeuré un outil pratique pour les caissiers.

Le Musée de la monnaie de la Banque, situé à Ottawa, a également contribué aux efforts d'information sur les éléments de sécurité des billets. Son exposition itinérante sur la série *L'épopée canadienne* de même que son programme éducatif sur la conception, l'élaboration et l'utilisation des billets remportent toujours beaucoup de succès. Toutes les visites guidées du Musée comportent un volet de formation sur la détection des fausses coupures.

LA PRÉVENTION, UN INVESTISSEMENT SÛR — *La Banque a créé, en collaboration avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, un programme intitulé « La prévention, un investissement sûr », qui vise à fournir aux petites entreprises du Québec des outils pour lutter contre le vol et la fraude.*

La série *Scènes du Canada*

La série *Scènes du Canada*, dont les coupures ont été lancées entre 1969 et 1979, précède celle illustrée d'oiseaux du Canada. La Banque estime que très peu de billets authentiques de cette série sont encore en circulation. Comme ils ne sont pas munis d'éléments de sécurité holographiques ou à effet optique variable, ils sont moins sûrs que ceux des séries *Les oiseaux du Canada* et *L'épopée canadienne*, et donc plus vulnérables à la contrefaçon.

La Banque encourage les détaillants à demander des billets de séries plus récentes s'ils doutent de l'authenticité d'un billet de la série *Scènes du Canada* que leur remet un client.

La Banque évalue en permanence la connaissance qu'a le public des caractéristiques de sécurité des billets ainsi que les pratiques des détaillants. Bien que les Canadiens soient conscients des risques de contrefaçon, ils semblent avoir relativement confiance dans leurs billets et les considèrent comme un mode de paiement fiable et pratique. Les résultats d'une étude menée par la Banque en 2005 indiquent que les détaillants continuent de vérifier plus systématiquement les grosses coupures que les petites, les billets de 100 dollars faisant l'objet d'un examen environ une fois sur deux.

Promotion de l'observation de la loi

L'observation de la loi constitue le troisième pilier de la stratégie de la Banque visant à garantir la sûreté des billets. De plus en plus d'indices montrent que les organisations criminelles commencent à s'infiltrer dans les activités de contrefaçon. En 2005, la Banque a continué à appuyer les efforts de répression de la contrefaçon déployés par les corps policiers et les procureurs de la Couronne à l'échelle du pays.

La Banque a travaillé avec un réseau de procureurs de la Couronne fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'amélioration et à la diffusion d'outils destinés à faciliter l'application de la loi et à appuyer les poursuites. En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), elle a conçu une formation en ligne s'adressant aux policiers qui doivent acquérir des compétences et des connaissances de base sur la contrefaçon. La Banque s'est également associée avec le Collège Grant MacEwan, le Service de police d'Edmonton et la GRC pour créer un cours sur la sûreté et la vérification des billets de banque à l'intention des étudiants de niveau collégial souhaitant faire carrière dans les forces de l'ordre. Ce cours, qui fait maintenant partie intégrante du programme d'études policières au Collège Grant MacEwan, est

GARY MORIN (DEBOUT), *formateur dans le cadre du programme d'études policières au Collège Grant MacEwan, enseigne des techniques de détection de la contrefaçon à ses étudiants.*

Le sous-gouverneur Pierre Duguay vient de remettre le prix d'excellence en matière de répression de la contrefaçon au caporal Earle Bailey et au sergent Peter Hadley, de la section des délits commerciaux de la GRC à Windsor. Ce prix récompense leur travail d'enquête en 2003, qui a mené à la saisie d'environ 1,6 million de dollars de billets contrefaits, au démantèlement d'une installation majeure de production de fausses coupures dans la région du Grand Toronto et à des poursuites contre un important faussaire.

De gauche à droite : Gerry Gaetz, chef du département des Opérations bancaires; Pierre Duguay, sous-gouverneur; Earle Bailey, caporal; Giuliano Zaccardelli, commissaire; Peter Hadley, sergent; et Barry Baxter, inspecteur

cité en exemple pour l'élaboration de formations similaires dans d'autres collèges et académies de police partout au pays.

Niveau de la contrefaçon : mesure des progrès accomplis

Les efforts que la Banque a faits ces dernières années pour rendre les billets plus sûrs ont porté leurs premiers fruits en 2005. Bien que les niveaux de contrefaçon soient demeurés élevés par rapport à ceux d'autres pays industriels, le nombre de faux billets trouvés en circulation a affiché une baisse, passant de 552 980 en 2004 à 402 300 en 2005. De plus, leur valeur, qui était de 12,9 millions de dollars, est tombée à 9,4 millions.

En 2005, le billet de 10 dollars initial de la série *L'épopée canadienne* (émis en 2001) et la coupure de 20 dollars de la série *Les oiseaux du Canada* (mise en circulation en 1991) sont demeurés les cibles préférées des faussaires. On a constaté une diminution marquée du nombre de billets contrefaits de 20 dollars, mais une hausse de ceux de 10 dollars. De faux billets de la série *Scènes du Canada* (qui remonte aux années 1970) circulaient encore, mais en bien moindre quantité qu'en 2004. Les premières contrefaçons des grosses coupures de la série *L'épopée canadienne* sont apparues en 2005, surtout en Ontario.

Nombre de faux billets trouvés en circulation

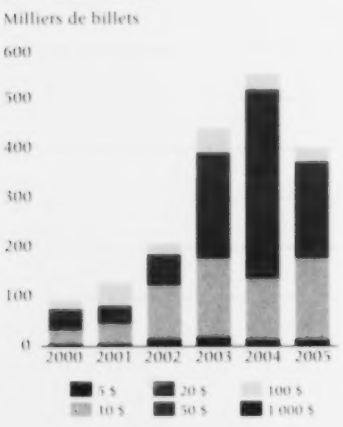

Valeur des faux billets trouvés en circulation

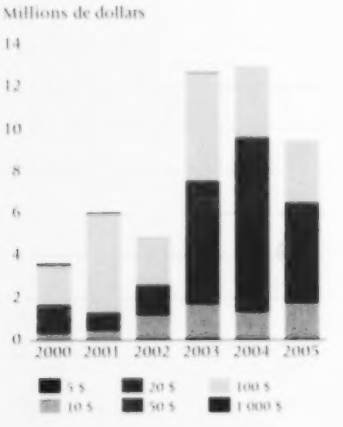

À la fin de 2005, la majorité des projets pluriannuels complexes liés à la stratégie de la Banque visant à rendre la monnaie canadienne plus sûre avaient été mis à exécution. Les coupures de la série *L'épopée canadienne*, dotées de caractéristiques de sécurité améliorées, représentaient la majorité des billets en circulation; les organismes d'application de la loi à l'échelle du pays collaboraient activement aux efforts de dissuasion de la contrefaçon; et, grâce aux communications et aux séances de formation sur la détection des faux, les détaillants ont pris davantage l'habitude de vérifier les billets de banque. Le recul des niveaux de contrefaçon indique que la stratégie donne ses premiers résultats.

On s'attend à ce que les niveaux de contrefaçon diminuent encore à la suite de la mise en œuvre, en 2006, des dernières initiatives de cette stratégie et à mesure que se fera sentir l'incidence à long terme de celle-ci. Face à l'avancement et à l'accessibilité de la technologie, la Banque continuera d'offrir de la formation sur la détection de la contrefaçon et de contribuer à la mise en accusation des faussaires, tout en poursuivant son travail de développement de la prochaine série de billets.

Dépenses d'exploitation

L'application de la stratégie destinée à protéger l'intégrité des billets de banque canadiens a fait passer les dépenses d'exploitation annuelles de la fonction Monnaie de 78,8 millions de dollars en 2002 à 113,7 millions de dollars en 2005, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 13 %. Cette augmentation tient surtout au remplacement des anciens billets par les coupures de la série *L'épopée canadienne*, qui sont dotées d'éléments de sécurité perfectionnés. Le coût unitaire moyen d'un billet de cette série est d'à peu près 9 cents, soit environ 3 cents de plus que pour une coupure de la série *Les oiseaux du Canada*. Le reste de la hausse tient aux fonds qu'il a fallu engager pour appuyer les autres volets de la stratégie : recherche et développement; information sur la monnaie, y compris les activités de communication sur les billets de la série *L'épopée canadienne*; et promotion de l'observation de la loi.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Monnaie se sont établies à 113,7 millions de dollars, comptant ainsi pour 38 % environ de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une baisse de 2 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Alors qu'en 2004 la Banque avait émis trois nouvelles coupures, elle n'en a lancé qu'une en 2005, soit le billet de 10 dollars amélioré, d'où la diminution de quelque 5 millions de dollars enregistrée au titre des coûts de cette fonction, et qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses associées aux avantages sociaux futurs.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Monnaie

À la fin de 2005, la majorité des projets pluriannuels complexes liés à la stratégie de la Banque visant à rendre la monnaie canadienne plus sûre avaient été mis à exécution. Les coupures de la série *L'épopée canadienne*, dotées de caractéristiques de sécurité améliorées, représentaient la majorité des billets en circulation; les organismes d'application de la loi à l'échelle du pays collaboraient activement aux efforts de dissuasion de la contrefaçon; et, grâce aux communications et aux séances de formation sur la détection des faux, les détaillants ont pris davantage l'habitude de vérifier les billets de banque. Le recul des niveaux de contrefaçon indique que la stratégie donne ses premiers résultats.

On s'attend à ce que les niveaux de contrefaçon diminuent encore à la suite de la mise en œuvre, en 2006, des dernières initiatives de cette stratégie et à mesure que se fera sentir l'incidence à long terme de celle-ci. Face à l'avancement et à l'accessibilité de la technologie, la Banque continuera d'offrir de la formation sur la détection de la contrefaçon et de contribuer à la mise en accusation des faussaires, tout en poursuivant son travail de développement de la prochaine série de billets.

Dépenses d'exploitation

L'application de la stratégie destinée à protéger l'intégrité des billets de banque canadiens a fait passer les dépenses d'exploitation annuelles de la fonction Monnaie de 78,8 millions de dollars en 2002 à 113,7 millions de dollars en 2005, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 13 %. Cette augmentation tient surtout au remplacement des anciens billets par les coupures de la série *L'épopée canadienne*, qui sont dotées d'éléments de sécurité perfectionnés. Le coût unitaire moyen d'un billet de cette série est d'à peu près 9 cents, soit environ 3 cents de plus que pour une coupure de la série *Les oiseaux du Canada*. Le reste de la hausse tient aux fonds qu'il a fallu engager pour appuyer les autres volets de la stratégie : recherche et développement; information sur la monnaie, y compris les activités de communication sur les billets de la série *L'épopée canadienne*; et promotion de l'observation de la loi.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Monnaie se sont établies à 113,7 millions de dollars, comptant ainsi pour 38 % environ de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une baisse de 2 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Alors qu'en 2004 la Banque avait émis trois nouvelles coupures, elle n'en a lancé qu'une en 2005, soit le billet de 10 dollars amélioré, d'où la diminution de quelque 5 millions de dollars enregistrée au titre des coûts de cette fonction, et qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses associées aux avantages sociaux futurs.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Monnaie

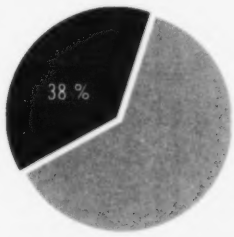

SYSTÈME FINANCIER

Le système financier est constitué des institutions et des marchés financiers ainsi que des systèmes de compensation et de règlement. La Banque s'attache à en promouvoir la fiabilité et l'efficience au Canada comme à l'étranger.

À l'échelle nationale, la Banque a axé ses activités de recherche et d'analyse en 2005 sur l'efficience de la réglementation des institutions financières et l'amélioration de l'efficience des marchés financiers. Le bon fonctionnement du système financier est important pour une transmission efficace de la politique monétaire et crucial pour l'efficience globale de l'économie canadienne. Les travaux de recherche et d'analyse que la Banque effectue servent d'assise aux conseils stratégiques qu'elle donne aux gouvernements et aux autres organismes de réglementation, et sont diffusés au moyen de publications comme la *Revue du système financier* ou des allocutions des membres du Conseil de direction.

À l'échelle internationale, la Banque participe aux activités de divers groupes multilatéraux qui examinent notamment l'adaptation du rôle du Fonds monétaire international (FMI) aux nouvelles réalités et les répercussions possibles des grands déséquilibres mondiaux sur le Canada et d'autres pays. Elle collabore étroitement avec des organisations des secteurs public et privé pour évaluer la résilience des composantes clés du système financier à un éventail de perturbations opérationnelles peu susceptibles de se produire, ainsi que pour apporter des améliorations au besoin. Ces efforts témoignent de l'importance que la Banque ne cesse d'accorder à la fiabilité des principaux systèmes de compensation et de règlement.

Promotion de la fiabilité et de l'efficience du système financier

Un système financier efficient contribue au bien-être économique des Canadiens en facilitant le commerce, en gérant les liquidités et en aidant à tirer le meilleur parti possible de ressources rares au sein de l'économie.

Plusieurs activités de la Banque favorisent directement le bon fonctionnement du système financier national. Tout d'abord, par la politique monétaire qu'elle mène, l'institution appuie le maintien d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible, ce qui permet d'éviter que l'inflation n'entraîne une mauvaise allocation des ressources. La Banque encourage également les exploitants des grands systèmes de compensation et de règlement à faire en sorte que ces derniers, en plus d'être efficients, respectent ou dépassent les normes internationales au chapitre de la fiabilité. Enfin, de par sa fonction de prêteur de dernier ressort et du fait qu'elle procure de manière efficiente des services bancaires spécialisés, la Banque permet l'affectation des ressources du secteur financier privé à des fins plus productives.

De plus, la Banque concourt indirectement à l'efficience du système financier en menant et en publiant des recherches de même qu'en offrant des conseils à diverses organisations nationales et internationales responsables de politiques publiques. Elle collabore également avec d'autres autorités réglementaires et organismes du secteur public, avec des acteurs du secteur financier et leurs associations, ainsi qu'avec des universitaires en vue d'appuyer l'analyse et la recherche dans ce domaine. Depuis quelque temps, la Banque se concentre sur différents dossiers liés au bon fonctionnement des marchés financiers, des institutions financières et des systèmes de compensation et de règlement. En 2005, ses travaux ont porté essentiellement sur la transparence des marchés des titres à revenu fixe et sur des questions touchant l'administration des régimes de retraite à prestations déterminées et certains aspects de l'efficience du système bancaire canadien.

La Banque a continué en 2005 de soutenir diverses activités favorisant la stabilité financière à l'échelle du globe. En particulier, elle a contribué au débat

sur la réforme d'institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale. Ce débat témoigne de la volonté de préserver le rôle clé que joue le FMI sur la scène financière internationale tout en répondant aux inquiétudes à propos des prêts considérables que cette institution consent à un nombre restreint de pays ainsi qu'à la nécessité de réorienter ses activités en fonction des nouvelles réalités économiques mondiales. La Banque a effectué des recherches sur la mission et la gouvernance du FMI et s'est associée avec le ministère des Finances et d'autres banques centrales pour réaliser des études conjointes et parrainer des séances de colloque sur ce thème.

La Banque prend part également à des groupes internationaux, comme le G7, le G20 et le Forum sur la stabilité financière, et est membre de plusieurs comités et groupes de travail placés sous les auspices de la Banque des Règlements Internationaux. Ces groupes s'intéressent à une vaste gamme de sujets, dont la surveillance et le développement des systèmes de paiement; les mécanismes destinés à assurer la continuité des opérations des systèmes de paiement dans un contexte transfrontière; les enjeux auxquels sont confrontés les fonds de pension; le financement du logement; l'incidence et la résolution des importants déséquilibres commerciaux et les mouvements de capitaux qui les accompagnent; et l'accession de la Chine au rang de grande puissance économique, ainsi que son intégration aux ententes internationales notamment en matière de commerce. La Banque continue aussi de fournir de l'aide technique à des pays étrangers dans le cadre des différentes activités du FMI auxquelles elle participe.

Tenant compte de l'évolution mondiale, des impératifs nationaux et des perceptions changeantes quant aux pratiques exemplaires, la Banque poursuit sa collaboration avec les exploitants et les acteurs des systèmes canadiens de compensation et de règlement d'importance systémique en vue de perfectionner les processus de continuité des opérations. Ces systèmes sont au cœur du système financier canadien, et la moindre défaillance de leur part pourrait avoir de lourdes conséquences pour l'ensemble de l'économie. En 2005, les exploitants de ces systèmes ont pris des mesures pour renforcer leurs plans de continuité, notamment en répartissant leurs employés entre des sites distincts et en améliorant leur capacité de reprendre leurs activités, après une grave perturbation, à l'intérieur du délai de deux heures actuellement visé.

La Banque du Canada procure à ces systèmes des services exclusifs et continue de recourir à une double stratégie pour le faire d'une manière qui soit encore plus fiable. En premier lieu, elle a lancé un programme pluriannuel de renouvellement de ses systèmes bancaires jugés essentiels. Les travaux dans ce domaine vont bon train, avec l'élaboration d'un système à haute disponibilité qui devrait être prêt en 2006. En second lieu, la Banque procède à un examen de ses propres plans en matière de poursuite des activités. En 2005, elle a mené à terme, au bout de trois années d'efforts, un projet visant à accroître la capacité qu'a son site de relève de répondre efficacement à de fortes perturbations de son fonctionnement. Elle envisage aussi d'autres modifications qui pourraient être apportées à ses plans de poursuite des activités, y compris le fractionnement géographique des opérations bancaires. La Banque a aussi fait valoir le rôle crucial que jouent les systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique auprès de certains organismes provinciaux de gestion des situations d'urgence afin que ces systèmes obtiennent en priorité les services publics essentiels à leur fonctionnement (électricité, carburant diesel, etc.).

Aux termes de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, la Banque assume la surveillance générale des systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique. Ceux-ci permettent à leurs participants ou aux clients de ces derniers de transférer quotidiennement des fonds et d'autres actifs financiers, comme des devises ou des titres,

Le sous-gouverneur David Longworth *s'adresse aux employés du département des Marchés financiers après l'annonce d'une des décisions concernant le taux directeur.*

dont le montant global se chiffre en centaines de milliards de dollars. La Banque cherche à s'assurer que les mécanismes de limitation des risques dont sont pourvus ces systèmes éliminent pratiquement toute possibilité qu'une perturbation de leur fonctionnement, causée par la défaillance d'un participant ou par tout autre facteur, ait de graves répercussions sur le système financier et l'économie dans son ensemble.

Jusqu'à présent, les activités de surveillance de la Banque ont surtout porté sur l'examen et l'analyse de propositions visant la conception ou la refonte de systèmes d'importance systémique. Comme plusieurs importants systèmes de règlement et de compensation maîtrisant de façon adéquate et efficiente le risque systémique ont été implantés au cours des sept dernières années, la Banque a procédé en 2005 à une revue approfondie de ses processus de surveillance en vue de mieux les faire concorder avec l'exploitation courante de ces systèmes. Dans ce contexte, elle a décidé de mettre en œuvre des processus internes plus formels, notamment en ce qui concerne le traitement des modifications apportées aux systèmes et la réalisation des vérifications annuelles. En outre, depuis quelques années, la Banque renforce ses ressources au chapitre de la surveillance afin d'avoir à sa disposition une plus grande capacité d'analyse et une relève davantage en mesure d'assumer des fonctions importantes.

En 2005, la Banque a axé ses activités de surveillance sur : i) l'analyse de l'incidence des services transfrontières de compensation et de règlement sur les risques et les mécanismes de limitation des risques liés au système CDSX; et ii) une initiative, menée conjointement avec l'organisme de surveillance des banques canadiennes, ayant pour objet d'encourager ces dernières à utiliser la CLS Bank pour le règlement des opérations sur devises. Le recours à la CLS Bank est en effet maintenant considéré comme une pratique exemplaire de limitation du risque de règlement dans ce domaine.

Recherches et communications

Un volet important des activités de la Banque consiste à nourrir le débat sur les divers aspects du système financier. L'institution publie deux fois par année la *Revue du système financier* et organise des colloques et des ateliers visant à faire ressortir des enjeux relatifs au système financier et à promouvoir les discussions à leur égard. En 2005, elle a ainsi été l'hôte d'ateliers sur les marchés financiers internationaux; les questions liées au système financier qui touchent les banques centrales sans responsabilités de surveillance; et les besoins en données pour l'analyse de la stabilité des systèmes financiers mûrs (avec, pour cet atelier, la collaboration du comité Irving Fisher). Toutes ces

Les systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique au Canada

Système de transfert de paiements de grande valeur : Ce système prend en charge les paiements en dollars canadiens dont le montant est élevé ou dont la date et l'heure de règlement revêtent une importance fondamentale. Nombre moyen de transactions quotidiennes : environ 20 000. Valeur moyenne journalière des transactions : 160 milliards de dollars. Système exploité par l'Association canadienne des paiements.

CDSX : Ce système règle la quasi-totalité des opérations sur actions et titres de dette au Canada. Nombre moyen d'opérations réglées quotidiennement : 300 000. Valeur brute moyenne des transactions réglées chaque jour : 200 milliards de dollars. Système exploité par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

CLS (Continuous Linked Settlement) : Ce système sert au règlement des opérations de change en quinze devises. Nombre moyen de transactions réglées chaque jour : 220 000. Valeur moyenne des transactions réglées quotidiennement : 2,6 billions de dollars É.-U. Système exploité par la CLS Bank.

activités ont attiré des participants des quatre coins du monde. La Banque a aussi continué de parrainer les réunions trimestrielles de diverses autorités réglementaires des marchés des titres. Enfin, le gouverneur et d'autres membres du Conseil de direction ont prononcé des allocutions sur bon nombre de ces sujets.

Les recherches de la Banque ont porté notamment sur la modélisation des opérations de paiement du Système de transfert de paiements de grande valeur en vue d'évaluer les relations d'arbitrage entre la liquidité et les coûts des garanties ainsi que les répercussions de la défaillance d'un participant au système; l'élaboration d'outils d'évaluation des risques au sein du système financier; la microstructure des marchés des titres à revenu fixe et des changes; et la réforme des institutions financières internationales. La plupart de ces recherches ont paru sous forme de documents de travail ou dans des publications spécialisées en économique. De plus, la Banque, de concert avec l'Association canadienne des paiements (ACP) et le ministère des Finances, a publié un document de consultation sur les conditions de la participation de diverses institutions financières aux systèmes de paiement exploités par l'ACP.

Dépenses d'exploitation

Dans la foulée de la mise en œuvre de l'actuel plan à moyen terme, la fonction Système financier a vu les ressources qui lui sont allouées augmenter de façon notable. Les dépenses d'exploitation sont ainsi passées de 15,9 millions de dollars en 2002 à 34,1 millions en 2005, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 29 % dont la majeure partie a été dévolue à la refonte des systèmes qui permettra à la Banque de fournir des services bancaires essentiels de manière plus rapide et plus fiable. Comme cela a déjà été souligné, la Banque a également amélioré ses processus de surveillance, en renforçant ses ressources en la matière pour avoir à sa disposition une plus grande capacité d'analyse et une relève mieux en mesure d'assumer des fonctions essentielles, et elle a considérablement élargi sa capacité de recherche et accru ses publications dans le domaine du système financier. Elle s'est aussi donné les moyens de contribuer davantage aux projets internationaux liés à la fiabilité et à l'efficience du système financier.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Système financier ont atteint 34,1 millions de dollars, soit 11 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une augmentation de 8 millions par rapport à 2004, qui est surtout attribuable à la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Système financier

Les systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique au Canada

Système de transfert de paiements de grande valeur : Ce système prend en charge les paiements en dollars canadiens dont le montant est élevé ou dont la date et l'heure de règlement revêtent une importance fondamentale. Nombre moyen de transactions quotidiennes : environ 20 000. Valeur moyenne journalière des transactions : 160 milliards de dollars. Système exploité par l'Association canadienne des paiements.

CDSX : Ce système règle la quasi-totalité des opérations sur actions et titres de dette au Canada. Nombre moyen d'opérations réglées quotidiennement : 300 000. Valeur brute moyenne des transactions réglées chaque jour : 200 milliards de dollars. Système exploité par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

CLS (Continuous Linked Settlement) : Ce système sert au règlement des opérations de change en quinze devises. Nombre moyen de transactions réglées chaque jour : 220 000. Valeur moyenne des transactions réglées quotidiennement : 2,6 billions de dollars É.-U. Système exploité par la CLS Bank.

activités ont attiré des participants des quatre coins du monde. La Banque a aussi continué de parrainer les réunions trimestrielles de diverses autorités réglementaires des marchés des titres. Enfin, le gouverneur et d'autres membres du Conseil de direction ont prononcé des allocutions sur bon nombre de ces sujets.

Les recherches de la Banque ont porté notamment sur la modélisation des opérations de paiement du Système de transfert de paiements de grande valeur en vue d'évaluer les relations d'arbitrage entre la liquidité et les coûts des garanties ainsi que les répercussions de la défaillance d'un participant au système; l'élaboration d'outils d'évaluation des risques au sein du système financier; la microstructure des marchés des titres à revenu fixe et des changes; et la réforme des institutions financières internationales. La plupart de ces recherches ont paru sous forme de documents de travail ou dans des publications spécialisées en économique. De plus, la Banque, de concert avec l'Association canadienne des paiements (ACP) et le ministère des Finances, a publié un document de consultation sur les conditions de la participation de diverses institutions financières aux systèmes de paiement exploités par l'ACP.

Dépenses d'exploitation

Dans la foulée de la mise en œuvre de l'actuel plan à moyen terme, la fonction Système financier a vu les ressources qui lui sont allouées augmenter de façon notable. Les dépenses d'exploitation sont ainsi passées de 15,9 millions de dollars en 2002 à 34,1 millions en 2005, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 29 % dont la majeure partie a été dévolue à la refonte des systèmes qui permettra à la Banque de fournir des services bancaires essentiels de manière plus rapide et plus fiable. Comme cela a déjà été souligné, la Banque a également amélioré ses processus de surveillance, en renforçant ses ressources en la matière pour avoir à sa disposition une plus grande capacité d'analyse et une relève mieux en mesure d'assumer des fonctions essentielles, et elle a considérablement élargi sa capacité de recherche et accru ses publications dans le domaine du système financier. Elle s'est aussi donné les moyens de contribuer davantage aux projets internationaux liés à la fiabilité et à l'efficience du système financier.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Système financier ont atteint 34,1 millions de dollars, soit 11 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une augmentation de 8 millions par rapport à 2004, qui est surtout attribuable à la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Système financier

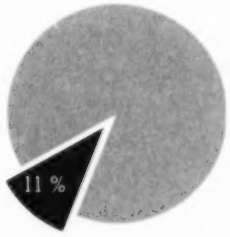

GESTION FINANCIÈRE

Des initiatives importantes ont été entreprises en 2005 dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience des services que la Banque fournit au gouvernement fédéral en sa qualité d'agent financier. L'institution a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances afin d'améliorer le cadre d'émission des emprunts d'État ainsi que la méthode employée pour surveiller les risques et mesurer le rendement. Des modifications ont été apportées aux opérations et au soutien des systèmes de façon à réduire les coûts et à augmenter l'efficience. La Banque a également pris des mesures en vue de renforcer l'efficacité des activités de gestion financière qu'elle mène pour son propre compte.

Rôle d'agent financier

Le programme d'emprunt sur le marché institutionnel intérieur vise à assurer au gouvernement fédéral une source stable de financement à faible coût, un objectif dont l'atteinte est facilitée par la promotion du bon fonctionnement des marchés financiers canadiens. En 2005, la Banque s'est surtout attachée à élaborer des initiatives clés ayant pour objet de soutenir la liquidité et l'efficience des marchés des obligations du gouvernement du Canada malgré la baisse de l'encours de ces titres. Elle a continué d'améliorer la liquidité des émissions de référence en procédant au rachat de titres moins liquides et plus anciens afin d'accroître le volume brut de ces émissions. Ces opérations de rachat ont également fait économiser au gouvernement des frais d'intérêt estimés à environ 30,3 millions de dollars. Au cours de l'année 2006, on s'efforcera d'examiner et de mettre en œuvre d'autres moyens pour maintenir la

Examen des emprunts des sociétés d'État

Comme le prévoit son programme d'évaluation de la trésorerie, le ministère des Finances a amorcé, avec le concours de la Banque, un examen de la gouvernance du cadre d'emprunt applicable aux principaux organismes bénéficiant de la garantie du gouvernement fédéral, et procédé à une analyse comparative des coûts et des avantages de diverses méthodes d'émission de titres de dette. Conformément à l'engagement de transparence qu'a pris le gouvernement, le rapport sur les évaluations que le ministère des Finances effectue est publié dans son site Web, à l'adresse www.fin.gc.ca/access/fininstf.html#Évaluations. Le Ministère mène une analyse plus approfondie du dossier, en consultation avec les emprunteurs.

LA SALLE DES MARCHÉS *de la Banque*

liquidité et l'efficacité du marché des obligations d'État dans un contexte de diminution de l'encours des obligations susceptibles de faire l'objet de rachats.

En conformité avec l'objectif du gouvernement de ramener à 60 % la part de la dette à taux fixe d'ici 2007-2008, le volume des obligations en circulation a reculé de 5,0 milliards de dollars en 2005 pour se situer à 254,7 milliards, tandis que celui des bons du Trésor a augmenté de 10,0 milliards pour atteindre 127,1 milliards. Les émissions brutes d'obligations, alimentées par les opérations de rachat, se sont chiffrées à 36,4 milliards de dollars.

En 2005, plusieurs changements ont été apportés au cadre d'émission des titres d'État dans le but de stimuler la concurrence et la participation à toutes les étapes du processus d'adjudication. De plus, le délai moyen de publication des résultats est passé à deux minutes en 2005 (contre trois en 2004) dans le cas des adjudications de titres d'État, et à quatre minutes (contre sept) pour les opérations de rachat. Dans ce dernier cas, la réduction du délai a été facilitée par l'affinement de la méthode d'évaluation utilisée pour établir les prix.

À la fin de l'exercice, les réserves officielles de liquidités internationales que détient le gouvernement canadien totalisaient 33 milliards de dollars É.-U. Le Compte du fonds des changes, qui constitue la composante la plus importante de ces réserves, sert à répondre aux besoins de liquidités en devises du gouvernement et à fournir les fonds nécessaires à la promotion d'un comportement ordonné du dollar canadien sur le marché des changes. Les réserves officielles de liquidités internationales sont financées par les engagements en monnaies étrangères de l'État canadien. En 2005, la conclusion de swaps de devises d'un montant de 5,6 milliards de dollars É.-U. a été en partie contrebalancée par l'arrivée à échéance d'emprunts atteignant 4,4 milliards de dollars É.-U. Le taux de rendement net du Compte du fonds des changes pour l'année civile, calculé sur la base du rendement total (c'est-à-dire selon la valeur de marché), a été de six points de base.

Durant l'année, la Banque a amélioré la surveillance des risques associés aux réserves en devises du gouvernement ainsi que le suivi du rendement. Elle a adopté un nouveau mode de décomposition du rendement, qui établit une distinction entre les gains résultant des mouvements de taux d'intérêt et ceux dus aux variations de taux de change. La surveillance du risque de crédit inhérent aux avoirs de réserve a aussi été renforcée. Le nouveau modèle

d'évaluation du risque de crédit a été validé par un expert indépendant, selon qui la technique de modélisation de la Banque est conforme aux pratiques exemplaires actuelles. En juin, cette dernière a tenu et présidé un colloque sur la gestion du risque de crédit dans les banques centrales auquel ont pris part des spécialistes de 25 banques centrales et de la Banque des Règlements Internationaux.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque fournit des services administratifs et de soutien des systèmes, des services comptables ainsi que des conseils à l'appui du programme fédéral de placement des titres au détail. Compte tenu de la diminution de l'encours des titres détenus par les particuliers, elle a continué de mettre l'accent sur des initiatives visant un meilleur rapport coût-efficacité. La décision d'impartir le programme et les autres mesures prises ces dernières années en vue d'accroître l'efficience ont entraîné des économies substantielles. Pour réaliser d'importants gains d'efficience additionnels au cours des années qui viennent, on s'est employé à élaborer un nouveau modèle de gestion grâce auquel les opérations pourraient être alignées sur les pratiques exemplaires en usage dans l'industrie, par le biais d'une normalisation des règles, des services et des processus.

Programme de placement des titres au détail

Le programme fédéral de placement des titres au détail englobe les traditionnelles Obligations d'épargne du Canada (OEC), encaissables à n'importe quel moment, et les Obligations à prime du Canada (OPC), qui sont assorties d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC, mais qui ne peuvent être encaissées qu'une fois l'an. On peut se procurer ces titres auprès d'un réseau d'agents vendeurs et dans les entreprises participant au Programme d'épargne-salaire, ou encore les acheter directement par téléphone ou par Internet.

Le lancement de la campagne 2005-2006 de souscription aux Obligations d'épargne du Canada a eu lieu en octobre au Musée canadien de la guerre, à Ottawa. À cette occasion, un certificat commémoratif de l'obligation de la Victoire de 1945 a été remis au Musée en hommage aux anciens combattants canadiens et en souvenir du rôle des obligations de la Victoire (ancêtres des Obligations d'épargne du Canada) dans l'effort de guerre.

Autres activités de gestion financière

Plusieurs initiatives ont été entreprises en 2005 afin d'améliorer le rendement du Fonds de pension de la Banque et de mieux apparier les échéances des avoirs et des engagements du régime. La mesure du rendement et la gestion des risques ont aussi été renforcées.

Les banques et les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens tenus au pays qui sont inactifs depuis dix ans. Les propriétaires des fonds peuvent récupérer ces soldes sur présentation de documents attestant de leur droit. En 2005, les institutions financières ont transféré à la Banque des soldes non réclamés s'élevant à 39 millions de dollars. La Banque a répondu à environ 34 500 demandes de renseignements et versé au total 9,9 millions de dollars à quelque 5 700 ayants droit.

Dépenses d'exploitation

Le plan à moyen terme 2003-2006 avait notamment pour objectifs d'accroître la capacité de recherche et d'analyse à l'appui de la prestation de conseils stratégiques et de la prise de décisions complexes, d'investir dans l'infrastructure dans le but de faciliter la gestion des risques opérationnels et financiers, et de renforcer le cadre de gouvernance des activités de gestion financière de l'institution. Après être demeurées pratiquement inchangées en 2003 et en 2004, les dépenses d'exploitation associées à la fonction Gestion financière (à l'exclusion des services relatifs aux titres destinés aux particuliers) ont augmenté de 6 millions de dollars en 2005 et se sont chiffrées à 37,5 millions, soit environ 13 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Ce changement s'explique principalement par la montée des coûts liés aux technologies de l'information attribuable à la refonte des systèmes automatisés, de même que par l'accroissement des dépenses au titre des avantages sociaux futurs.

Après quelques années de diminution, les dépenses d'exploitation se rapportant aux services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont accrues de 1,4 million de dollars en 2005 pour s'établir à 55,2 millions (18 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque). Cette hausse est due aux investissements supplémentaires effectués afin d'actualiser l'infrastructure et de mettre au point un nouveau modèle de gestion devant permettre d'améliorer encore l'efficience. Cependant, même si les investissements ont augmenté, les coûts d'exploitation ont continué de baisser, en raison des gains d'efficience réalisés grâce à l'impartition. Les dépenses liées au programme de placement des titres au détail sont recouvrées auprès du gouvernement canadien.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Gestion financière

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

Gestion financière (à l'exclusion des services relatifs aux titres destinés aux particuliers)

Autres activités de gestion financière

Plusieurs initiatives ont été entreprises en 2005 afin d'améliorer le rendement du Fonds de pension de la Banque et de mieux apparier les échéances des avoirs et des engagements du régime. La mesure du rendement et la gestion des risques ont aussi été renforcées.

Les banques et les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens tenus au pays qui sont inactifs depuis dix ans. Les propriétaires des fonds peuvent récupérer ces soldes sur présentation de documents attestant de leur droit. En 2005, les institutions financières ont transféré à la Banque des soldes non réclamés s'élevant à 39 millions de dollars. La Banque a répondu à environ 34 500 demandes de renseignements et versé au total 9,9 millions de dollars à quelque 5 700 ayants droit.

Dépenses d'exploitation

Le plan à moyen terme 2003-2006 avait notamment pour objectifs d'accroître la capacité de recherche et d'analyse à l'appui de la prestation de conseils stratégiques et de la prise de décisions complexes, d'investir dans l'infrastructure dans le but de faciliter la gestion des risques opérationnels et financiers, et de renforcer le cadre de gouvernance des activités de gestion financière de l'institution. Après être demeurées pratiquement inchangées en 2003 et en 2004, les dépenses d'exploitation associées à la fonction Gestion financière (à l'exclusion des services relatifs aux titres destinés aux particuliers) ont augmenté de 6 millions de dollars en 2005 et se sont chiffrées à 37,5 millions, soit environ 13 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Ce changement s'explique principalement par la montée des coûts liés aux technologies de l'information attribuable à la refonte des systèmes automatisés, de même que par l'accroissement des dépenses au titre des avantages sociaux futurs.

Après quelques années de diminution, les dépenses d'exploitation se rapportant aux services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont accrues de 1,4 million de dollars en 2005 pour s'établir à 55,2 millions (18 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque). Cette hausse est due aux investissements supplémentaires effectués afin d'actualiser l'infrastructure et de mettre au point un nouveau modèle de gestion devant permettre d'améliorer encore l'efficience. Cependant, même si les investissements ont augmenté, les coûts d'exploitation ont continué de baisser, en raison des gains d'efficience réalisés grâce à l'impartition. Les dépenses liées au programme de placement des titres au détail sont recouvrées auprès du gouvernement canadien.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Gestion financière

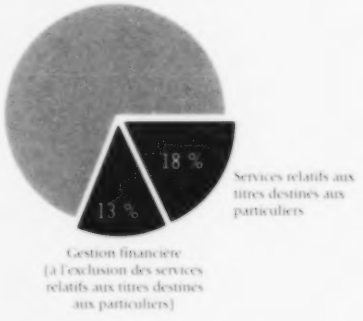

SOMMAIRE FINANCIER

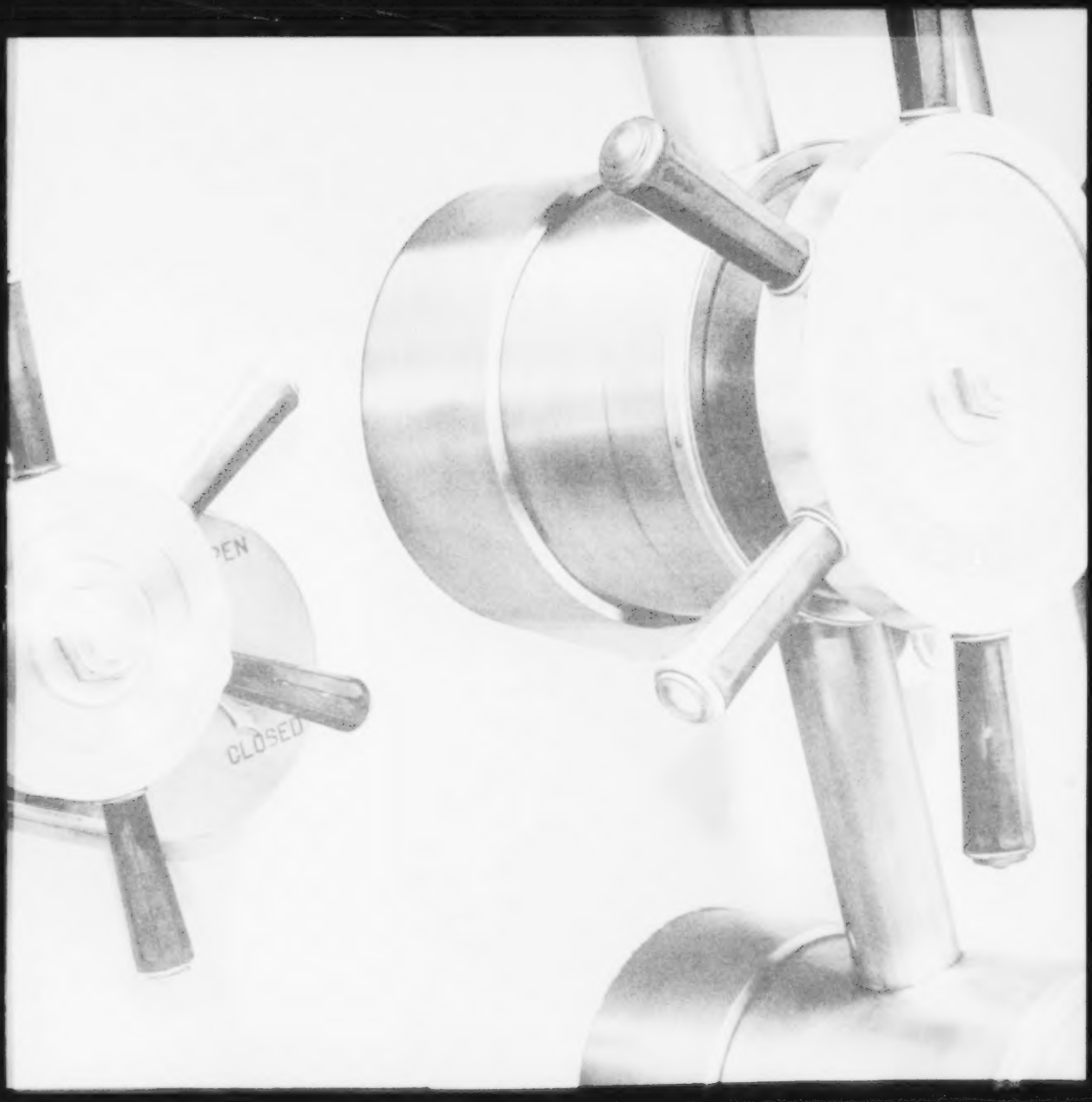

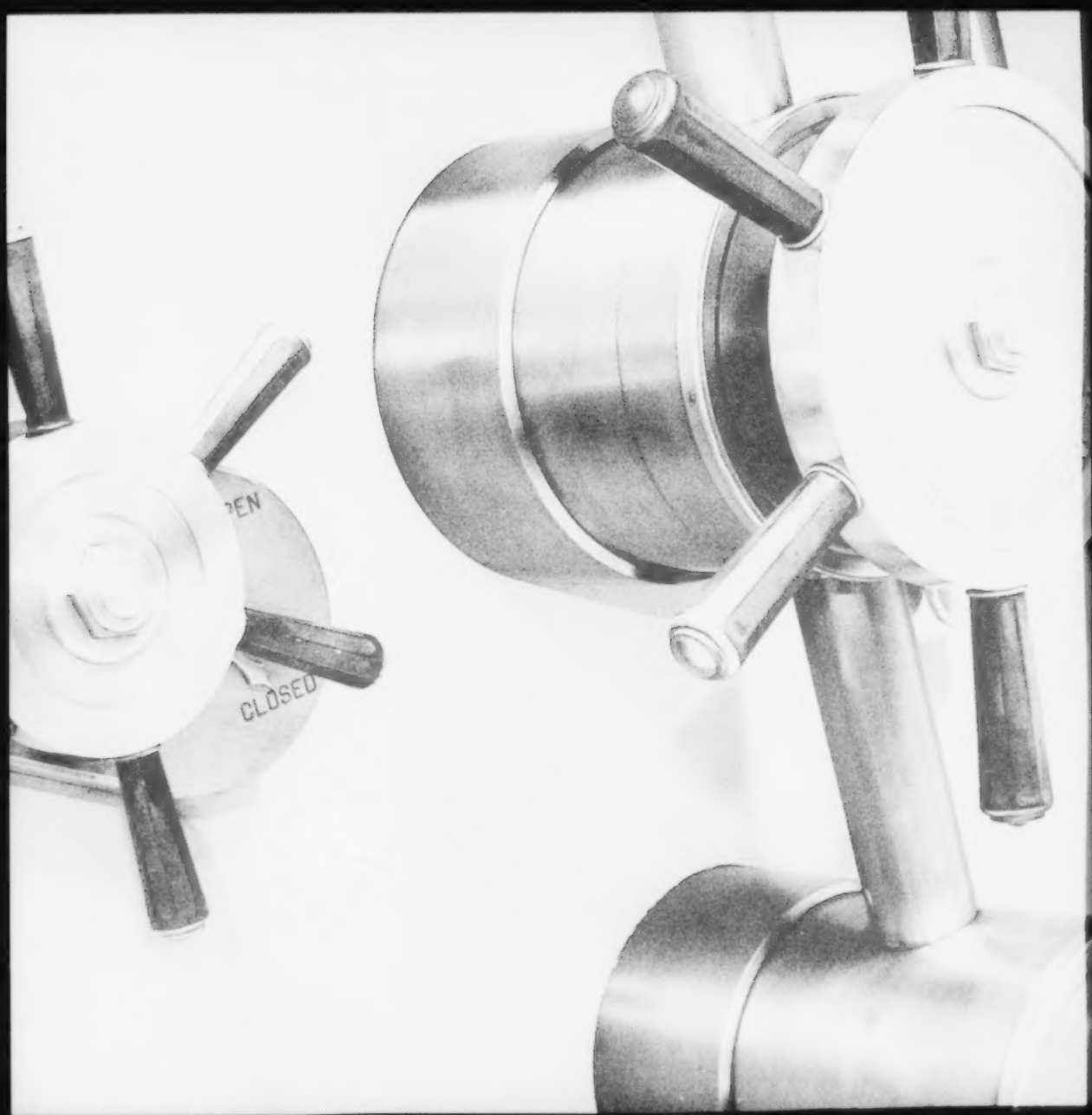
PEN
CLOSED

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus de placements

En 2005, les revenus que la Banque a tirés de son portefeuille de placements, qui est composé surtout de titres du gouvernement fédéral, ont totalisé 2 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à 2004. Les revenus nets (déduction faite des dépenses) qu'elle a versés au Receveur général du Canada se sont chiffrés à 1,7 milliard de dollars, soit un montant similaire à celui de l'année précédente.

Les revenus nets ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de la gestion de la Banque. Celle-ci intervient sur les marchés financiers pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de politique monétaire et non pour maximiser ses revenus. Il vaut donc mieux se fier au niveau des dépenses d'exploitation pour juger de l'utilisation que la Banque fait des deniers publics.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation sont réparties entre les quatre grandes fonctions de la Banque : Politique monétaire, Monnaie, Système financier et Gestion financière. Les dépenses engagées à l'égard des opérations associées aux titres destinés aux particuliers sont recouvrées auprès de l'État canadien.

Dans son plan à moyen terme pour la période de quatre ans allant de 2003 à la fin de 2006, la Banque a énoncé ses diverses priorités stratégiques. Celles-ci comportent des investissements pour accroître la capacité de recherche et d'analyse de l'institution, améliorer la sécurité des billets de banque et assurer des communications claires aussi bien avec ses employés qu'avec la population canadienne. Encore une fois, en 2005, les dépenses effectuées par la Banque ont été axées sur la réalisation de ces objectifs à moyen terme et sur l'accomplissement du mandat qui lui a été confié.

Les dépenses d'exploitation liées aux grandes fonctions de la Banque se sont établies à 245,9 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 18 millions par rapport à 2004. Cette hausse tient principalement au coût accru des avantages sociaux futurs.

Dépenses d'exploitation

Politique monétaire, Monnaie, Système financier et Gestion financière*

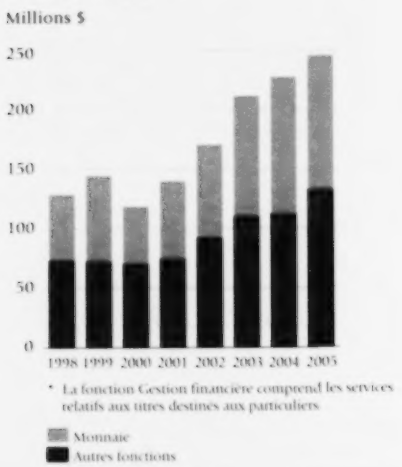

Traitements et avantages sociaux

Politique monétaire, Monnaie, Système financier et Gestion financière*

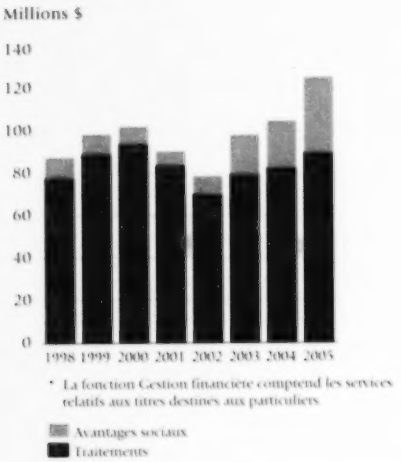

Rémunération

La Banque a pour stratégie d'offrir un programme de rémunération globale qui soutient la comparaison avec le marché afin d'attirer et de fidéliser le personnel dont elle a besoin.

Traitements

Les dépenses au titre des traitements ont crû de 7 millions de dollars en 2005 par suite du relèvement de 2,25 % des échelles salariales, de l'embauche de personnel technique additionnel à l'appui du renouvellement des systèmes d'exploitation essentiels, et de la modification de la composition du personnel en faveur des ressources spécialisées nécessaires à la réalisation des objectifs du plan à moyen terme en matière de recherche et d'analyse dans les domaines de la politique monétaire et de la stabilité financière.

Avantages sociaux futurs

Les coûts des avantages sociaux futurs ont connu en 2005 une hausse de 12 millions de dollars, qui représente les deux tiers de l'augmentation des dépenses d'exploitation globales. Les changements apportés aux hypothèses actuarielles démographiques et économiques, ainsi que la réduction du taux d'actualisation employé pour le calcul de la valeur actuelle des obligations futures, expliquent l'accroissement de la provision constituée pour les avantages sociaux futurs. On s'attend à une nouvelle hausse de 9 millions de dollars en 2006, sous l'effet d'une autre baisse du taux d'actualisation.

Billets de banque

Pour répondre aux préoccupations relatives à la sûreté des billets de banque, le plan à moyen terme prévoyait des investissements importants au chapitre de la conception et de l'amélioration des billets ainsi que du lancement de nouveaux billets. En 2004, la Banque a procédé à l'émission des trois plus grosses coupures (100, 50 et 20 dollars) de la série *L'épopée canadienne*, suivie, en 2005, par celle du billet de 10 dollars amélioré de cette série. Le lancement d'une seule coupure au cours de l'exercice a permis de réduire le coût des billets d'environ 3 millions de dollars. À l'automne 2006, la Banque mettra en circulation un billet de 5 dollars amélioré.

Dépenses d'exploitation

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

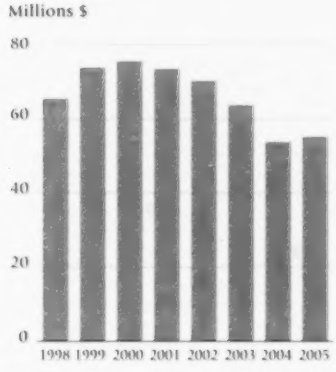

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque fournit des services administratifs à Placements Épargne Canada, l'agence du ministère des Finances chargée depuis sa création en 1996 du programme fédéral de placement des titres au détail.

En 2005, les dépenses associées aux services relatifs aux titres destinés aux particuliers ont été légèrement plus élevées qu'en 2004 à cause d'une hausse des dépenses qu'il a fallu engager dans le domaine des technologies de l'information afin de maintenir à niveau les systèmes. Signalons que les dépenses effectuées dans le cadre du programme de placement des titres au détail, y compris celles qu'EDS Canada facture à la Banque, sont recouvrées auprès du gouvernement canadien.

Dépenses d'investissement

À la fin de 2004, la Banque a entrepris un grand projet d'infrastructure qui consistait à remplacer les fenêtres, y compris les cadres, de l'immeuble du siège, à Ottawa. Étant donné que la majeure partie des travaux associés à ce projet d'immobilisation totalisant 16 millions de dollars ont été complétés en 2005, un montant d'environ 1 million de dollars a été inscrit au poste de l'amortissement. La fin des travaux est prévue pour le premier semestre de 2006.

ÉTATS FINANCIERS

(Exercice terminé le 31 décembre 2005)

BANQUE DU CANADA

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et renferment certains éléments qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette dernière. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de sa responsabilité face à l'intégrité et à l'objectivité des états financiers ainsi qu'en regard du système comptable grâce auquel ils sont produits, la direction a élaboré et mis en place un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et enregistrées correctement, les données financières sont fiables, l'actif est bien protégé, le passif est constaté et les opérations sont efficaces. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner de façon constante les mécanismes de contrôle interne, y compris de contrôle comptable et financier, et leur mise en application.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôles internes, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni employés de la Banque; ils possèdent des connaissances financières appropriées. Le Comité de la vérification a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne en chef et les vérificateurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des vérificateurs externes de la Banque et examine tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a des répercussions importantes sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers de la Banque ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets Ernst & Young s.r.l. et Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport figure ci-après. Les vérificateurs externes ont eu un libre accès au Comité de la vérification pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

D. A. Dodge, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Ottawa (Canada)

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada

Nous avons vérifié le bilan de la Banque du Canada au 31 décembre 2005 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

ERNST & YOUNG s.r.l.

Comptables agréés

Deloitte & Touche s.r.l.

DELOITTE & TOUCHE s.r.l.

Comptables agréés

Ottawa (Canada)
Le 20 janvier 2006

BANQUE DU CANADA

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(En millions de dollars)

	2005	2004
REVENUS		
Revenus de placements, après déduction des intérêts payés sur les dépôts, soit 43,9 millions de dollars (38,2 millions en 2004)	1 978,3	1 928,9
DÉPENSES par fonction (notes 1 et 3)		
Politique monétaire	60,6	54,3
Monnaie	113,7	115,7
Système financier	34,1	26,6
Gestion financière	37,5	31,3
	245,9	227,9
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers — Dépenses	55,2	53,8
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers — Dépenses recouvrées	(55,2)	(53,8)
	245,9	227,9
REVENU NET DESTINÉ AU COMPTE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 732,4	1 701,0

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

BILAN

au 31 décembre 2005
(En millions de dollars)

	2005	2004
ACTIF		
Dépôts en devises		
Dollars É.-U.	84,6	507,2
Autres devises	3,5	5,5
	88,1	512,7
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	–	0,5
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du Canada	16 384,6	13 628,8
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada échéant dans les trois ans	10 337,1	9 153,9
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada échéant dans plus de trois ans	19 689,3	20 408,1
Autres placements	38,0	2,6
	46 449,0	43 193,4
Immeubles de la Banque (note 5)	136,6	129,3
Autres éléments de l'actif		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1 297,1	2 519,1
Tous les autres éléments de l'actif (note 6)	349,5	375,8
	1 646,6	2 894,9
	48 320,3	46 730,8

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

PASSIF ET CAPITAL	2005	2004
Billets de banque en circulation (note 7)	46 077,9	44 240,6
Dépôts		
Gouvernement du Canada	911,1	1 062,7
Banques	32,8	382,1
Autres membres de l'Association canadienne des paiements	17,1	118,8
Autres dépôts	422,4	382,8
	1 383,4	1 946,4
Passifs envers le gouvernement du Canada		
Dollars É.-U.	–	383,5
Autres éléments du passif		
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	684,3	–
Tous les autres éléments du passif	144,7	130,3
	829,0	130,3
	48 290,3	46 700,8
Capital		
Capital-actions (note 8)	5,0	5,0
Réserve légale (note 9)	25,0	25,0
	30,0	30,0
	48 320,3	46 730,8

D. A. Dodge, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Au nom du Conseil

J. S. Lanthier, C.M., FCA
Président du Comité de la vérification
et administrateur principal

J.-G. Desjardins, L.Sc.comm., CFA
Président du Comité
de la planification et du budget

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005
(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en millions de dollars.)

1. Fonctions de la Banque

Les responsabilités de la Banque du Canada sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après. Les dépenses inscrites dans l'*État des revenus et dépenses* sont ventilées selon ces cinq fonctions conformément au modèle de répartition de la Banque.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et veille à décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité des billets, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et elle détruit et remplace les billets endommagés.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soient assurés divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada, d'obligations à prime du Canada et de titres de placement du Canada, grâce à un soutien efficient des opérations et des systèmes. Elle recouvre le coût des opérations liées aux titres destinés aux particuliers auprès de l'agence Placements Épargne Canada.

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, le revenu net de la Banque est versé au Receveur général du Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et de ses statuts administratifs en matière de comptabilité et de divulgation. Un état des flux de trésorerie n'a pas été établi étant donné que la position de liquidité et de trésorerie de la Banque et d'autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités de l'institution peuvent être obtenus à partir de l'*État des revenus et dépenses* et du *Bilan*.

Les principales conventions comptables de la Banque sont énumérées ci-dessous :

a) Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations, qui

concernent pour l'essentiel les prestations de pension et autres avantages sociaux futurs, sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de ses employés admissibles plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Les coûts et les obligations de ces régimes sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations et en fonction de la meilleure estimation de la direction quant au rendement prévu des placements des régimes, à la hausse des salaires, à l'âge du départ à la retraite des employés et aux coûts attendus des soins de santé.

La charge (revenu) constatée au titre des régimes pour l'exercice comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts, le rendement prévu des actifs des régimes, ainsi que l'amortissement du coût non constaté des prestations au titre des services passés, des pertes (gains) actuarielles et de l'obligation (de l'actif) transitoire. Le calcul du rendement prévu des actifs des régimes pour l'exercice est fondé sur la valeur marchande de ces actifs et est effectué selon une méthode reposant sur la valeur liée au marché. La valeur liée au marché des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de la valeur marchande des actifs des régimes est amorti sur cinq ans.

L'excédent des pertes (gains) actuarielles cumulatives nettes dépassant 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs à la date des modifications.

Le 1er janvier 2000, la Banque a adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable s'appliquant aux avantages sociaux futurs. Les soldes transitoires initiaux sont amortis de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue, à la date de l'adoption, des participants actifs. La durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs a été fixée à onze ans (elle était de douze ans de 2002 à 2004) pour les régimes de pension et le programme d'indemnités pour longs états de service, à quatorze ans pour le régime de soins médicaux postérieurs à la retraite et à sept ans pour les régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

d) Conversion des devises

Les éléments de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur aux dates du bilan. Les revenus de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

e) Avances

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements sont généralement des prêts à un jour entièrement garantis. Le taux d'intérêt qui est appliqué aux avances octroyées dans le cadre du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) est le taux officiel d'escompte.

f) Placements

Des titres, qui consistent surtout en bons du Trésor et en obligations du gouvernement du Canada, sont détenus aux fins de placement. Ils sont inscrits au coût d'achat et corrigés en fonction de l'amortissement de l'escompte ou de la prime d'émission; l'amortissement est calculé selon la méthode des taux de rendement constants dans le cas des bons du Trésor et des acceptations bancaires et selon celle de l'amortissement linéaire dans le cas des obligations. Cet amortissement, ainsi que les gains ou pertes sur la réalisation de ces placements, est inclus dans l'*État des revenus et dépenses* au titre des revenus.

g) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties, et il s'agit généralement de prêts à un jour. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par l'institution sont imputées aux revenus à la date de l'opération.

h) Immeubles de la Banque

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement ainsi que le matériel informatique et les logiciels, qui sont inscrits à leur coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

L'amortissement des projets en cours est calculé à partir du moment où les actifs sont utilisés.

i) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre d'acheter des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Ces conventions sont considérées comme des prêts entièrement garantis et sont inscrites au bilan selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

j) Dépôts

Les éléments du passif compris dans cette catégorie sont constitués de dépôts à vue en dollars canadiens. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché. Les intérêts versés sur les dépôts sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

k) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre de vendre des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Ces conventions sont considérées comme des emprunts entièrement garantis et sont inscrites au bilan selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

l) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

3. Dépenses par catégorie

	2005	2004
Traitements	**89,5**	82,1
Avantages sociaux et autres frais de personnel	**43,2**	29,7
Coût des billets de banque	**55,4**	58,6
Entretien des immeubles	**21,1**	20,5
Services et fournitures	**84,0**	83,9
Amortissement	**17,2**	17,0
	310,4	291,8
Dépenses recouvrées		
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	**(55,2)**	(53,8)
Autres	**(9,3)**	(10,1)
	245,9	227,9

L'agence Placements Épargne Canada défraye la Banque du coût des services relatifs aux titres destinés aux particuliers. Les autres dépenses recouvrées sont constituées des droits que perçoit la Banque sur un certain nombre de services.

4. Placements

La Banque fait des placements dans les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada. Ces avoirs présentent une structure généralement semblable à celle de l'encours de la dette intérieure du gouvernement, et ils sont habituellement conservés jusqu'à l'échéance. Les valeurs comptables après amortissement de ces placements avoisinent les valeurs nominales.

Au 31 décembre 2005, aucun titre n'avait été prêté dans le cadre du programme de prêt de titres.

La Banque détient également des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) dans le but de participer aux activités de la BRI et, de façon générale, à des projets internationaux. Le 31 mai 2005, la Banque a acquis 1 441 actions de la BRI, à un coût de 34 551 663 francs suisses (35 405 090 dollars canadiens), ce qui porte à 9 441 le nombre de ses actions de la BRI.

Risque de crédit

Le portefeuille est essentiellement exempt de risque de crédit, puisque les titres détenus sont des engagements directs du gouvernement du Canada, l'actionnaire de la Banque. Les avances consenties aux membres de l'Association canadienne des paiements et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ne font pas peser de risque de crédit important sur la Banque parce que les opérations sont garanties et entièrement adossées à des titres de qualité libellés en dollars canadiens. La gestion de la qualité de crédit des garanties est assurée par l'établissement de limites d'exposition liées aux cotes de crédit et aux échéances de ces titres.

Risque de taux d'intérêt

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'effet des fluctuations des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada. Puisque les revenus de la Banque dépassent largement ses dépenses, les variations des taux d'intérêt ne devraient pas avoir d'incidence sur sa capacité de respecter ses engagements. Les fluctuations de la juste valeur des instruments qui découlent des changements apportés aux taux d'intérêt ne sont pas prises en considération dans les revenus de la Banque, car les placements sont habituellement gardés jusqu'à leur échéance. La Banque n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Juste valeur

La juste valeur des titres présentés ci-après est établie en fonction des cours du marché. Le coût après amortissement de tous les autres instruments financiers détenus par la Banque (éléments de l'actif ou du passif, dont les comptes fournisseurs, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments.

Les actions de la BRI ne sont pas offertes au public, mais, d'après les récentes émissions d'actions, on estime que leur juste valeur équivaut à 70 % de la participation de la Banque aux fonds propres de la BRI, qui sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS).

	2005			2004		
Titres	Coût après amortissement	Juste valeur	Rendement moyen (%)	Coût après amortissement	Juste valeur	Rendement moyen (%)
Bons du Trésor du Canada	**16 384,6**	**16 365,2**	**3,2**	13 628,8	13 634,1	2,6
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	**10 337,1**	**10 534,9**	**5,1**	9 153,9	9 480,1	5,3
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de trois ans mais pas plus de cinq ans	**5 768,0**	**6 024,4**	**5,1**	5 910,4	6 271,1	5,2
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de cinq ans mais pas plus de dix ans	**8 127,9**	**8 802,2**	**5,4**	8 954,2	9 786,5	5,7
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de dix ans	**5 793,4**	**7 379,3**	**5,9**	5 543,5	6 469,4	6,0
	46 411,0	**49 106,0**		43 190,8	45 641,2	
Actions de la Banque des Règlements Internationaux	**38,0**	**226,0**		2,6	200,4	
	46 449,0	**49 332,0**		43 193,4	45 841,6	

5. Immeubles de la Banque

	2005			2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et bâtiments	181,6	89,5	92,1	167,5	85,0	82,5
Matériel informatique et logiciels	63,8	45,9	17,9	65,6	49,3	16,3
Autre équipement	137,6	111,6	26,0	140,5	114,0	26,5
	383,0	247,0	136,0	373,6	248,3	125,3
Projets en cours	0,6	–	0,6	4,0	–	4,0
	383,6	247,0	136,6	377,6	248,3	129,3

Les projets en cours en 2005 ont pour objet la mise à niveau de l'infrastructure informatique de la Banque.

Le projet d'amélioration de l'immeuble du siège et la mise à niveau du système de traitement des billets de banque ont été menés à terme en 2005 et sont compris dans les postes « Terrains et bâtiments » et « Autre équipement », respectivement.

6. Tous les autres éléments de l'actif

Dans cette catégorie figure l'intérêt couru sur des placements canadiens totalisant 227,5 millions de dollars (245,9 millions en 2004). Est également compris l'actif au titre des prestations de pension constituées, qui s'élève à 81,0 millions de dollars (84,7 millions en 2004).

7. Billets de banque en circulation

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque est seule habilitée à émettre des billets de banque au pays.

La répartition des billets en circulation est indiquée ci-dessous :

	2005	2004
5 dollars	920,8	891,0
10 dollars	1 039,0	1 018,3
20 dollars	14 312,4	13 729,7
50 dollars	6 524,2	6 681,9
100 dollars	21 421,3	19 919,6
Autres billets de banque	1 860,2	2 000,1
	46 077,9	44 240,6

Le poste « Autres billets de banque » comprend les coupures qui ne sont plus émises mais qui continuent d'avoir cours légal.

8. Capital-actions

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, elles ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

9. Réserve légale

La réserve légale a été établie conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*. Des prélèvements sur le revenu net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

10. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de ses employés admissibles plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les prestations de pension sont versées en vertu d'un régime de pension agréé et d'un régime de pension complémentaire. Le calcul de la pension est principalement fonction du nombre d'années de service et du montant moyen des gains ouvrant droit à pension et s'applique en règle générale dès l'entrée en fonction. Les pensions sont indexées en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les paiements commencent d'être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite.

La Banque a instauré un régime de soins médicaux, de soins dentaires et d'assurance vie pour les retraités, ainsi qu'un régime autogéré d'assurance invalidité de longue durée et de maintien des avantages pour les employés frappés d'invalidité. Elle offre également un programme d'indemnités pour longs états de service aux employés embauchés avant le 1er janvier 2003.

La Banque mesure son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins de la comptabilisation au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle menée aux fins de la capitalisation du Régime de pension agréé a eu lieu au 1er janvier 2005 et la prochaine sera effectuée au 1er janvier 2008.

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2005 s'est chiffré à 8,8 millions de dollars (8,6 millions en 2004), soit 4,2 millions de dollars (3,5 millions en 2004) en cotisations de la Banque à ses régimes capitalisés et 4,6 millions de dollars (5,1 millions en 2004) en sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés.

On trouvera dans les tableaux ci-après des renseignements sur les régimes d'avantages sociaux des employés.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et situation des régimes

	Régimes de pension[1]		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	799,4	726,8	–	–
Cotisations de la Banque	4,2	3,5	–	–
Cotisations des employés	6,1	7,9	–	–
Versements et transferts de prestations	(28,8)	(30,4)	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	112,6	91,6	–	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice[2]	893,5	799,4	–	–
Obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	715,2	663,3	126,2	112,7
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	22,1	22,2	4,7	4,5
Frais d'intérêts	37,7	35,2	6,5	6,1
Versements et transferts de prestations	(28,8)	(30,4)	(4,6)	(5,1)
Perte actuarielle	141,0	24,9	18,3	8,1
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	887,2	715,2	151,1	126,3
Situation des régimes				
Excédent (déficit) de la juste valeur des actifs des régimes par rapport à l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	6,3	84,2	(151,1)	(126,3)
Obligation (actif) transitoire nette non amortie	(75,5)	(88,1)	22,2	25,8
Coût non amorti des modifications	19,5	21,9	3,0	4,0
Perte actuarielle nette non amortie	130,7	66,7	41,6	25,6
Actif (passif) au titre des prestations constituées	81,0	84,7	(84,3)	(70,9)

1. Dans le cas du Régime de pension complémentaire, l'obligation au titre des prestations constituées était plus élevée que l'actif du régime. L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du régime s'établissaient à 48,0 millions de dollars (36,9 millions en 2004) et 26,7 millions de dollars (21,3 millions en 2004), respectivement.
2. Les actifs des régimes de pension se répartissaient comme suit : 58 % en actions, 27 % en obligations, 10 % en valeurs à rendement réel, 3 % en biens immobiliers et 2 % en encaisse et placements à court terme (58 %, 27 %, 10 %, 2 % et 3 % en 2004).

L'actif au titre des prestations constituées pour les régimes de pension à prestations déterminées est inclus dans le poste du bilan « Tous les autres éléments de l'actif ». Le passif total au titre des prestations constituées pour les autres régimes est inclus dans le poste du bilan « Tous les autres éléments du passif ».

Charge (revenu) au titre des régimes

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	**16,1**	14,3	**4,7**	4,5
Frais d'intérêts	**37,7**	35,2	**6,5**	6,1
Rendement réel des actifs des régimes	**(112,6)**	(91,6)	**–**	–
Perte actuarielle	**141,0**	24,9	**18,3**	8,1
Charge (revenu) au titre des régimes, avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	**82,2**	(17,2)	**29,5**	18,7
Ajustements				
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	**71,8**	48,8	**–**	–
Écart entre l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	**2,3**	2,3	**1,0**	1,0
Écart entre l'amortissement de la perte actuarielle pour l'exercice et la perte réelle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	**(135,8)**	(23,9)	**(16,8)**	(7,4)
Amortissement de l'obligation (de l'actif) transitoire	**(12,6)**	(12,6)	**3,5**	3,5
Charge (revenu) constatée au titre des régimes au cours de l'exercice	**7,9**	(2,6)	**17,2**	15,8

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2005	2004	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	**4,25 %**	5,00 %	**4,15 %**	4,80 %
Taux de croissance de la rémunération	**3,50 % + prime au rendement**	4,00 % + prime au rendement	**3,50 % + prime au rendement**	4,00 % + prime au rendement
Dépense au titre des régimes pour l'exercice terminé le 31 décembre				
Taux d'actualisation	**5,00 %**	5,25 %	**4,80 %**	5,30 %
Taux de rendement prévu des actifs	**5,50 %**	6,00 %	**–**	–
Taux de croissance de la rémunération	**3,50 % + prime au rendement**	4,00 % + prime au rendement	**3,50 % + prime au rendement**	4,00 % + prime au rendement
Taux tendanciel hypothétique du coût des soins de santé				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé			**8,25 %**	9,63 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel			**4,80 %**	4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser			**2015**	2014

Sensibilité aux principales hypothèses en 2005

	Variation de l'obligation	Variation de la dépense
Incidence d'une augmentation / diminution de 0,25 % des taux hypothétiques		
Régimes de pension		
Variation du taux d'actualisation	(38,5) / 41,1	(3,9) / 4,1
Variation du taux de rendement à long terme des actifs des régimes	0,0 / 0,0	(1,9) / 1,9
Autres régimes		
Variation du taux d'actualisation	(6,2) / 6,6	(0,2) / 0,2
Incidence d'une augmentation / diminution de 1,00 % des taux hypothétiques		
Autres régimes		
Variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé	(14,8) / 19,4	(1,1) / 1,5

11. Engagements, éventualités et garanties

a) Exploitation

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2011. Au 31 décembre 2005, des sommes fixes totalisant 86,8 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des sommes variables qui sont fonction du volume des transactions traitées. La Banque recouvre le coût des services relatifs aux titres destinés aux particuliers auprès de Placements Épargne Canada. Les engagements liés aux autres services de traitement impartis se chiffrent à 1,9 million de dollars et expireront en juin 2006.

La Banque loue des locaux pour ses bureaux de Halifax, de Montréal, de Toronto, de Calgary et de Vancouver. Au 31 décembre 2005, les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location, de l'impôt foncier et de l'exploitation des immeubles s'élevaient à 4,6 millions de dollars. Les baux prendront fin à différentes dates entre septembre 2008 et août 2014.

Paiements minimaux annuels au titre des engagements à long terme

	Services impartis	Location de bureaux	Total
2006	20,8	1,3	22,1
2007	17,5	1,2	18,7
2008	16,4	0,3	16,7
2009	15,5	0,3	15,8
2010	14,8	0,4	15,2
Par la suite	3,7	1,1	4,8
	88,7	4,6	93,3

Des engagements liés aux améliorations apportées à l'immeuble du siège, d'un montant total de 1,6 million de dollars, étaient en cours au 31 décembre 2005; les travaux devraient être achevés au cours du premier semestre de 2006.

b) Contrats de devises

La Banque a conclu un accord de swap de devises se chiffrant à 2 milliards de dollars É. U. avec la Réserve fédérale des États-Unis, un autre d'un montant de 1 milliard de dollars canadiens avec la Banque du Mexique, et un troisième avec le Compte du fonds des changes du gouvernement canadien. Aucun tirage n'a été effectué sur ces mécanismes en 2005 et en 2004, et, par conséquent, il n'y avait aucun engagement découlant de contrats de devises en cours au 31 décembre 2005.

c) Contrats de titres

Au 31 décembre 2005, l'encours des contrats de vente de titres conclus dans le cadre de prises en pension spéciales (taux applicable de 3,21 %) s'élevait à 1 300,0 millions de dollars; ces contrats avaient tous été réglés le 13 janvier 2006 (à la fin de 2004, des contrats totalisant 2 516,8 millions de dollars et portant intérêt au taux de 2,50 % étaient toujours en cours).

Des contrats d'achat de titres totalisant 685,0 millions de dollars (taux applicable de 3,25 %) étaient toujours en cours au 31 décembre 2005 dans le cadre de cessions en pension; ces contrats avaient tous été réglés le 3 janvier 2006 (à la fin de 2004, l'encours de tels contrats était nul).

d) Éventualités

La Banque détient 9 441 actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 droits de tirage spéciaux (DTS), dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du Conseil d'administration de la BRI. La valeur en dollars canadiens de ce passif éventuel était de 58,5 millions de dollars au 31 décembre 2005, selon le taux de change en vigueur à cette date.

e) Procédure judiciaire

En 2004, une poursuite a été intentée contre la Banque du Canada relativement au Régime de pension agréé de cette dernière. Comme les avocats de la Banque sont d'avis que la demande d'indemnisation du demandeur ne repose pas sur un fondement juridique solide, la direction ne s'attend pas à ce que l'issue de la procédure influe de manière notable sur la position financière ou l'exploitation de la Banque.

f) Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut certaines garanties, décrites ci-après.

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

Le STPGV est un système de traitement de gros paiements, qui appartient à l'Association canadienne des paiements et qui est exploité par elle. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le STPGV, dont la limitation des positions débitrices nettes et le dépôt de garanties à l'égard du crédit pour découvert, suffisent pour permettre au système d'obtenir les liquidités nécessaires au règlement des opérations en cas de défaillance du participant affichant la position débitrice la plus grande. La Banque donne l'assurance qu'elle fournira ces liquidités et, dans l'éventualité de la défaillance de ce participant, le prêt serait entièrement garanti. Dans le cas, hautement improbable, où plus d'une institution manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV, pour une somme globale dépassant la position débitrice la plus grande affichée par un même participant, les titres donnés en nantissement seraient vraisemblablement insuffisants pour garantir le montant des liquidités que la Banque devrait accorder pour assurer le règlement des transactions dans le système. Cette dernière pourrait ainsi avoir, à l'égard des défaillants, des créances ordinaires dont le montant excéderait celui des titres reçus en nantissement pour garantir les prêts. La Banque aurait le droit, à titre de créancier non garanti, de recouvrer toute partie impayée de ses liquidités. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci

ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a jamais été prévu dans le passif de la Banque, et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des baux et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

Conseil de direction

David A. Dodge, *gouverneur**
W. Paul Jenkins, *premier sous-gouverneur**

Sous-gouverneurs

Pierre Duguay* Sheryl Kennedy* David J. Longworth* Tiff Macklem*

Marcus L. Jewett, c.r., avocat général et secrétaire général*

Conseillers

Janet Cosier*[1], Clyde A. Goodlet, Bruce Little[2], John D. Murray, Ronald M. Parker[3], George Pickering, Bonnie J. Schwab, John G. Selody

Marchés financiers
Donna Howard, *chef*
Carolyn Wilkins, *sous-chef*
Ross MacKinnon, *directeur du Bureau de Toronto*
Miville Tremblay, *directeur du Bureau de Montréal*
Scott Hendry, *directeur de recherches*
Ron Morrow, *directeur*
Jeremy Rudin, *directeur de recherches*[4]

Bureau de surveillance des risques financiers
Mark Zelmer, *directeur*[5]

Recherches
Agathe Côté, *chef*
Paul Fenton, *sous-chef*
Robert Amano, *directeur de recherches*
Sharon Kozicki, *directrice de recherches*

Études monétaires et financières
Allan Crawford, *chef*
Dinah Maclean, *sous-chef*
Walter N. Engert, *directeur de recherches*
Pierre St-Amant, *directeur de recherches*

Relations internationales
Lawrence L. Schembri, *chef*
Graydon Paulin, *sous-chef*
James A. Haley, *directeur de recherches*[4]
Donald Coletti, *directeur de recherches*
Robert Lafrance, *directeur de recherches*

Opérations bancaires
Gerry T. Gaetz, *chef*
Nicole Poirier, *directrice, Observation et communication sur les billets de banque*
Louise Hyland, *directrice, Système financier et gestion financière*
Charles Spencer, *directeur, Billets de banque — Recherche et développement*
Richard Wall, *directeur, Opérations sur les billets de banque*

Services à la Haute Direction et Services juridiques
Marcus L. Jewett, *avocat général et secrétaire général**
Colleen Leighton, *directrice, Services à la Haute Direction*
Lorna Thomas, *adjointe spéciale du gouverneur*
Robert Turnbull, *avocat général adjoint*

Communications
Denis Schuthe, *chef*
Jean-Michel Catta, *sous-chef*

Services généraux
Sheila Niven, *chef**
Janice Gabie, *sous-chef*
Frances Boire-Carrière, *directrice, Services des ressources humaines*
John Otterspoor, *directeur, Services des technologies de l'information*
Steve Little, *sous-directeur, Services des technologies de l'information*

Services financiers
Sheila Vokey, *chef et comptable en chef**
Rudy Wytenburg, *sous-chef*

Bureau de gestion de la dette
Dale M. Heck, *chef*

Vérification
David Sullivan, *vérificateur interne en chef*

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2006

* *Membre du Bureau supérieur de direction*
1. *Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements*
2. *Conseiller spécial invité*
3. *En détachement auprès du gouvernement du Canada — Programme de permutation des cadres*
4. *En détachement auprès de la Banque du Canada — Programme de permutation des cadres*
5. *Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements*

Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique

1583, rue Hollis, 5e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1V4
David Amirault, *représentant principal (Analyse économique)*
Monique Guérin, *représentante principale (Monnaie)*

Québec

1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec) H3A 3M8
Thérèse Lafleche, *représentante principale (Analyse économique)*
Pierre Laprise, *représentant principal (Monnaie)*

Ontario

150, rue King Ouest, 20e étage, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Hung-Hay Lau, *représentant principal (Analyse économique)*
Paul de Swart, *représentant principal (Monnaie)*

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404–6th Avenue SW, bureau 200
Calgary (Alberta) T2P 0R9
Mark Illing, *représentant principal (Analyse économique)*
Ted Mieszkalski, *représentant principal (Monnaie)*

Colombie-Britannique et Yukon

200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4
Farid Novin, *représentant principal (Analyse économique)*
Lisa Elliott, *représentante principale (Monnaie)*

Bureau de New York

Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
États-Unis
Zahir Lalani, *consul et représentant principal de la Banque du Canada*

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2006

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR
LA BANQUE DU CANADA

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire* et *Mise à jour
Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en avril et en octobre; la *Mise à jour*, en janvier et en juillet. Publications gratuites.

Enquête sur les perspectives des entreprises
Publication trimestrielle gratuite.

Revue du système financier
Publication semestrielle qui rassemble les recherches, les analyses et les opinions de la Banque du Canada sur diverses questions concernant le système financier. Publication gratuite.

Revue de la Banque du Canada
Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada
Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières
Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :

Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9

Téléphone : 613 782-8248 Télécopieur : 613 782-8874
Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca

INTERNET

http://www.banqueducanada.ca

Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

INFORMATION PUBLIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :

Téléphone : 1 800 303-1282 Télécopieur : 613 782-7713
Adresse électronique : info@banqueducanada.ca

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :

Téléphone : 1 888 891-6398 Télécopieur : 613 782-7802
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca

Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique
1583, rue Hollis, 5e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1V4
David Amirault, *représentant principal (Analyse économique)*
Monique Guérin, *représentante principale (Monnaie)*

Québec
1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec) H3A 3M8
Thérèse Laflèche, *représentante principale (Analyse économique)*
Pierre Laprise, *représentant principal (Monnaie)*

Ontario
150, rue King Ouest, 20e étage, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Hung-Hay Lau, *représentant principal (Analyse économique)*
Paul de Swart, *représentant principal (Monnaie)*

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
404–6th Avenue SW, bureau 200
Calgary (Alberta) T2P 0R9
Mark Illing, *représentant principal (Analyse économique)*
Ted Mieszkalski, *représentant principal (Monnaie)*

Colombie-Britannique et Yukon
200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4
Farid Novin, *représentant principal (Analyse économique)*
Lisa Elliott, *représentante principale (Monnaie)*

Bureau de New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
États-Unis
Zahir Lalani, *consul et représentant principal de la Banque du Canada*

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2006

LA BANQUE DU CANADA

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire* et *Mise à jour
Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en avril et en octobre; la *Mise à jour*, en janvier et en juillet. Publications gratuites.

Enquête sur les perspectives des entreprises
Publication trimestrielle gratuite.

Revue du système financier
Publication semestrielle qui rassemble les recherches, les analyses et les opinions de la Banque du Canada sur diverses questions concernant le système financier. Publication gratuite.

Revue de la Banque du Canada
Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada
Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières
Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :

Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9

Téléphone : 613 782-8248 Télécopieur : 613 782-8874
Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca

INTERNET

http://www.banqueducanada.ca

Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

INFORMATION PUBLIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique.

Téléphone : 1 800 303-1282 Télécopieur : 613 782-7713
Adresse électronique : info@banqueducanada.ca

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :

Téléphone : 1 888 891-6398 Télécopieur : 613 782-7802
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca